



La banque de demain dès aujourd'hui

Communication financière

Résultats au 31 / 12 / 2018

CRÉDIT IMMOBILIER ET HÔTELIER

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 2.660.808.500 DIRHAMS • SIEGE SOCIAL : 187, AVENUE HASSAN II, 20019 - CASABLANCA -

AVIS RECTIFICATIF DE CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

Les actionnaires du Crédit Immobilier et Hôtelier sont convoqués au siège social, 187, avenue Hassan II - Casablanca, en Assemblée Générale Ordinaire :

Le Jeudi 4 Avril 2019, A 15 Heures

A l'effet de délibérer et de statuer sur l'ordre du jour suivant :

A Titre ordinaire

1. Ratification des modalités de convocation ;
2. Lecture et examen du rapport de gestion du Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos le 31/12/2018 ;
3. Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2018 ;
4. Lecture et examen du rapport des Commissaires aux comptes au titre de l'exercice clos le 31/12/2018 ;
5. Lecture et examen du rapport spécial des Commissaires aux comptes ;
6. Affectation du résultat ;
7. Jetons de présence ;
8. Approbation des conventions visées à l'article 56 de la loi n°17-95 relatives aux sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée par la loi 20-05 ;

A Titre extraordinaire

9. Augmentation de capital d'un montant maximum 500.000.000 dirhams.
10. Conditions et modalités de l'augmentation du capital ;
11. Pouvoirs en vue des formalités.

Modalités de participation à l'Assemblée

Les actionnaires titulaires d'actions nominatives ont le droit d'assister à cette Assemblée sur simple justification de leur identité, dès lors qu'ils détiennent au moins dix actions inscrites au registre des actions nominatives à leur nom depuis cinq jours au moins avant la date de la réunion.

Les actionnaires détenteurs d'actions au porteur qui souhaitent participer à cette Assemblée doivent être munis d'une pièce d'identité ainsi que d'un certificat attestant le dépôt d'au moins une [1] action auprès d'un établissement agréé cinq (5) jours au moins avant la date de l'Assemblée.

• Modalités de vote par procuration

Les actionnaires peuvent se faire représenter à l'Assemblée Générale en procédant à la signature d'un pouvoir dont le modèle est mis à leur disposition au Secrétariat Général du Groupe CIH Bank au siège social de la banque. Ce modèle de pouvoir peut être également téléchargé sur le site internet du CIH : <http://www.cihbank.ma/corporate/espace-financier/communiques> :Avis de convocation à l'assemblée générale mixte.

• Modalités de vote par correspondance

Les actionnaires peuvent voter au moyen du formulaire de vote qui est mis à la disposition des actionnaires au Secrétariat Général du Groupe CIH Bank. Ce formulaire de vote par correspondance peut être également téléchargé sur le site internet du CIH : [www.cihbank.ma](http://www.cihbank.ma/corporate/espace-financier/communiques), rubrique [Avis de convocation à l'assemblée générale mixte](http://www.cihbank.ma/corporate/espace-financier/communiques).

Les textes et projets de résolutions ainsi que l'ensemble des documents et informations visés aux articles 121 et 121 bis de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée, sont mis à la disposition du public sur le site internet du CIH : www.cihbank.ma.

Les actionnaires réunissant les conditions exigées par l'article 117 de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes disposent d'un délai de 10 jours à compter de la publication du présent avis pour demander l'inscription de projets de résolutions à l'ordre du jour de l'assemblée. Leurs demandes doivent être adressées sous pli recommandé, avec accusé de réception, au siège social, à l'adresse de contact donnée ci-dessous.

Les actionnaires seront accueillis au siège social du Crédit Immobilier et Hôtelier, 187, avenue Hassan II, le Jeudi 04 Avril 2019, à partir de 14H30 heures.

Tout actionnaire peut voter par correspondance au moyen d'un formulaire. Ce formulaire de vote par correspondance est disponible ci-après pour téléchargement.

Il est à rappeler, à cet égard, que les états de synthèse au titre de l'exercice 2018 ont été publiés dans les journaux suivants dûment habilités à recevoir les annonces légales :

- Le Matin du 27/02/2019 et Finance News du 28/02/2019

Données de contact :

- M. AMAL MOUHOUB
- Tél. : 05 22 47 94 24
- Adresse : Siège Social du Crédit Immobilier et Hôtelier, 187 Avenue Hassan II.

Projets de résolutions à présenter à l'Assemblée Générale Mixte

A TITRE ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Mixte ratifie les modalités de la convocation faite par le Conseil d'Administration dans le fond et dans la forme et la considère valable dans tous ses effets. Elle en donne au Conseil décharge définitive.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Mixte, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2018 approuve lesdits rapports dans toutes leurs parties, ainsi que les comptes de l'exercice 2018, tels qu'ils ont été établis et présentés et faisant ressortir un résultat bénéficiaire 447 020 914 dirhams pour les comptes sociaux.

L'Assemblée Générale donne en conséquence aux membres du conseil d'Administration, quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice 2018.

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Mixte, donne quitus aux commissaires aux comptes de l'accomplissement de leur mission.

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Mixte, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels :

- Constate que le bénéfice distribuable, compte tenu du report à nouveau créateur de 470 273 278 dirhams, est de 894 943 146 dirhams.
- Décide de fixer le montant du dividende à 14 dirhams l'action.
- Prend acte que le montant total à distribuer à titre de dividendes pour l'exercice 2018 s'élève à 372 513 190 dirhams,
- Décide d'affecter le solde du bénéfice distribuable au report à nouveau, pour un montant de 522 429 956 dirhams.
- Le dividende de 14 dirhams par action est payable à partir du 2 juillet 2019.

Récapitulatif de l'affectation des résultats :

	(Montant en dirhams)
Bénéfice de l'exercice	447 020 914
Déduction des pertes antérieures	0
Bénéfice de l'exercice après déduction des pertes	447 020 914
Réserve légale (-)	22 351 046
Report à nouveau bénéficiaire de l'exercice antérieur	470 273 278
Nouveau solde formant le bénéfice distribuable de l'exercice	894 943 146
Nombre d'actions	26 608 085
Dividende par action	14
Sommes distribuables à titre de dividendes aux actionnaires	372 513 190
Le solde non distribué affecté en totalité au compte report à nouveau	522 429 956

Les dividendes seront payables à partir du 02 juillet 2019.

CINQUIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Mixte, sur proposition du Conseil d'Administration, décide de ne pas allouer de jetons de présence au titre de l'exercice 2018.

SIXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Mixte, après avoir entendu lecture du rapport spécial sur les conventions susceptibles d'être visées par les articles 56 et suivants de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes, approuve les conclusions dudit rapport.

A TITRE EXTRAORDINAIRE :

SEPTIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Mixte, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, autorise le Conseil d'Administration à augmenter le capital social par apport en numéraire, en une ou plusieurs fois, jusqu'à concurrence d'un maximum de cinq cent millions de dirhams (500.000.000), prime d'émission comprise, et ce conformément aux dispositions des articles 182 à 201 de la loi n° 17-95. L'autorisation conférée par l'Assemblée Générale Mixte est valable pour une durée de trois (3) ans à compter de la date de tenue de la présente Assemblée.

HUITIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Mixte, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et constaté que le capital est entièrement libéré :

1. Décide que les actions nouvelles devront être libérées de la totalité de leur montant nominal et de la prime d'émission dont elles sont assorties au moment de leur souscription,
2. Décide que les actions nouvelles qui seront créées en représentation de l'augmentation de capital porteront jouissance à compter du 1er janvier de l'exercice de réalisation de l'augmentation de capital,
3. Décide qu'en application des dispositions de l'article 189 de la loi 17-95, les actionnaires ont un droit de préférence à la souscription des actions nouvelles, proportionnellement au nombre d'actions qu'ils possèdent ; ce droit étant négociable pendant la durée de la souscription dans les mêmes conditions que les actions,
4. Décide que dans le cas où certains actionnaires n'ont pas souscrit les actions auxquelles ils auraient droit à titre irréductible, les actions ainsi rendues disponibles seront attribuées aux actionnaires qui auront souscrit, à titre réductible, un nombre d'actions supérieur, proportionnellement à leur part dans le capital et dans la limite de leurs demandes,
5. Décide, si les souscriptions à titre irréductible et, le cas échéant, les attributions en vertu du précédent paragraphe à titre réductible n'ont pas absorbé la totalité de l'augmentation de capital, d'attribuer proportionnellement le solde aux souscriptions à titre réductible non satisfaites,
6. Décide que le montant de l'augmentation peut être limité au montant des souscriptions recueillies si les souscriptions à titre irréductible et, le cas échéant, les attributions à titre réductible n'ont pas absorbé la totalité de l'augmentation de capital.

NEUVIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Extraordinaire confère tous pouvoirs, en vertu de l'article 186 de la loi n°17-95, au Conseil d'Administration à l'effet de :

- Procéder, aux périodes qu'il jugera convenables avant l'expiration du délai de trois (3) ans visé dans la précédente résolution, à l'augmentation de capital ;
- En fixer les modalités, en constater la réalisation et procéder à la modification corrélatives des statuts ;
- Et, de manière générale, prendre toutes les mesures utiles et accomplir toutes formalités nécessaires à la réalisation définitive de ladite augmentation de capital.

Le Conseil d'Administration devra rendre compte à la plus prochaine assemblée générale de l'utilisation faite des pouvoirs conférés en application de la présente résolution et ce, au moyen d'un rapport décrivant notamment les conditions définitives de l'opération réalisée, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

DIXIEME RESOLUTION : POUVOIRS

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent verbal à l'effet d'accomplir les formalités légales ou administratives et faire tous dépôts et publicité prévus par la législation en vigueur.

COMPTE CONSOLIDÉ AU 31/12/2018

En application de la circulaire n° 56/G/2007 émise par Bank Al Maghrib en date du 08 octobre 2007, notamment l'article 2 relatif à la date d'entrée en vigueur du chapitre 4 « Etats financiers consolidés », les états financiers consolidés du Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales IAS/IFRS.

Pour établir et publier les présents états financiers consolidés, le Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier applique :

- Les dispositions du chapitre 4 du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC) publié en date du 08 octobre 2007 ;
- Le référentiel de l'IASC (International Accounting Standards Board), qui comprend :
 - Les normes IFRS (International Financial Reporting Standards) et IAS (International Accounting Standards), ainsi que leurs annexes et guides d'application ;
 - Les interprétations IFRIC (International Financial Reporting Interpretation Committee) et SIC (Standards Interpretation Committee).

NORMES, PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES APPLIQUES PAR LE GROUPE

Bases d'évaluation

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers de dirhams, arrondis au millier le plus proche. Ils sont établis sur la base des conventions de la juste valeur et du coût historique :

- Juste valeur : pour les actifs financiers à la juste valeur par résultat, actifs disponibles à la vente, et instruments dérivés.
- Coût : pour les autres actifs financiers tels que les prêts et créances et les dettes.
- Coût : pour les autres actifs et passifs non financiers, notamment les immeubles de placement et les immobilisations corporelles et incorporelles.

Bases de présentation

Les états financiers du Groupe sont présentés en retenant le modèle IFRS préconisé par Bank Al Maghrib au niveau du chapitre 4 du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

Méthodes d'évaluation

IMMobilisations CORPORELLES ET INCORPORELLES

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au coût d'acquisition initial diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles identifiables acquises dont la durée d'utilité est définie sont amorties linéairement en fonction de leur propre durée d'utilité dès leur mise en service.

Les éléments comptabilisés en immobilisations incorporelles portent essentiellement sur les logiciels acquis. Les logiciels acquis sont comptabilisés à leur coût d'acquisition diminué des amortissements ou des dépréciations constatées depuis leur date d'acquisition.

Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition historique, diminué du cumul des amortissements et, le cas échéant, du cumul des pertes de valeur.

Les coûts d'emprunts relatifs aux capitaux utilisés pour financer les investissements, pendant la période de construction ou d'acquisition, sont intégrés dans le coût historique lorsque les actifs concernés sont éligibles selon la norme IAS 23 « coûts d'emprunts ».

Les coûts d'entretien courants sont comptabilisés en charges de la période à l'exception de ceux qui prolongent la durée d'utilisation ou augmentent la valeur du bien concerné qui sont alors immobilisés.

Les amortissements sont pratiqués selon le mode linéaire en fonction des durées d'utilité des immobilisations corporelles ou de leurs composants.

Immeubles et constructions à usage administratif :

Catégorie	Composants	Durée d'utilité
Catégorie A	Gros œuvre, terrassement	50
Catégorie B	Façade, menuiserie, revêtements et aménagements extérieurs, faux plafond	30
Catégorie C	Etanchéité, électricité, précablage	15
Catégorie D	Ascenseurs, plomberie et sanitaire, climatisation, réseau téléphonique	10

Immeubles et constructions à usage touristique :

Catégorie	Composants	Durée d'utilité
Catégorie A	Gros œuvres terrassement, structure métallique	50
Catégorie B	Menuiserie, revêtement, cloisons amovibles et aménagement extérieurs	15
Catégorie C	Ascenseurs, plomberie et sanitaire, climatisation, équipements cuisines, étanchéité, électricité	10
Catégorie D	Equipements hôteliers, mobiliers, équipements piscine, peinture	5

IMMEUBLES DE PLACEMENT

Les immeubles de placement sont les biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers, pour valoriser le capital ou les deux, plutôt que pour les utiliser dans la production et la fourniture de biens et de services ou à des fins administratives ou les vendre dans le cadre de l'activité ordinaire.

Conformément à l'option offerte par la norme IAS 40, les immeubles de placement sont comptabilisés au coût diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur, avec indication de la juste valeur en annexes.

Les taux d'amortissements retenus pour les immeubles de placement sont identiques à ceux utilisés pour les immobilisations corporelles de même nature.

CONTRATS DE LOCATION

Un contrat de location est un accord par lequel le bailleur cède au preneur pour une période déterminée, le droit d'utilisation d'un actif en échange d'un paiement ou d'une série de paiements.

Deux types de contrat de location sont définis par la norme :

- Un contrat de location-financement qui est un contrat qui transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif ;
- Un contrat de location simple qui est tout contrat de location autre qu'un contrat de location-financement.

Les biens faisant l'objet d'un contrat de location financement sont comptabilisés à l'actif (immobilisation) et au passif (dettes financières) à la plus faible valeur entre la juste valeur et la valeur actualisée (au taux d'intérêt effectif) des paiements minimaux du contrat.

L'amortissement du bien est comptabilisé en charges, et les intérêts de la période calculés au taux d'intérêt implicite du contrat.

Les biens faisant l'objet de contrats de location simple ne sont pas comptabilisés à l'actif. Les loyers constituent une charge.

IFRS 16 remplace la norme IAS 17, ainsi que les interprétations correspondantes (IFRIC 4 « Déterminer si un accord contient un contrat de location », SIC 15 « Avantages dans les contrats de location simple » et SIC 27 « Evaluation de la substance des transactions impliquant la forme juridique d'un contrat de location »). Elle s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019, sans comparatif.

Avec **IFRS 16**, les contrats de location (Location financement et Location simple) sont traités de la même manière. Le bien est enregistré à l'actif du bilan 'Droit d'utilisation', en contrepartie, au passif l'engagement financier 'Dette locative'.

Actif : Droit d'utilisation* = Passif : Dette locative*

* VAN = Somme des loyers et Frais futurs actualisés sur la durée d'utilisation du bien

Dès 2018, CIH BANK s'est organisé en mode projet pour anticiper les impacts éventuels de la mise en application des dispositions de la norme IFRS 16 dès sa date d'entrée en vigueur en y impliquant les directions financières, informatiques et achats.

TEST DE DÉPRÉCIATION ET PERTES DE VALEUR DES ACTIFS

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36, le Groupe examine au moins une fois par an les valeurs comptables des immobilisations corporelles et incorporelles à durée d'utilité définie afin d'appréhender s'il existe un quelconque indice montrant que ces actifs ont pu perdre de la valeur. Si un tel indice existe, la valeur recuperable de l'actif est estimée afin de déterminer, s'il y a lieu, le montant de la perte de valeur. La valeur recuperable est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de vente et sa valeur d'utilité.

Les Goodwill et immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée font l'objet d'un test de dépréciation annuel. Un test de dépréciation complémentaire est réalisé à chaque fois qu'un indice de perte de valeur a pu être identifié.

Si la valeur recuperable d'une unité génératrice (UGT) de trésorerie est inférieure à sa valeur comptable, une perte de valeur est alors comptabilisée en résultat. Cette perte de valeur est affectée au premier lieu à la valeur du goodwill au bilan. Le reliquat est affecté au reste des actifs inclus dans l'UGT au prorata de leurs valeurs comptables.

La valeur recuperable des UGT est déterminée à partir des projections actualisées des flux de trésorerie futurs d'exploitation sur une période de 5 ans et le calcul d'une valeur terminale. Le calcul de cette valeur est effectué via la projection du cash flow normalisé à l'infini. Le taux d'actualisation retenu est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré du capital.

JUSTE VALEUR DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers sont évalués à leur juste valeur telle que définie par la norme IFRS 13. Celle-ci correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché, sur le marché principal ou le marché le plus avantageux, à la date d'évaluation.

Après la comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers sont évalués en fonction de leur classification soit au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif (TIE), soit à leur juste valeur telle que définie par IFRS 13.

La norme classe les justes valeurs selon trois niveaux en fonction de l'observabilité des données d'entrée utilisées dans l'évaluation.

- Niveau 1 : justes valeurs correspondant à des cours sur des marchés actifs. Sont présentés en niveau 1 les instruments financiers directement cotés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation. Il s'agit notamment des actions et obligations cotées sur un marché actif.

• Niveau 2 : justes valeurs évaluées à partir de données directement ou indirectement observables, autres que celles de niveau 1. Sont présentés en niveau 2 les actions et obligations cotées sur un marché considéré comme inactif, ou non cotées sur un marché actif, mais pour lesquelles la juste valeur est déterminée en utilisant une méthode de valorisation couramment utilisée par les intervenants du marché (tels que des méthodes d'actualisation de flux futurs) et fondée sur des données de marché observables ;

- Niveau 3 : justes valeurs pour lesquelles une part significative des paramètres utilisés pour leur détermination ne répond pas aux critères d'observabilité.

INSTRUMENTS FINANCIERS 'Première application de la norme IFRS 9'

1. Classification et évaluation

1.1. Principes généraux

La norme IFRS9(*) « Instruments financiers », remplace la norme IAS39(*) « Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation » dès le 1er janvier 2018. Elle modifie en profondeur les règles actuelles de classement et d'évaluation des instruments financiers, ainsi que le modèle de dépréciation applicables à ces actifs. Elle aligne également davantage la comptabilité de couverture et la gestion des risques des entreprises.

La nouvelle norme est organisée autour des trois axes suivants :

- Axe 1 : Classement et évaluation des actifs et passifs financiers.
- Axe 2 : Dépréciations et remplacement du modèle de pertes avérées par un modèle de pertes de crédit attendues.
- Axe 3 : Comptabilité de couverture et modification des principes de couverture.

1.2. Date d'entrée en vigueur

La norme IFRS9 est applicable aux comptes consolidés à compter du 1er janvier 2018, sans comparatif. En termes de FTA(*), l'impact des écarts de comptabilisation entre IAS39 et IFRS9 est à enregistrer en contrepartie des capitaux propres en date du 01/01/2018.

1.3. Méthodologie de classification et d'évaluation des actifs financiers

Les éléments saillants apportés par la norme consistent en :

- La réduction du nombre de catégories d'actifs : trois au lieu des quatre proposées par IAS 39 (coût amorti, juste valeur par capitaux propres et juste valeur par résultat, qui devient la catégorie par défaut) ;
- La classification selon deux critères : le modèle de gestion et les caractéristiques des flux de trésorerie des actifs financiers considérés.

Deux principales conséquences découlent de la nouvelle méthodologie de classification et d'évaluation des actifs financiers :

- L'identification et la justification des modèles d'affaires (« Business Models ») ;
- L'analyse des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels (« SPPI Testing »).

Ainsi, la classification proposée par IFRS 9 est plus simple et plus proche du modèle de gestion de l'entreprise.

En effet, l'établissement doit déterminer le modèle de gestion selon l'une des trois options définies par la norme :

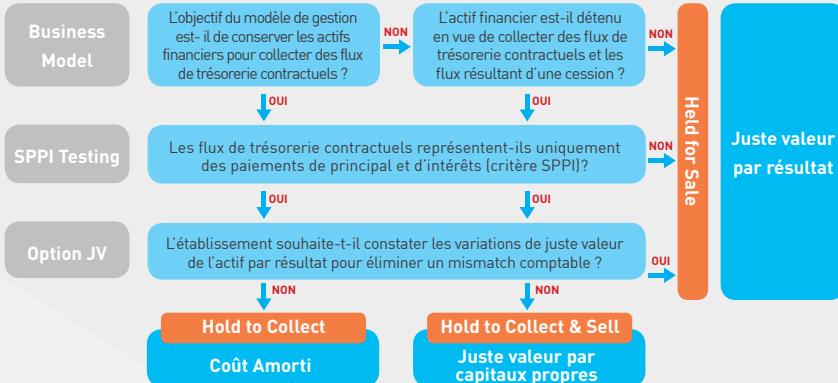
- Soit percevoir les flux de trésorerie contractuels et garder jusqu'à l'échéance (HTC : Hold To Collect) ;
- Soit percevoir les flux contractuels et vendre l'actif (HTCS : Hold To Collect and Sell) ;
- Soit vendre l'actif (HTS : Hold For Sale).

Par ailleurs, pour être éligible à la comptabilisation au coût amorti, l'établissement doit déterminer si les flux de trésorerie contractuels sont composés uniquement du paiement du principal et des intérêts (« Solely Payment of Principal and Interest « SPPI »»). Dans le cas contraire, les instruments sont obligatoirement comptabilisés à la juste valeur, ce qui se matérialise par l'intention de vendre un actif, et se traduit par des impacts sur le compte de résultat ou sur les réserves pour des catégories d'actifs spécifiques.

CRÉDIT IMMOBILIER ET HÔTELIER

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 2.660.808.500 DIRHAMS • SIEGE SOCIAL : 187, AVENUE HASSAN II, 20019 - CASABLANCA -

COMPTE CONSOLIDÉ AU 31/12/2018

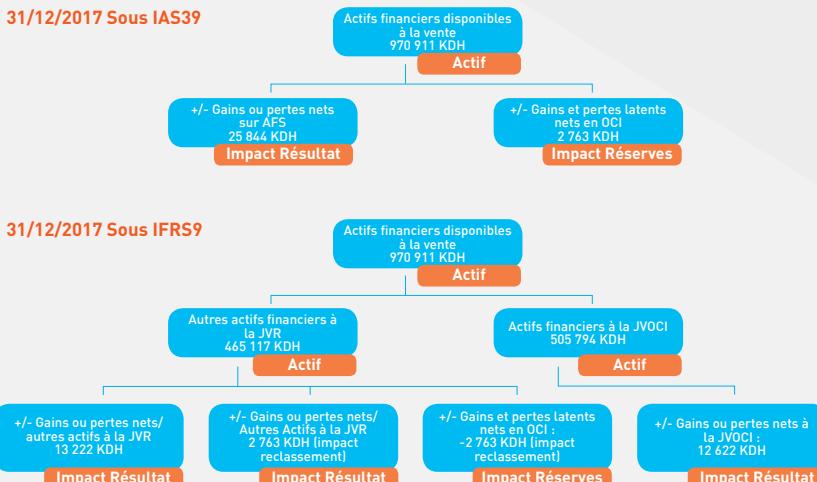


1.4 Impact du choix méthodologique de la classification sur le comparatif 2017

En application des dispositions de la norme IFRS9, notamment celles relatives au classement et à l'évaluation des instruments financiers, les états financiers consolidés du Groupe CIH BANK relatifs à l'exercice 2017 ont été élaborés en proforma dans un souci de pertinence du comparatif du bilan et du compte de résultat.

Ainsi, un reclassement a été simulé entre les capitaux propres recyclables et le résultat. Celui-ci est détaillé ci-dessous.

Les impacts FTA, quant à eux, sont présentés au bilan d'ouverture au 1er janvier 2018.



2. Dépréciation des actifs sous IFRS9

2.1. Périmètre d'application

Le périmètre d'application du modèle de dépréciation d'IFRS9 concerne l'ensemble des prêts et des créances de la banque (Bilan et Hors Bilan) comptabilisés au coût amorti. Ainsi, le périmètre d'application de la norme IFRS9 pour le CIH concerne :

- Les créances envers la clientèle.
- Les créances envers les établissements bancaires.
- Le portefeuille titres.

S'agissant des créances à la clientèle, celles-ci sont définies selon une segmentation reposant sur la cartographie risques de crédit arrêtée par la banque. Elle est déclinée par typologie d'activité : Banque des Particuliers et des Professionnels (BPP), Banque de l'Immobilier (BI) et Banque de l'Entreprise(BE). Les créances à la clientèle sont ainsi segmentées de la façon suivante :

Portefeuille	Classes de Risque
BPP	Crédits à l'habitat (régime spécial, régime général, conventionné...)
	Crédits consommation
	Crédits par caisse
	Cautions et CREDOC
	Crédits préfinancement
BI	Crédits terrain
	Autres crédits (CMT, SPOT,...)
	Cautions
BE	Crédits par caisse
	Crédits d'investissement
	Cautions et CREDOC

2.2. Principe de dépréciation

L'apport structurant de la norme IFRS 9 induit de nouvelles règles de provisionnement et de comptabilisation des pertes attendues, et ce dès l'origination du crédit.

Cette nouvelle approche apporte une complexité qui consiste en l'estimation des pertes attendues « Expected Credit Loss » (ECL), calculées dans le cadre du provisionnement pour chacune des 3 phases de la vie de l'instrument. Elle propose donc un modèle de dépréciation en 3 temps par phases appelées communément « Buckets » :

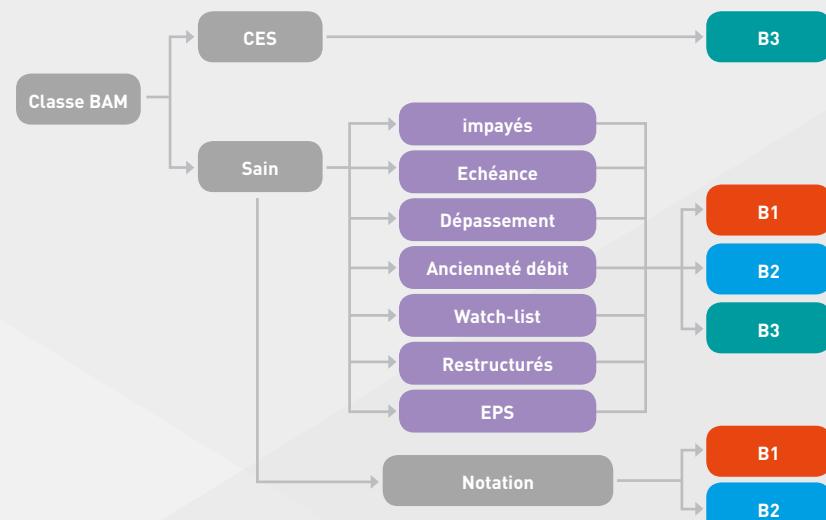
- Bucket 1 (Encours pour lesquels le risque de crédit n'a pas augmenté significativement depuis la comptabilisation initiale) → Comptabilisation d'une dépréciation égale aux pertes attendues suite à un défaut qui intervientrait dans une période de 12 mois après la clôture comptable.
- Bucket 2 (Encours pour lesquels le risque de crédit a augmenté significativement depuis la comptabilisation initiale) → Comptabilisation d'une dépréciation égale aux pertes attendues suite à un défaut qui intervientrait sur la maturité du crédit.
- Bucket 3 (Encours des crédits douteux ou litigieux ou créances en défaut) → Comptabilisation d'un dépréciation égale aux pertes de crédit attendues sur la durée de vie résiduelle de l'actif financier.

Dès lors, les changements introduits par IFRS 9 imposent aux établissements de crédit de comptabiliser des dépréciations sur l'ensemble de leurs encours, ceci ayant pour conséquence une augmentation des provisions en date de première application (First Time application - FTA).



2.3. Critères de segmentation des créances :

Le principe de l'algorithme de segmentation (ou staging) est de retenir le critère le plus prudent pour l'allocation des créances de la banque selon l'arbre décisionnel suivant :



Conformément aux principes de la norme IFRS9, les règles arrêtées dans le cadre de la FTA sont les suivantes et s'appuient sur les critères énoncés ci-dessous :

CRITÈRES	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Classe BAM(*) pour les CES(*)			✓
Ancienneté de l'échéance	<= à 30j	Entre 30 et 90j	> à 90j
Ancienneté de l'impayé	<= à 30j	Entre 30 et 90j	> à 90j
Ancienneté du dépassement	<= à 30j	Entre 30 et 90j	> à 90j
Ancienneté du débit	<= à 30j	Entre 30 et 90j	> à 90j
Créance en Watch-List		✓	
Crédit restructuré		✓	
Engagement par signature		Affecté au Bucket du compte support	
Notation(**)	de 1 à 3	Absence ou dégradation	8

(**) La mesure des risques de contrepartie au niveau de la banque repose sur un système de notation interne ; adapté à chaque typologie de clientèle, et dont le suivi de la performance est assuré par Direction des Risques. Une grille de notation est ainsi attribuée selon des règles précisées dans le référentiel de management du risque :

- Note de 1 à 3 : Portefeuille sain non sensible
- Note de 4 à 7 : Portefeuille sain sensible
- Note 8 : Créances en défaut

Les règles d'affectation des créances en « Bucket 2 » sont basées sur le principe de dégradation des notes suivant :

- Dégradation de 3 crans ou plus de la note la plus ancienne pour les classes 1, 2 et 3
- Dégradation de 2 crans ou plus de la note la plus ancienne pour les classes 4 et 5
- Dégradation de 1 cran ou plus de la note la plus ancienne pour les classes 6 et 7
- Absence d'une note ancienne pour les classes 4, 5, 6 et 7

2.4. Dérogation

Dans des cas exceptionnels et dûment justifiés, la Banque peut procéder au classement d'une créance dans la « Bucket » qu'elle estime appropriée. Ces cas sont documentés, justifiés et soumis au Comité Provisionnement et au Comité des Risques pour approbation. A noter, ces dérogations sont possibles à la fois pour l'amélioration comme pour la dégradation de « Bucket ».

Estimation des paramètres du modèle de dépréciation

2.5. Principe

Dans le cas des actifs financiers, une perte de crédit est la valeur actualisée de la différence entre les deux valeurs suivantes :

- Les flux de trésorerie contractuels qui sont dus à la banque selon les termes du contrat ;
- Les flux de trésorerie que la banque s'attend à recevoir.

L'estimation des pertes attendues dans une hypothèse de scénario économique S s'appuie sur la formule de calcul suivante faisant appel à différents paramètres de risques :

$$ECL^S = \sum_t \frac{EAD_t \cdot PD_t^S \cdot LGD_t^S}{(1+r)^t}$$

COMPTE CONSOLIDÉ AU 31/12/2018

Avec :

EAD_t : exposition en cas de défaut à l'instant t,

PD_t^* : probabilité de défaut à t selon S,

LGD_t^* : perte en cas de défaut,

r : taux d'intérêt effectif de l'encours.

2.6. Paramètres de risques

Les paramètres de risques sont déterminés par la Direction des Risques en fonction des études statistiques basées sur l'historique des données de la Banque ou par l'acquisition de modèles externes. Ces paramètres de risques font l'objet d'un backtesting selon une fréquence annuelle. Le calcul des provisions est réalisé de façon trimestrielle par la Direction des Engagement qui s'appuie sur une solution informatique développée à cet effet.

2.7. Probabilité de Défaut

La PD (*) est définie comme la probabilité que les emprunteurs fassent défaut à un horizon donné t. La PD utilisée pour l'estimation des pertes attendues en vertu des principes de la norme IFRS9 est calculée pour chaque classe homogène de risque.

Pour les actifs financiers qui sont dans le « Bucket 1 » (i.e. sains non sensibles), une PD à 12 mois est calculée soit la probabilité de défaut pouvant survenir dans les 12 mois suivant la date d'arrêté.

Pour les actifs financiers du « Bucket 2 » (i.e. sains sensibles), une PD à maturité est calculée et, par définition, les actifs financiers du « Bucket 3 » (i.e. défauts) ont une PD de 1.

Dans ce cadre, CIHBANK a choisi d'estimer la PD 12 mois via la construction de matrices de transition annuelles. Ces matrices de transition ont ensuite fait l'objet d'une approche Markovienne pour leur élévation à la puissance n afin de déterminer les PD à maturité.

Pour des cas spécifiques, la banque peut opter pour un modèle externe pour ses PD 12 mois et à maturité si l'effectif et les défauts associés présentent des observations faibles en nombre et/ou en profondeur historique.

2.8. LGD (*) ou Perte en cas de défaut

La LGD est une estimation de la perte relative à un actif financier dans le cas où survient un défaut, et ce en fonction de la valeur de recouvrement attendue.

CIHBANK a ainsi retenu une estimation de LGD fondée sur une approche dynamique faisant appel aux garanties extraites du système de gestion traitant cet aspect. La Banque n'a pas retenu l'approche forfaitaire et a adopté une LGD calculée de façon individuelle par contrat, en retenant les variables suivantes :

- La probabilité de retour en sain de l'exposition ;
- Le niveau et de la nature du collatéral éligible ;
- Le taux de recouvrement attendu des autres sources de remboursement autres que les garanties
- Les perspectives économiques futures (i.e. « Forward Looking »).

Ainsi la formule de la LGD à un instant t dans une hypothèse de scénario économique S est la suivante :

$$LGD_t^S = (1 - CR) \cdot \max (0; 1 - T_{CA} \cdot \left(\frac{RR_C^S}{EAD_t} + RR_0 \right))$$

Avec :

CR : taux de retour en sain,

T_{CA} : taux de créance âgée,

RR_C^S : Montant du recouvrement attendu de la réalisation du collatéral selon le scénario S,

EAD_t : exposition en cas de défaut à l'instant t,

RR_0 : taux de recouvrement provenant de sources autres que les garanties.

2.9. EAD (*) ou Exposition en cas de défaut

L'EAD (exposition en cas de défaut) est l'exposition (Bilan et hors bilan) encourue par la banque en cas de défaut de son débiteur. C'est donc le montant du prêteur exposé au risque de défaut de l'emprunteur qui représente le risque que le débiteur ne remplisse pas son obligation de rembourser le créancier.

La formule de calcul de l'EAD retenue par la banque est la suivante :

$$EAD_t = (1 - RA) \cdot Bilan_t + CCF \cdot Hors Bilan_t$$

Avec :

RA : taux de remboursement anticipé

CCF : Crédit conversion factor (facteur de conversion du Hors Bilan)

2.10. Le Forward looking :

Il s'agit de la prise en compte des données économiques prospectives dans le calcul des provisions en procédant à la définition des scénarios économiques et leurs impacts sur les probabilités de défaut, et ce à travers les principes suivants :

- Définition des scénarios économiques selon les critères suivants (Taux de croissance, taux d'inflation, taux de dépenses rapporté au PIB(*), taux d'épargne) ;

- Définition des corrélations entre ces critères économiques et les probabilités de défaut ;

- Modélisation des probabilités de défaut et des pertes attendus par rapport à cette corrélation ;

- Pondération des résultats par la probabilité de réalisation selon les scénarios retenus.

En complément du scénario standard utilisé pour la modélisation des paramètres du modèle (PD et LGD), deux autres scénarios ont été considérés :

- Scénario défavorable : Issu d'une projection macroéconomique défavorable induisant une augmentation des probabilités de défaut et/ou pertes en cas de défaut ;

- Scénario favorable : Issu d'une projection macroéconomique favorable induisant une diminution des probabilités de défaut et/ou des pertes en cas de défaut.

Les pondérations des scénarios sont définies suivant une approche prudente à l'égard de l'évolution des indicateurs économiques, elles se présentent comme suit :

- Scénario central : 50%

- Scénario défavorable : 40%

- Scénario Favorable : 10%

(*) Lexique :

IAS : International Accounting Standards

IFRS : International Financial Reporting Standards

SSPI: Solely Payments of Principal and Interest (caractéristiques des flux de trésorerie contractuels)

AFS : Available For Sale (disponible à la vente)

HTM : Hold To Maturity (détenu jusqu'à l'échéance)

FTA : First Time Application (première application)

HTC : Hold to Collect

HTCS : Hold to Collect & Sell

FV : Fair Value (Juste valeur)

P/L : Profit & Loss (Perte et profit)

JVOCI : Juste valeur par Other Comprehensive Income (Juste Valeur par capitaux propres)

RR_C : Montant du recouvrement

attendu de la réalisation du

collatéral selon le scénario S,

ECL ou EL : Expected Credit Loss

(Perte de crédit attendue)

EPS : Engagement Par Signature

BAM : Bank-Al-Maghrib

CES : Crédance en souffrance

PIB : Produit Intérieur Brut

PD : Probabilité de défaut

LGD : Loss Given Default

EAD : Exposition At Default

RA : Taux de Remboursement

Anticipé

CCF : Credit Conversion Factor

(facteur de conversion)

CR : Taux de Retour en Sain,

TCA : Taux de Crédance Agée,

principe de prudence suivant

l'ancienneté des créances en

défaut

RRO : taux de recouvrement

provenant de sources autres que

les garanties.

r : taux d'intérêt effectif de

l'encours.

DECOMPTABILISATION D'ACTIFS OU DE PASSIFS FINANCIERS

Un actif financier tel que défini par la norme IAS 32 « Instruments financiers: présentation » est sorti du bilan en tout ou en partie lorsque le Groupe n'attend plus de flux de trésorerie futurs de celui-ci et transfère la quasi-totalité des risques et avantages qui lui sont attachés.

Le Groupe décomptabilise un passif financier seulement lorsque ce passif financier est éteint, c'est-à-dire lorsque l'obligation précisée au contrat est éteinte, est annulée ou est arrivée à expiration.

DETTE

Les dettes émises par le Groupe sont enregistrées initialement à leur coût qui correspond à la juste valeur des montants empruntés nets des frais de transactions. Ces dettes sont évaluées en date de clôture à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif et sont enregistrées au bilan en Dettes envers les établissements de crédits, en Dettes envers la clientèle ou en Dettes représentées par un titre.

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature de ces dettes : dettes à vue (dépôts à vue, comptes ordinaires) et dettes à terme pour les établissements. Ces titres intègrent les opérations de pension, matérialisée par des titres ou des valeurs, effectuées avec ces agents économiques.

Dans le cas des dettes financières issues de la comptabilisation des contrats de location-financement, la dette financière constatée en contrepartie de l'immobilisation corporelle est initialement comptabilisée à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

Les titres de créances émis comprennent les dettes représentées par des titres cessibles émis par le Groupe CIH (certificats de dépôt, obligations, Bons HBM,...), à l'exception des bons de caisse et des dettes subordonnées.

Les dettes subordonnées comprennent les dettes émises par le Groupe CIH (tels que les emprunts obligataires subordonnés). Le remboursement desdits emprunts subordonnés, en cas de liquidation, ne peut intervenir qu'après le désintéressement de tous les autres créanciers.

COMPTE DE REGULARISATION ET AUTRES ACTIFS ET PASSIFS

Comptes de régularisation et autres actifs

Les comptes de régularisation comprennent, notamment, les comptes de règlement et d'encaissement relatifs aux opérations sur titres, les charges constatées d'avance et les produits à recevoir. Les autres actifs comprennent, notamment, les créances sur le personnel, les créances sur les organismes sociaux, les sommes dues par l'Etat (hors actifs d'impôt exigible et différé), les valeurs et emplois divers et les comptes de débiteurs divers qui ne figurent pas dans les autres postes de l'actif.

Comptes de régularisation et autres passifs

Les comptes de régularisation comprennent, notamment, les comptes de règlement et d'encaissement relatifs aux opérations sur titres, produits constatés d'avance et charges à payer. Les autres passifs comprennent, notamment, les dettes envers le personnel, les dettes envers les organismes sociaux, les sommes dues à l'Etat (hors passifs d'impôt exigible et différé) et les comptes de créateurs divers qui ne figurent pas dans les autres postes du passif.

ACTIFS ET PASSIFS EVENRUELS

Actifs éventuels

Un actif éventuel est un actif potentiel résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance (ou non) d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle du Groupe. Les actifs éventuels ne sont pas comptabilisés par le Groupe CIH mais font l'objet d'une communication de cette éventualité d'entrée d'avantages économiques, lorsque leur montant est significatif.

Passifs éventuels

Un passif éventuel est :

- une obligation potentielle résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance (ou non) d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entité ;
- ou
- une obligation actuelle résultant d'événements passés mais qui n'est pas comptabilisée car :
- il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- ou
- le montant de l'obligation ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés (sauf dans le cadre d'un regroupement d'entreprise conformément à la norme IFRS 3) mais font l'objet d'une communication en notes annexes lorsque leur montant est significatif.

AVANTAGES AU PERSONNEL

Le Groupe CIH offre un certain nombre d'avantages à ses employés et portant essentiellement sur les éléments suivants:

- prime de fin de carrière ;

- prime d'ancienneté ;

- indemnité de départ à la retraite anticipée.

Régimes à prestations définies

L'engagement porte sur un montant ou niveau de prestations prédefini.

La méthode des unités de crédit projetées est utilisée pour les régimes à prestations définies. Cette méthode permet d'imputer, au compte de résultat, le coût de la prestation sur la durée d'activité prévue du salarié.

La méthode dite du « corridor » a été supprimée à partir du 1er Janvier 2013 avec l'obligation de reconnaître les écarts actuariels en capitaux propres (autres éléments du résultat global) et avec l'application d'une table de mortalité prospective.

Régimes à cotisations définies

Dans le cas de régimes à cotisations définies, le montant est comptabilisé en charge de l'exercice. L'obligation du Groupe CIH se limite à payer le montant que le groupe a accepté de verser aux organismes de prévoyance sociale pour le compte des salariés.

Indemnités de départ à la retraite anticipée

Une provision pour indemnités de fin de contrat de travail doit être comptabilisée dans le seul cas où le Groupe est fermement engagé à mettre fin à l'emploi avant la date normale de mise à la retraite ou à octroyer des indemnités de fin de contrat de travail dans le cadre d'une offre faite pour encourager les départs volontaires. Le CIH doit avoir un plan formalisé et détaillé de licenciement sans possibilité réelle de se rétracter.

COMPTE CONSOLIDÉ AU 31/12/2018

Principales hypothèses retenues

	Indemnités de départ à la retraite		Autres avantages long terme	
	31-Décembre-18	31-Décembre-17	31-Décembre-18	31-Décembre-17
Hypothèses (moyennes pondérées)	-	-	-	-
Taux d'actualisation	5,40%	5,30%	4,80%	4,80%
Taux d'augmentation des salaires	4,00%	4,00%	4,00%	4,00%
Rendement attendu à long terme des actifs	-	-	-	-
Nombre de bénéficiaires :	-	-	-	-
- Actifs	2 042	1 854	2 042	1 854
- Retraités	-	-	-	-
Composition de l'actif de régime	-	-	-	-

Le passif résultant des avantages au personnel est égal à la valeur actualisée des flux de paiements futurs estimés. Ce calcul prend en compte les hypothèses actuarielles et démographiques. Le taux d'intérêt utilisé pour l'actualisation est celui des bons de trésors augmenté d'un spread de risque situé entre 1,1% et 1,4%. Les bons de trésors retenus sont ceux qui ont une échéance équivalente à l'échéance moyenne du passif résultant des avantages au personnel. Ainsi, pour les indemnités de départ et l'ancienneté, les maturités respectives suivantes ont été retenues : 15 ans et 7 ans.

IMPÔTS DIFFÉRÉS

La norme IAS 12 impose la comptabilisation d'impôts différés pour l'ensemble des différences temporelles existantes entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et des passifs du bilan, à l'exception des goodwill.

Les taux d'impôt retenus sont ceux dont l'application est attendue lors de la réalisation de l'actif ou du passif dans la mesure où ces taux ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture de l'exercice. Le montant d'impôts différés est déterminé au niveau de chaque entité fiscale.

Les actifs d'impôts relatifs aux différences temporelles et aux reports déficitaires ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable qu'un profit taxable futur déterminé avec suffisamment de précision soit dégagé au niveau de l'entité fiscale.

Les impôts exigibles et/ou différés sont comptabilisés au compte de résultat de la période sauf s'ils sont générés par une transaction ou un événement comptabilisé directement en capitaux propres. Le calcul des impôts différés ne fait pas l'objet d'une actualisation.

PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRES DE CONTRATS CONCLUS AVEC DES CLIENTS

La norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients » remplace les normes IAS 11 « Contrats de construction », IAS 18 « Produits des activités ordinaires », ainsi que toutes les interprétations liées IFRIC 13 « Programmes de fidélisation de la clientèle », IFRIC 15 « Contrats de construction de biens immobiliers », IFRIC 18 « Transferts d'actifs provenant de clients » et SIC 31 « Produits des activités ordinaires - opérations de troc impliquant des services de publicité ».

Pour la première application de la norme IFRS 15, CIH BANK a choisi la méthode rétrospective modifiée sans comparatif au niveau de l'exercice 2017.

L'application de la norme IFRS 15 n'a pas eu d'impact significatif sur le résultat et les capitaux propres.

PROVISIONS

Le Groupe comptabilise une provision dès lors qu'il existe une obligation légale ou implicite envers un tiers qui se traduira par une sortie de ressources, sans contrepartie attendue, nécessaire pour éteindre cette obligation et pouvant être estimée de façon fiable. Les montants comptabilisés en provisions tiennent compte d'un échéancier de décaissements et sont actualisés lorsque l'effet du passage du temps est significatif.

Les passifs éventuels, hors regroupement d'entreprises ne sont pas provisionnés. La mention en annexe est obligatoire lorsque le passif ou l'actif éventuel est significatif.

PRODUITS ET CHARGES D'INTERETS

Les produits et charges d'intérêts sont comptabilisés dans le compte de résultat pour tous les instruments financiers évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

PRODUITS NETS DE COMMISSIONS

Le Groupe enregistre en résultat les produits et charges de commissions sur prestations de services en fonction de la nature des prestations auxquelles elles se rapportent.

Les commissions rémunérant des services continus, telles certaines commissions et frais de dossiers relatifs à l'octroi de crédit, sont en principe établis en résultat sur la durée de la prestation rendue. Les commissions rémunérant des services ponctuels, telles les commissions relatives aux droits de garde sur titres en dépôt, ou les commissions sur gestications de titres, sont intégralement enregistrées en résultat, quand la prestation est réalisée, au niveau de la rubrique Produits de commissions- Prestation de services et autres.

Compte tenu de l'impact non significatif des commissions, la banque n'a pas procédé à leur étalement.

FRAIS DE PERSONNEL

La rubrique frais de personnel comprend l'ensemble des dépenses liées au personnel ; elle intègre notamment les rémunérations du personnel, les provisions au titre des avantages à long terme et indemnités de départ, ainsi que les charges sociales y afférentes.

COUT DU RISQUE

La rubrique « coût du risque » comprend les dotations nettes des reprises aux dépréciations pour risques de contrepartie et provisions pour litiges. Les dotations nettes aux provisions sont classées par nature dans les rubriques du compte de résultat correspondantes.

RESULTAT DES AUTRES ACTIVITES

Produits des autres activités

Il s'agit des produits provenant des autres activités à l'exclusion de ceux ayant le caractère d'intérêt ou la nature de commission. Il s'agit notamment, des produits des opérations de location-financement, d'exploitation directe générées par les unités hôtelières du Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier, des produits sur opérations de promotion immobilière et des produits liés aux immeubles de placements (reprises de dépréciation, variations de valeur positives et autres produits).

Charges des autres activités

Il s'agit des charges provenant des autres activités à l'exclusion de ceux ayant le caractère d'intérêt ou la nature de commission. Il s'agit notamment, des charges des opérations de location-financement, des activités hôtelières des filiales, des charges sur opérations de promotion immobilière et des charges liées aux immeubles de placements (dotations aux amortissements, variations de valeur négatives et autres charges).

IMPÔT SUR LES RESULTATS

La charge d'impôt de l'exercice correspond à la somme des deux composantes suivantes : impôt exigible et impôt différé. L'impôt exigible est le montant des impôts sur le bénéfice payables (récupérables) au titre du bénéfice imposable (perte fiscale) d'un exercice. La charge (ou le produit) d'impôt différé correspond aux montants d'impôts sur le résultat payables (ou recouvrables) au cours de périodes futures au titre de différences temporelles imposables (ou déductibles).

RESULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le nombre moyen d'actions en circulation de la période et des exercices antérieurs présentés est calculé hors actions éventuelles d'auto détention et actions détenues dans le cadre de plans d'options d'achat.

TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

Afin d'élaborer le tableau des flux de trésorerie, la trésorerie est l'équivalent de trésorerie comprennent les comptes de caisse, les dépôts et les prêts et emprunts à vue auprès des banques centrales et des établissements de crédit.

PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés du Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier sont établis trimestriellement à partir des comptes individuels du Crédit Immobilier et Hôtelier et de toutes les entités sur lesquelles il exerce un contrôle ou une influence notable.

Filiales

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Le contrôle s'entend comme le fait de détenir le pouvoir sur l'entité, d'être exposé ou de bénéficier de droits sur les rendements variables vu l'implication dans l'entité et enfin, le fait d'avoir la capacité d'influencer sur ces rendements eu égard du pouvoir détenu.

Les états financiers des sociétés contrôlées sont consolidés dès que le contrôle devient effectif et jusqu'à ce que ce contrôle cesse.

La quote-part de résultat net et de capitaux propres revenant aux tiers vient respectivement en déduction du résultat net et des capitaux propres de l'ensemble consolidé et est présentée sur la ligne « intérêts minoritaires ».

Participations dans les entreprises associées

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur la gestion et la politique financière sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence; l'influence notable étant présumée lorsque plus de 20% des droits de vote sont détenus.

Selon la méthode de la mise en équivalence, les titres de participation sont comptabilisés au coût, ajusté des modifications post-acquisition dans la quote-part de l'investisseur dans l'entité détenue, et des éventuelles pertes de valeurs de la participation nette. Les pertes d'une entité consolidée selon la méthode de la mise en équivalence qui excèdent la valeur de la participation du groupe dans cette entité ne sont pas comptabilisées, sauf si :

- le groupe a une obligation légale ou implicite de couvrir ces pertes ; ou
- le groupe a effectué des paiements au nom de l'entreprise associée.

Tout excédent du coût d'acquisition sur la quote-part du groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise associée à la date d'acquisition, est comptabilisé en tant que goodwill mais n'est pas présenté au bilan parmi les autres goodwill du Groupe. Ce dernier est, en effet, inclus dans la valeur comptable de la participation mise en équivalence et est testé pour dépréciation dans la valeur comptable totale de la participation. Tout excédent de la quote-part du groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité sur le coût d'acquisition, est comptabilisé immédiatement en résultat.

Les participations dans des entités sur lesquelles le Groupe a cessé d'exercer une influence notable ne sont plus consolidées à partir de cette date et sont évaluées au plus bas de leur valeur d'équivalence à la date de sortie de périmètre ou de leur valeur d'utilité.

Retraitements de consolidation

Toutes les transactions, ainsi que les actifs et passifs réciproques significatifs entre les sociétés consolidées par intégration globale sont éliminés. Il en est de même pour les résultats internes au Groupe (dividendes, plus-values...).

Les résultats des cessions internes réalisées avec les sociétés mises en équivalence sont éliminés dans la limite du pourcentage d'intérêt du Groupe dans ces sociétés.

Date de clôture

Toutes les entités du Groupe sont consolidées à partir de comptes annuels au 31 décembre, semestriels au 30 juin ou trimestriels au 30 mars et au 30 septembre.

Une liste des entités consolidées par le Groupe à la date de clôture est fournie en annexe.

Regroupements d'entreprises

Le Groupe retient la méthode de l'acquisition afin de comptabiliser ses regroupements d'entreprise. Le coût d'acquisition comprend, à la date du regroupement, les éléments suivants :

- la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquis ;
- les éventuels instruments de capitaux propres émis par le Groupe en échange du contrôle de l'entité acquise ;

Les actifs, passifs, passifs éventuels identifiables de l'entité acquise qui répondent aux critères de comptabilisation énoncés par la norme IFRS 3 sont comptabilisés à la juste valeur à l'exception des actifs (ou groupe d'actifs), répondant aux dispositions de la norme IFRS 5 pour une qualification d'actifs non courants destinés à être cédés, alors comptabilisés et évalués à la juste valeur diminuée des coûts nécessaires à la vente.

Dans le cas d'une première consolidation d'une entité, le Groupe procède dans un délai n'excédant pas un an à compter de la date d'acquisition à l'évaluation de tous les actifs, passifs et passifs éventuels à leur juste valeur.

Le goodwill ou « écart d'acquisition » correspond à la différence entre le coût d'acquisition et la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables. Il suit les principes définis dans le paragraphe « Goodwill ».

Goodwill

Le goodwill ou « écart d'acquisition » représente l'excédent du coût d'acquisition sur la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise.

COMPTE CONSOLIDÉ AU 31/12/2018

Le goodwill est comptabilisé à l'actif du bilan. Il n'est pas amorti et fait l'objet de test de pertes de valeur annuel ou dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause la valeur comptabilisée au bilan. Les pertes de valeur enregistrées ne peuvent pas faire l'objet d'une reprise ultérieure.

Lorsque la quote-part de la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquise excède le coût d'acquisition, un écart d'acquisition négatif est immédiatement comptabilisé en résultat, et ce après revue et ré-estimation de l'évaluation des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

Lors de la cession d'une filiale, le montant du goodwill attribuable à la filiale est inclus dans le calcul du résultat de cession.

Pour les regroupements d'entreprise intervenus avant le 1er janvier 2007, le goodwill est maintenu à son coût présumé qui représente le montant comptabilisé selon les principes comptables marocains. Le classement et le traitement des regroupements d'entreprises qui ont eu lieu avant le 1er janvier 2007 n'ont pas été modifiés à l'occasion de l'adoption des normes IFRS au 1er janvier 2007 conformément aux dispositions de la norme IFRS 1.

Recours À des estimations

Certains montants comptabilisés dans les comptes consolidés reflètent les estimations et les hypothèses émises par la Direction notamment lors de l'évaluation en juste valeur des instruments financiers et lors de l'évaluation des écarts d'acquisition, des immobilisations incorporelles, des dépréciations d'actifs et des provisions.

Le Groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les montants qui figurent dans ses futurs états financiers consolidés sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses.

Les principales estimations significatives faites par le Groupe portent notamment sur les éléments ci-après :

- Provisions pour dépréciation des créances clients ;
- Goodwill ;
- Provisions pour risques et charges ;
- Avantages au personnel.

OPÉRATIONS DE TITRISATION

La titrisation est une technique financière permettant à un établissement de crédit de vendre ses créances en les transformant en titres liquides et négociables. L'établissement cédant, vend un lot de créances à une structure 'Entité Structurée' : le Fonds de Placement Collectif en Titrisation (FPCT).

Le FPCT émet des parts représentatives de ces créances. Ces parts sont placées auprès d'investisseurs. Les créances s'amortissent, et les flux ainsi générés, intérêt comme capital, sont rétrocédés au FPCT par le recouvreur. Les sommes ainsi versées sont affectées au remboursement et à la rémunération des parts. Le Fonds est couvert contre les risques de défaillance des débiteurs par un ensemble de garanties et de sûretés telles que les sûretés réelles attachées aux créances, la constitution du Fonds de réserve, l'émission de la part résiduelle et enfin les avances techniques.

La Titrisation est une technique financière qui offre plusieurs avantages et opportunités dans des conditions normales du marché et des banques.

En effet, la Titrisation est un moyen efficace pour essentiellement :

1. Augmenter la capacité de financement d'un établissement : La Titrisation est un moyen qui permet d'alléger le bilan et de réaliser une économie en fonds propres pour le CIH. C'est une alternative efficace à l'augmentation du capital et au financement obligataire.
2. Gérer les risques de crédit, de liquidité et de taux ;
3. Profiter des opportunités que le marché offre et améliorer ainsi la rentabilité de la banque.

Le CIH a initié la création du premier fonds de titrisation au Maroc permettant d'externaliser le risque de crédit et de ne conserver que les avantages y afférents. Le premier FPCT a été émis par le CIH en avril 2002, portant sur un montant de 500 millions de dirhams, le deuxième Fonds a été émis en juin 2003, portant sur un montant de 1 000 millions de dirhams, le troisième fonds a été émis en décembre 2008 portant sur 1 500 millions de dirhams et le quatrième fonds a été émis en avril 2014 portant sur un montant de 1 200 millions de dirhams..

En normes IFRS, les Fonds de Placement Collectifs en Titrisation constituent des entités structurées au sens des dispositions de l'IFRS 10, et à ce titre font l'objet d'une consolidation. Les principaux éléments de ces fonds sont récapitulés comme suit :

FPCT	Nature des actifs	Année de création	Nominal à l'origine*	Solde au 31/12/2018*
Crédilog III	Prêts hypothécaires	2008	1 500	404,7
Crédilog IV	Prêts hypothécaires	2014	1 200	303,5

* En millions de dirhams

SECTEURS OPERATIONNELS

La norme IFRS 8 préconise aux entités de fournir des informations qui permettent aux utilisateurs des états financiers d'évaluer la nature et les effets financiers des activités auxquelles elles se livrent et les environnements économiques dans lesquels elles opèrent. Les secteurs opérationnels du Groupe CIH comprennent :

- L'activité banque ;
- L'activité de crédit-bail et de crédit à la consommation (activité portée essentiellement par les filiales SOFAC et Maroc Leasing) ;
- Autres activités : hôtellerie, courtage en assurance, ...etc.

RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

PARTIE I : GOVERNANCE ET GESTION DES RISQUES AU SEIN DU CIH

Le dispositif de gestion des risques du CIH s'inscrit dans le cadre du respect des dispositions réglementaires émises en la matière par le régulateur national.

Ce dispositif se fixe comme objectif d'assurer une veille permanente concernant les meilleures pratiques en matière de gestion des risques afin d'en assurer le déploiement progressif de manière à garantir un équilibre permanent entre le développement des activités du CIH et la maîtrise des risques y afférents.

I. GOUVERNANCE DES RISQUES

Le mode de gouvernance de la banque a connu une évolution au cours du 1er semestre 2009 qui s'est matérialisé à travers :

• La transformation juridique du CIH en SA à Conseil d'Administration :

Après promulgation de la loi ayant modifié la loi N° : 17/95 relative aux sociétés anonymes, et afin de tirer profit de ses apports en matière de gouvernance, et sur proposition du Conseil de Surveillance, l'Assemblée Générale Mixte du 28 05 2009 a décidé la transformation juridique du CIH en Société Anonyme à Conseil d'Administration, effective à partir de la date du 28 mai 2009 et l'adoption de nouveaux statuts de la banque.

• Modalité d'exercice de la Direction Générale :

- Conformément à la loi N°17-95 telle qu'elle a été modifiée par la Loi 20-05 promulguée par le Dahir n°1-08-18 du 23 mai 2008 et conformément aux nouveaux statuts adoptés par l'Assemblée Générale Mixte du 28 Mai 2008, le Conseil d'Administration décide que la direction générale de la société sera assumée, sous sa responsabilité, par un Directeur Général.

- Conformément aux dispositions de la loi n°17-95 telle qu'elle a été modifiée par la loi 20-05 sur les sociétés anonymes, le Conseil d'administration du 07 Octobre 2009 a décidé que le mode d'exercice de la Direction Générale est dorénavant exercé par un Président Directeur Général.

- L'Assemblée Générale du 11 Novembre 2009 a pris acte que le mode d'exercice de la Direction Générale choisi par le Conseil d'Administration en date du 28 mai 2009 est modifié par le Conseil d'Administration du 07 Octobre 2009 conformément aux dispositions de la loi n°17-95 telle qu'elle a été modifiée par la loi 20-05 sur les sociétés anonymes.

Le système de gouvernance des risques adopté par le CIH s'inscrit dans le respect des dispositions émises en la matière par Bank Al-Maghrib, notamment les circulaires et directives portant sur le contrôle interne et sur la bonne Gouvernance des établissements de crédit.

Rôle du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est responsable en dernier ressort de la solidité financière du CIH. Il arrête les orientations stratégiques du CIH et assure la surveillance de la gestion de ses activités.

Il approuve, sur proposition du Président Directeur Général, la stratégie globale du CIH et sa politique de gestion des risques.

Il s'assure de la mise en œuvre, par le Président Directeur Général, d'un système de mesure, de maîtrise, de surveillance et de contrôle des risques et valide les limites globales d'expositions aux risques fixées par la Direction Générale.

Le Conseil d'Administration est tenu régulièrement informé des expositions aux risques du CIH à travers notamment le Comité d'Audit.

Rôle de la direction générale

La Direction Générale est responsable de la mise en œuvre de la stratégie risque fixée par le Conseil d'Administration. Elle décline cette stratégie en politique et limites et veille à leur application dans les processus de gestion et d'allocation des fonds propres.

La Direction Générale définit les pouvoirs, les responsabilités et les compétences des différentes entités impliquées dans la gestion des risques et s'assure de la mise en place d'un système de contrôle interne indépendant et efficient.

Elle s'assure de l'existence d'un système de Reporting approprié qui lui permet de disposer d'informations pertinentes et régulièrement mises à jour sur l'exposition du CIH aux différents risques.

La Direction Générale se fait assister dans ces missions par des structures dédiées à la gestion des risques et au contrôle et par des Comités spécialisés de suivi et de surveillance des risques.

Rôle des structures et Comités spécialisés dans la gestion des risques et le contrôle

Le dispositif de gestion des risques et de contrôle interne est organisé autour de plusieurs structures dédiées à la gestion des risques et au contrôle des aspects réglementaires et des normes et procédures internes. Ces structures rendent compte régulièrement à des Comités relevant de la Direction Générale en charge du suivi des aspects risques et contrôles.

Les structures

- Le pôle Risques composé de la Direction des Engagements et la Direction des Risques ;
- Le Pôle Conformité ;
- La Direction de l'Audit et de l'Inspection Générale.

Les Comités relevant de la Direction Générale

- Le Comité de Management des Risques ;
- Le Comité du Contrôle Interne ;
- Le comité de pilotage des risques de crédit ;
- Le Comité des Engagements ;
- Le Comité de Recouvrement ;
- Le Comité de Suivi des Risques sensibles ;
- Le Comité de Suivi des Affaires Spéciales ;
- Le Comité de Suivi du Contentieux ;
- Le Comité de Provisionnement ;
- Le Comité ALM ;
- Le Comité de Conformité ;
- Le Comité des risques opérationnels.

II. PROCESSUS DE GESTION DES RISQUES

En ligne avec les exigences de Bâle II et de Bâle III et des dispositions réglementaires en vigueur, le CIH a procédé à la formalisation des politiques des risques qui fixent, pour l'ensemble des risques, les règles et bonnes pratiques de gestion à respecter à chaque étape des processus de décision et de gestion à savoir, l'identification, la mesure, la maîtrise et le contrôle. Ces politiques sont régulièrement mises à jour et font l'objet de validation par le Conseil d'Administration du CIH.

Identification

L'identification des risques constitue une étape clé dans les processus de gestion des risques du CIH. A ce titre, la banque a lancé d'importantes actions pour constituer une cartographie par nature de risque.

Mesure

Le CIH a acquis des progiciels de mesure et de gestion des risques.

Pour le risque de crédit, principal risque de la banque, le progiciel permet au CIH de disposer, pour chaque client de la banque, d'une vision exhaustive de l'ensemble des engagements bilan et hors bilan, les techniques d'atténuation du risque crédit et les provisions qui leur sont associées ainsi que l'exigence en fonds propre requise.

Pour l'évaluation du risque de crédit à l'octroi, le CIH a mis en place un système de notation interne pour les crédits aux particuliers, d'une grille de notation pour les crédits à la promotion immobilière et les crédits aux entreprises. Ces modèles sont utilisés aussi pour la revue annuelle des portefeuilles.

Pour les risques opérationnels, Le CIH a mis en place un progiciel pour la gestion en work-flows de ces risques.

Maîtrise

Une fois les risques identifiés et mesurés, il s'agit de veiller à leur maîtrise en vue de leur atténuation à travers des mesures dédiées à cet effet (politiques de gestion des risques, limites, plans d'urgence, ...).

Limites

L'objectif des limites est de contenir les risques à des niveaux compatibles avec les politiques internes et les seuils de tolérance aux risques fixés par le Conseil d'Administration et la Direction Générale. Le CIH a mis en place des limites pour les risques de crédit, de marché, de taux et de liquidité.

Plan d'urgence

Un plan d'urgence permet, en cas de crise, de déclencher certaines actions permettant de limiter les conséquences liées aux risques. Ce plan couvre des risques spécifiques, comme le risque de liquidité ou la continuité d'exploitation (PCA et PSI) en cas de survenance d'événements majeurs.

Contrôle et surveillance

Pour l'ensemble des activités de la banque, un contrôle de premier niveau est assuré par les opérationnels (Surveillance Permanente) et un contrôle de deuxième niveau par le Pôle Conformité pour ce qui est du risque de non conformité et les autres acteurs du contrôle interne pour les autres catégories de risque (Direction des Risques, Direction de la Comptabilité, RSSI...). La Direction de l'Audit assure un contrôle de troisième niveau.

Par ailleurs, l'une des missions de la Direction des risques consiste à suivre et à reporter régulièrement les expositions de la banque aux différents risques et le respect des limites fixées à travers un système de Reporting.

PARTIE II : DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES

Eléments qualitatifs sur le dispositif de gestion du risque de l'établissement

I. RISQUE DE CRÉDIT

On entend par risque de crédit, le risque qu'une contrepartie ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements à l'égard de la banque. Ce risque concerne notamment les crédits octroyés, mais aussi les titres détenus et le hors bilan.

Le CIH a mis en place un dispositif de gestion et de maîtrise des risques de crédit, encadrées par la réglementation et les bonnes pratiques et s'appuyant sur un socle de politiques et de méthodes ainsi que sur son expertise notoire dans le domaine des crédits.

a. Principes de base régissant l'activité de crédit

L'activité de crédit au CIH Bank s'appuie, en particulier, sur les principes de base suivants:

- Respect de la réglementation et de la déontologie régissant l'activité de crédit ;
- Respect des normes internes et politiques de risques régissant l'octroi des crédits à la clientèle (quantum de financement, pourcentage d'endettement, taux de couverture par les garanties requises, etc.) ;
- Séparation des tâches notamment entre les structures commerciales, et les fonctions d'appréciation et de contrôle du risque.
- Double regard en matière d'analyse des demandes de crédits grands comptes opérée par des structures indépendantes ;
- Recours aux systèmes de notation en tant qu'outils d'aide à la prise de décisions d'octroi ou de renouvellement et de tarification ;
- Collégialité dans la prise de décision d'octroi des crédits ;
- Double signature de tous les actes liés à la mise en place des crédits autorisés ;
- Contrôle, en central, des garanties reçues avant toute utilisation des nouveaux concours accordés.
- Système de délégation de pouvoir approprié.
- Respect des valeurs dont la gestion des conflits d'intérêts notamment les crédits aux personnes physiques ou morales apparentées qui sont soumis, conformément à la réglementation, à la validation du Comité Stratégique, émanant du Conseil d'Administration.

Ces principes sont intégrés et détaillés dans les Politiques Risques. Ces politiques font l'objet de validation et de revues régulières par le Comité des Risques émanant du Conseil d'Administration.

b. Politiques Risques

La gestion des risques au sein de CIH BANK est encadrée par ensemble de politiques risques organisées en une politique risque mère et des politiques risques par thème.

Ces politiques couvrent non seulement le volet risque de crédit, mais également les volets risque opérationnel, PCA et risques de marché, de taux et de liquidité.

Par ailleurs, le volet crédit est couvert par les politiques suivantes :

- Politique Risque Banque de l'entreprise ;
- Politique Risque Banque de l'immobilier ;
- Politique Risque Banque des particuliers ;
- Politique Risque marché des professionnels ;
- Politique de provisionnement ;
- Charte des risques sensibles.

c. Comités Crédit

Des Comités sont tenus régulièrement afin d'assurer le pilotage et le suivi des travaux liés à l'activité crédit. On distingue entre:

- Les comités d'octroi, notamment :
 - Comités Banques de l'Entreprise
 - Comité Banque de l'Immobilier
 - Comité Banque de Détail
 - Comité Stratégique
 - Comité des Engagements
- Les comités de pilotage et de suivi, notamment :
 - Comité de provisionnement
 - Comité grands risques
 - Comité risques sensibles
 - Comité de pilotage risque de crédit
 - Comité Management des risques.
- Les Comités émanant du Conseil d'Administration, notamment le Comité des Risques.

d. Procédures Engagements

Le processus d'octroi de crédit chez CIH Bank est encadré par un ensemble de procédures détaillant le mode opératoire des processus et les contrôles à réaliser.

Le processus d'octroi, tel que décrit dans nos procédures repose en autre sur les principes suivants :

- Connaissance du client,
- Analyse du dossier juridique,
- Appréciation du secteur d'activité,
- Niveau d'endettement,
- Relation avec la banque,
- Garanties proposées,
- Analyse technique si nécessaire,
- Qualité de la contrepartie,
- Formalisation de la décision via le Comité Compétent,
- Respect de nos politiques risques,
- Respect du système de délégation des pouvoirs.
- Respect du dispositif de contrôle.

Le processus de mise en place des crédits s'articule autour des principales actions suivantes, respectant le principe de séparation des tâches :

- Elaboration des contrats par la Direction du Support Juridique et Contrôle par la Direction des Engagements;
- Vérification des garanties par la Direction Traitement des Prêts ;
- Visite technique si nécessaire par la Direction des Engagements ;

- Déblocage/ Mise en place par la Direction Traitement des Prêts.

Ce processus s'appuie sur un système d'information interne permettant la traçabilité et l'auditabilité des traitements.

e. Digitalisation du processus de gestion du risque de crédit

De part l'orientation de CIH BANK d'être une banque universelle et digitale, le processus risque de crédit particuliers est actuellement dématérialisé et digitalisé. La banque vise à généraliser cette approche aux autres activités.

f. Surveillance et pilotage du risque de crédit

Organisation de la fonction Gestion du risque de crédit

Le suivi au niveau central des engagements de la banque est assuré par la Direction des Risques et la Direction des Engagements.

Pour assurer le suivi des engagements, la Direction des Engagements est supportée par les entités : Secrétariat des Comités de crédit et de recouvrement, Analyse du risque de contrepartie, Pilotage du risque de contrepartie, Expertise et suivi technique des projets immobiliers. Le suivi, sur base agrégée, du risque de crédit est assuré par la Direction des Risques, au travers des trois entités suivantes : Modélisation et Notation interne, Reporting réglementaire fonds propres et ratio de solvabilité, Politiques et suivi des risques.

Dispositif de suivi du risque de crédit

Le suivi du risque de crédit relève aussi bien des structures commerciales que de celles en charge de la gestion du risque. En plus du suivi assuré au quotidien par les structures commerciales, un suivi en central est assuré par la Direction des Engagements d'une part et la Direction des Risques, d'autre part. En effet, CIH BANK assure un suivi des crédits par dossier et sur base agrégée à travers :

- L'analyse du risque de contrepartie lors du renouvellement;
- La renotation annuelle du portefeuille de crédits ;
- Le suivi technique des projets immobiliers;
- La production régulière de tableaux de bord d'indicateurs de suivi du risque de crédit ;
- Le suivi des impayés, des soldes irréguliers et des domiciliations par le risque et les métiers;
- Le suivi des seuils réglementaires, des limites internes, des limites groupe, des ratios prudentiels et du coût du risque;
- Des Comités spécifiques pour le suivi des risques sensibles ;
- Le déclassement automatisé des dossiers de crédits aux particuliers, et le déclassement des dossiers de grandes branches par décision du Comité Compétent.

Des reporting sont régulièrement adressés au comité des Risques, au comité de management des risques et au comité de pilotage des risques de crédit.

Système de notation de la banque

CIH BANK a mis en place des modèles et systèmes de notation par marché notamment pour les Particuliers, les Entreprises, et la Promotion Immobilière.

Toutefois, afin de couvrir tout le périmètre par le système de notation et accompagner le développement de la banque, les modèles de notation pour les Professionnels, les assurances, et les établissements de crédit sont mis en place en S2 2018.

Tout dossier de crédit est noté. La note est une résultante de critères quantitatifs et qualitatifs, reflétant la solvabilité dudit client et donnant une indication sur la tarification.

Le modèle de notation pour les entreprises est à dires d'expert et est actuellement en cours d'audit et de mise à jour avec la contribution de un cabinet externe.

La notation des Particuliers est basée sur une approche statistique et conforme au dispositif Bâle II. La note ainsi générée reflète le niveau de risque de la contrepartie. Les notes des prêts sont générées et mises à jour automatiquement par le système d'information de la banque sur la base des données mises à jour mensuellement.

Le modèle de notation pour les entreprises est à dires d'expert et fait l'objet d'audit et de mise à jour périodique. Le calcul de la note tient compte de critères quantitatifs financiers issus du bilan de l'entreprise, et de critères qualitatifs tenant compte de la qualité du client, de son secteur d'activité, de son comportement et l'historique de la relation avec la banque. La note est actualisée à l'occasion du renouvellement des autorisations ou du dépôt d'une nouvelle demande par le client et/ou de la revue annuelle du portefeuille des Entreprises.

Le modèle de notation de la Promotion immobilière est à dire d'expert. La note étant la résultante d'une note promoteur et d'une note projet. D'autres critères sont examinés lors de la revue des notes, notamment le déroulement des projets gérés par le promoteur. Une renotation est conduite par le Middle office de la banque de l'immobilier à l'occasion d'un report et/ou de la revue annuelle du portefeuille de la promotion immobilière.

Les dossiers sont notés et par les commerciaux et par les équipes engagements, et sont validés par les comités compétents.

La dégradation des notes est un critère d'inscription au comité risques sensibles et d'inscription en buket 2 et buket 3 selon la norme IFRS 9.

Les modèles de notation font l'objet de backtesting et de revue.

L'appréciation de l'évolution du portefeuille crédit de la banque par le système de notation interne fait l'objet d'un reporting adressé et présenté aux comités internes compétents et au comité des risques.

Revue des garanties

Le suivi de la valorisation des garanties est assuré d'une part, par la Direction traitement des prêts et d'autre part par la Direction des engagements lors des travaux de provisionnement trimestriels ou par le Pôle Recouvrement lorsque les dossiers leur sont transférés.

Dispositif de suivi du risque de concentration

La banque réalise un suivi particulier en ce qui concerne le risque de concentration non seulement pour se conformer aux exigences de la division des risques mais aussi dans une logique de diversification et de maîtrise des risques. Ce suivi est concrétisé via un dispositif de limites et une attention particulière accordée aux engagements dépassant 5% des fonds propres pour un même bénéficiaire via le Comité Grands Risques.

Limites fixées en termes de risque de crédit

Le suivi du risque de crédit et de concentration est étoffé d'un dispositif de limites permettant de mieux piloter l'activité et les actions à entreprendre. Le dispositif de limites, actuellement en vigueur au CIHBANK, couvre les volets suivants, en plus du Coefficient Maximum de Division des Risques (CMDR) :

- Limites par segment : des limites sont fixées pour la branche entreprise, et la branche promotion immobilière en pourcentage des fonds propres.
- Limites par groupe ;
- Limites par groupement de ligne ;
- Limité de contrepartie (activité de marché).

Ces limites sont validées par les Comités Compétents. La politique de risques du CIHBANK prévoit une révision annuelle éventuelle ou à l'occasion de tout changement dans les spécificités relatives à l'activité du crédit ou à l'aversion de la banque au risque de crédit.

COMPTE CONSOLIDÉ AU 31/12/2018

Processus de traitement des créances sensibles

La Direction des Engagements procède, trimestriellement, à une sélection des risques de crédit devenus sensibles en fonction de critères qualitatifs et quantitatifs définis. Les risques de crédit devenus sensibles sont recensés trimestriellement en fonction de critères qualitatifs et quantitatifs définis, alimentant la Watch-List des risques sensibles de la Banque. Ils font l'objet de fiches établies par les métiers et sont présentés par ces derniers à un Comité de Suivi des Risques Sensibles qui se réunit trimestriellement pour examiner les affaires en question et proposer, le cas échéant, les transferts au Pôle Recouvrement, les déclassifications ou reclassements des créances et leurs couvertures par les provisions.

Les propositions de ce Comité sont soumises au Comité de Provisionnement trimestriel pour approbation ou au comité recouvrement ou au comité engagements.

En plus du traitement des créances sensibles, les portefeuilles gérés par le Pôle Affaires Spéciales et Recouvrement font l'objet d'une analyse par le Comité de suivi des Affaires Spéciales et le Comité de Suivi du recouvrement amiable et contentieux.

Ces Comités trimestriels examinent l'évolution des portefeuilles gérés et, en particulier, les affaires à risque significatifs et décident des réajustements en termes de classification et de couverture des créances les concernant.

Système de délégation de pouvoirs

Les pouvoirs de décision en matière d'engagements sont exercés dans le respect des règles régissant les produits et services et des procédures d'instruction et de mise en place des crédits à la clientèle. En effet, CIH BANK dispose d'un recueil des pouvoirs par Banque métier (Banque de l'Entreprise, Banque de l'Immobilier, Banque des Particuliers et Professionnels), définissant les délégations de pouvoir attribuées. Les pouvoirs des Banques métiers, en matière d'octroi de crédit et de modification des conditions de crédit, s'exercent dans le cadre de Comités correspondant à chacune desdites Banques. Les autres pouvoirs sont exercés individuellement;

Il est à préciser que les pouvoirs de décision, délégués en matière de crédit, ne s'exercent que pour la clientèle en situation régulière et pour laquelle aucune information négative ne se dégage de la consultation des diverses sources d'informations sur les risques d'origine interne (ex: incidents de paiement) ou externe (ex: Centrale des risques), la notation(score). Dans le cas contraire, la demande de crédit est soumise au Comité Compétent;

Les décisions d'engagement s'accompagnent de l'obligation d'en assurer le suivi en vue de la récupération dans les meilleures conditions (recouvrement des impayés, suivi des dépassements...);

L'avavis réservé ou défavorable du Pôle Risques/Direction des Engagements est bloquant pour la décision d'octroi du crédit et nécessite un pouvoir de délégation supérieur.

II. RISQUE OPERATIONNEL

Définition du risque opérationnel

CIH BANK définit le Risque Opérationnel comme étant « Le risque de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables à des procédures, au personnel, aux systèmes internes, ou à des événements extérieurs ». Cette définition du risque opérationnel inclut le risque légal et juridique mais exclut le risque stratégique et de réputation.

Dans certains cas, les risques de crédit ou de marché pouvant tenir leur origine d'un risque opérationnel, cette catégorie de risque nommée « risque frontière » est traitée en tant que risque opérationnel proprement dit.

a. Principes de Gestion des Risques Opérationnels

Les Principes directeurs de Gestion des Risques Opérationnels se déclinent comme suit :

- La Gestion des risques opérationnels est la responsabilité de tous ;
- L'approche par les processus et l'unicité du référentiel ;
- Articulation des contrôles ;
- La hiérarchisation des risques opérationnels ;
- La gestion des risques opérationnels est un processus intégré aux autres processus ;
- Le processus de gestion des risques opérationnels est un processus évolutif, en amélioration constante ;
- La gestion des risques opérationnels est un processus supervisé ;
- Le processus de gestion des risques opérationnels est auditabile.

Un reporting est adressé régulièrement au Comité Risques Opérationnels, au Comité Management des Risques et au comité Risques, ce qui permet une prise de décision sur les actions à mener pour la réduction des risques.

b. Politiques et procédures risques opérationnels

Conformément à la réglementation et aux bonnes pratiques, la gestion des risques opérationnels est encadrée par une politique risque opérationnel, qui est une déclinaison la politique globale de gestion des risques, et par des notes de procédures spécifiques à la gestion des risques opérationnels détaillant les règles et modalités pratiques de cette politique risques opérationnels.

Des révisions de la présente politique risques opérationnels pourront être effectuées à l'initiative de la banque ou à la demande du Comité des Risques ou Comité d'Audit.

Aussi, les risques opérationnels de type interruption de processus, sont-ils régis par la politique de continuité d'activité.

c. Processus de gestion des risques opérationnels

La Direction des Risques rattachée au Pôle Risques est en charge de la gestion du Risque opérationnel. Elle intervient dans ce cadre à travers un processus défini dans la politique risques opérationnels se déclinant à travers :

- L'identification, évaluation et hiérarchisation des risques opérationnels ;
- Le traitement des risques opérationnels ;
- Le suivi du risque opérationnel.

Ce processus est intégré dans un progiciel qui est déployé depuis début 2011.

Pour assurer ses interventions, la Direction a mis en place des dispositifs de gestion des risques opérationnels, notamment :

Collecte des incidents

La collecte des incidents inclut, d'un côté, les incidents à impact financier notamment sur la base des pertes, des charges courantes et non courantes et des mouvements opérés sur les provisions. Ainsi que les incidents à impact d'image notamment sur la base de l'analyse des réclamations clients selon une vision risque opérationnel:

Collecte des indicateurs clés « KRI »

L'objectif de ce dispositif est de suivre des indicateurs chiffrés susceptibles de donner des informations sur l'environnement de risque et de contrôle (à priori et à postérieur) avec comme objectifs :

- Avoir des indicateurs pertinents observés ou calculés pour qualifier et quantifier la présence du risque opérationnel ;
- Permettre au Management et au Risk Manager de compléter et contrôler les informations qui remontent dans la base incidents et d'évaluer la pertinence du dispositif de maîtrise des risques mis en place ;

Cartographie des risques opérationnels

CIH BANK a mis en place une cartographie des risques opérationnels qui s'appuie sur la cartographie des processus de la banque. Cette cartographie a fait l'objet d'une mise à jour en 2017 pour l'ensemble des processus métiers. La refonte de la partie concernant les processus de support et de pilotage est achevée en 2018.

CIH BANK a finalisé la mise à jour de sa cartographie risques opérationnels en avril 2017 pour l'ensemble des processus métier. Ce dispositif permet de fiabiliser les risques opérationnels déjà inventoriés, en intégrant les contrôles visant à la maîtrise, d'identifier les risques résiduels devant faire l'objet d'un suivi et d'intégrer de nouveaux risques liés à l'évolution de l'activité du CIHBANK.

Le livrable de cette mise à jour contient :

- La description des processus ;
- Les risques opérationnels ;
- Les types de risques opérationnels ;
- Les types d'impacts détaillés ;
- Les contrôles de premier et deuxième niveau ;
- L'évaluation des risques bruts (historique, projective, et prudente) ;
- L'évaluation des dispositifs de contrôles associés à chaque risque ;
- L'évaluation des risques résiduels.

Les risques forts et majeurs font l'objet d'un suivi à travers des plans d'atténuation.

Couverture des processus comptables par le dispositif de gestion des risques opérationnels

Les processus comptables font partie du périmètre couvert par la cartographie des risques opérationnels et sont revus en T3 2018 ainsi que par le dispositif du contrôle permanent.

Sécurité SI

CIH BANK a mis en place un dispositif de sécurité SI comprenant notamment :

Les contrôles sont intégrés au fonctionnement courant des opérations d'administration des SI. Ces contrôles sont réalisés systématiquement par les personnes attributaires des tâches d'administration ou de supervision. Ces derniers assurent la surveillance et la maîtrise des risques liés aux opérations qu'ils réalisent au titre de leurs fonctions.

Ces contrôles sont intégrés au niveau de l'outil d'automatisation des contrôles internes et sont alimentés régulièrement par les unités opérationnelles.

Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre la cybercriminalité, des audits de sécurité et des tests d'intrusion sont réalisés chaque année en collaboration avec des prestataires spécialisés en la matière. L'objectif étant d'évaluer en continu le niveau de sécurité des plateformes et applications de la banque et en particulier celles exposées sur Internet, et le cas échéant entreprendre les actions correctives nécessaires pour pallier aux faiblesses constatées

Un volet cybercriminalité est suivi au niveau des comités risque opérationnel et comité risques.

g. Le plan de Continuité des Activités

Le plan de continuité de l'activité est un plan d'action documenté, qui expose les procédures et les systèmes nécessaires pour poursuivre ou rétablir les opérations de l'établissement de façon planifiée en cas de perturbations opérationnelles majeures.

Depuis sa conception initiale, le plan de continuité d'activité couvre aujourd'hui les processus vitaux de la banque. Il fait l'objet d'une mise à jour continue au regard des évolutions que connaissent les activités critiques de la Banque.

Le dispositif PCA est encadré par une Politique de continuité d'activité, et constitué entre autres d'un plan de gestion de crise, de plans de continuité opérationnels, d'un plan d'hébergement...

Aussi, des tests et exercices périodiques sont-ils réalisés afin de valider le caractère opérationnel du PCA et instaurer la culture de continuité d'activité.

III. RISQUE DE MARCHE

a. Définition du risque de marché

On entend par risque de marché, les risques de pertes liées aux variations des prix du marché. Ils recouvrent :

- Les risques de taux et de position sur titres de propriété relatifs aux instruments inclus dans le portefeuille de négociation ;
- Le risque de change et le risque sur produits de base encourus sur l'ensemble des éléments du bilan et du hors bilan, autres que ceux inclus dans le portefeuille de négociation.

Stratégie et Politique Risques

Dans le cadre de la stratégie globale de gestion des risques et en concomitance avec le développement substantiel que connaît l'activité de la salle des marchés de la banque, CIH BANK met actuellement en place un dispositif de maîtrise des risques portant sur les risques de change, et de contrepartie. L'activité de marché est encadrée par une politique risque de marché et un code déontologique signé par les différents intervenants concernés.

b. Organisation de la gestion du risque de marché

Les activités de marché sont organisées autour de trois entités distinctes :

- Le Front Office (Salle Des Marchés) : rattaché à la Banque de l'Entreprise ;
- Le Middle office : rattaché à la Direction des risques ;
- Le Back Office : rattaché à la Direction Flux et traitements ;
- Direction des risques/risque de marché.

Rôle de la Salle Des Marchés

La Salle des Marchés est en charge de la mise en œuvre de la politique de refinancement de la banque à travers le marché, de la gestion de la trésorerie et des portefeuilles titres de la banque et de la gestion de la couverture de la position de change.

Cette entité participe à l'élaboration de la stratégie de refinancement de la banque et elle est chargée de veiller au respect des limites et des ratios réglementaires relatifs à l'activité de la Salle des marchés.

Par ailleurs, cette entité répond aux besoins de la clientèle en termes de couverture du risque de change ou matières premières et fructifie les portefeuilles de transaction et de négociation de la banque. Elle intervient également dans la gestion du portefeuille en tenant compte des ratios de liquidité de la banque.

Rôle de la Direction des Risques

En plus des actions réalisées par le middle office, notamment le contrôle des résultats et des opérations effectuées par la Salle des Marchés (procédures, réglementation, etc...), du suivi des limites et production des reporting réglementaires et internes et la production des alertes, la Direction des Risques est en charge de l'évaluation des Risques de Marché. A ce titre, elle décline la stratégie risque en politiques et limites sur les risques de marché et met en place les indicateurs de surveillance et de suivi.

COMPTE CONSOLIDÉ AU 31/12/2018

Dispositif de gestion des risques de marché

CIH BANK dispose de :

- Un portefeuille de négociation,
- Un portefeuille d'investissement,
- Un portefeuille de placement.

Un Comité de placement hebdomadaire est tenu afin d'assurer le suivi et l'analyse des placements. Aussi, un suivi de la position de change de la banque est-il effectué régulièrement par rapport au seuil réglementaire requis pour le calcul des exigences en fonds propres au titre du risque de change.

Des limites de contrepartie sont fixées pour le dirham, le change au comptant, le change à terme et la position de change. Les limites sont suivies et contrôlées par le Middle Office.

Risque de règlement-livraison

Le risque de règlement-livraison représente le risque que, lors du déroulement d'une opération sur un marché financier, une défaillance empêche la contrepartie de livrer le produit, alors que le CIH a déjà honoré ses engagements envers cette dernière.

Ce risque est encadré par des limites par contrepartie.

Dispositif de suivi du risque de crédit

Le suivi du risque de crédit relève aussi bien des structures commerciales que de celles en charge de la gestion du risque.

En plus du suivi assuré au quotidien par les structures commerciales, un suivi en central est assuré par la Direction des Engagements d'une part et la Direction des Risques, d'autre part.

Des reportings sont régulièrement adressés au comité d'audit, au comité de management des risques et au comité de pilotage des risques de crédit.

Analyse du portefeuille des engagements

• Répartition des encours de crédit par marché et par nature de crédit

La répartition de l'encours global des crédits par marchés de clientèle, au 31 Décembre 2018, reflète :

- le positionnement stratégique de la banque autour du financement des besoins des particuliers et de la famille puisque les crédits aux particuliers représentent 41,05% du total des encours hors contentieux ;

- la forte concentration de l'activité de crédit à l'habitat, dans la mesure où les crédits à la construction et à l'acquisition de logements représentent 98,3% des encours aux particuliers hors contentieux ;

Dans le domaine de la promotion immobilière, les deux régions du Grand Casablanca et du Rabat et région concentrent plus de la moitié de l'encours global (PI hors contentieux) des crédits.

• Qualité du portefeuille de crédit

Le volume global des créances en souffrance (CES) est en baisse continue depuis 2004. Il est passé en brut de 15 Milliards de Dirhams à fin 2004 à 3,4 milliards de Dirhams au 31 décembre 2018.

Le taux de CES s'établit à 5,8% au 31 décembre 2018 [En créances nettes d'agios réservés].

RATIO DE SOLVABILITÉ ET ACTIFS PONDÉRÉS

Au 31 Décembre 2018, en application des dispositions de la circulaire 14/G/2013 relative aux fonds propres des établissements de crédit, les fonds propres prudentiels du CIH BANK sont composés des fonds propres de catégorie 1 et des fonds propres de catégorie 2. Les fonds propres réglementaires arrêtés sur base consolidée s'établissent à 7,4 milliards de dirhams.

Les fonds propres de catégorie 1 s'établissent 3,9 milliards de dirhams intégrant 3,44 milliards de dirhams d'instruments de Fonds propres éligibles en tant que fonds propres CET1, de 925 millions de dirhams de réserves et de résultats non distribués et 389 millions de dirhams d'intérêts minoritaires. Les déductions opérées sur les fonds propres de base comprennent du Goodwill pour un montant de 299 MDH, la participation mise en équivalence pour 473 MDH, les Immobilisations Incorporelles y compris les logiciels pour un montant de 274 millions de dirhams et 46 MDH relatives aux ajustements découlant des filtres prudentiels.

L'application des dispositions transitoires afférentes aux impacts du FTA de la norme IFRS 9 a généré l'intégration de 183 MDH correspondant à 80% du montant résultant de la différence entre le montant des provisions calculé sous la norme IAS 39 au 31 Décembre 2017 et celui calculé selon la norme IFRS 9 au 01/01/2018.

Avec l'application du lissage de l'impact du FTA de la norme IFRS 9, Le Ratio de fonds propre Tier 1 s'établit à 9,48% au lieu de 9,08% .

Les fonds propres de catégorie 2 s'établissent à 3,07 milliards de dirhams composés principalement d'emprunts obligataires pour un montant de 3,15 milliards de dirhams. Les déductions opérées sur les fonds propres de catégorie 2 concernent les Immobilisations Incorporelles y compris les logiciels pour un montant de 30 millions de dirhams et la participation mise en équivalence pour un montant global de 47 millions de dirhams.

Le ratio de solvabilité s'établit à 16,16% contre 15,76% sans l'application du lissage de l'impact du FTA de la norme IFRS 9.

En KDH	31 Décembre 2018
Fonds Propres CET1	3 855 198
Fonds Propres TIER 1	4 355 499
Fonds Propres TIER 2	3 070 944
Fonds Propres Admissibles	7 426 443
Total des Actifs Pondérés	45 955 409
Risques de Crédit pondérés	40 946 363
Risques de Marché pondérés	1 172 925
Risques Opérationnels pondérés	3 836 121
Ratio de fonds propres CET1 (minimum exigible 8%)	8,39%
Ratio de fonds propres T1 (minimum exigible 9%)	9,48%
Ratio de fonds propres total (minimum exigible 12%)	16,16%

RISQUE DE CRÉDIT

En application de l'approche standard, les risques pondérés au titre du risque de crédit à fin Décembre 2018 représentent 40,95 milliards de dirhams soit 89% de l'ensemble des risques rapportés aux fonds propres, pour une exigence en fonds propres de 3,28 milliards de dirhams.

RISQUE DE MARCHÉ

Au vu de la situation arrêtée à fin Décembre 2018, les exigences en fonds propres au titre du risque de marché s'établissent à 94 Millions de dirhams.

RISQUE OPÉRATIONNEL

En application de l'approche « indicateur de base », les risques pondérés au titre du risque opérationnel représentent 3,8 milliards de dirhams au 31 Décembre 2018 pour une exigence en fonds propres de 307 millions de dirhams.

ELEMENTS D'INFORMATION SUR BASE INDIVIDUELLE DES FILIALES SIGNIFICATIVES

La filiale établissements de crédits du CIH BANK à savoir SOFAC CREDIT déclare, sur base sociale son ratio de solvabilité à Bank-Al-Maghrib en respect des circulaires 25/G/2006 relative au calcul des exigences en fonds propres portant sur le risque de crédit et de la circulaire 14/G/2013 (détalée dans la notice technique NT 01/DSB/2014) relative au calcul des fonds propres réglementaires des banques et établissements de crédit.

Les fonds propres réglementaires de SOFAC CREDIT s'établissent à 639 Millions de dirhams, les actifs pondérés au titre du risque de crédit s'élèvent à 4,57 milliards de dirhams.

Le ratio de solvabilité s'établit à 13,98%.

INFORMATION SUR LE CAPITAL

Le capital social est fixé à la somme de 2 660 808 500 dirhams (Deux Milliards Six Cent Soixante Millions Huit Cent Mille Cinq Cent dirhams) divisé en 26 608 085 (Vingt Six Millions Six Cent Huit Mille Quatre Vingt Cinq) actions, d'une valeur nominale de Cent (100) dirhams chacune, toutes de même catégorie.

Politique de conformité de l'établissement

En vue de se conformer aux dispositions réglementaires en matière de contrôle interne et de conformité, la banque a mis en place une fonction conformité (Pôle Conformité), relevant de la Direction Générale. Le Pôle Conformité veille au respect des lois, règlements, normes et usages professionnels, règles de déontologie et procédures internes. Ces attributions se présentent comme suit :

- Veille réglementaire ;
- Identification et mise sous contrôle des risques de non-conformité ;
- Agrément de conformité sur les nouveaux produits commerciaux et les nouveaux process de la banque ;
- Obligation de vigilance en matière de prévention du blanchiment des capitaux ;
- Prévention du délit d'initié et des conflits d'intérêts ;
- Relevé des insuffisances identifiées en matière de Conformité et suivi jusqu'à régularisation ;
- Devoir d'alerte ;
- Relations avec les régulateurs pour les aspects relevant de la conformité ;
- Suivi de la mise en œuvre des recommandations des instances internes et externes pour les aspects d'ordre réglementaire ;
- Diffusion de la culture de conformité.

Compte tenu de ces attributions, l'organisation du Pôle Conformité comprend trois entités :

- La Direction Conformité Normative ;
- L'entité Contrôle Permanent ;
- L'entité Sécurité Financière.

Le système de contrôle interne de CIH Bank comprend 3 niveaux, à savoir :

Contrôle de 1er niveau consistant dans :

- La Surveillance Permanente ou l'autocontrôle : Ce système de contrôle consiste, en plus des contrôles au fil de l'eau prévus par les notes de procédures, en la réalisation périodique de certaines vérifications effectuées par les opérationnels et leurs hiérarchies au niveau des agences et des entités du siège. Il vise à garantir la régularité et la sécurité des opérations qu'ils réalisent ;
- Les contrôles inter-entités effectués par les entités de back-office et consistent en des vérifications opérées lors des phases initiation ou exécution, et ce avant la prise de décision.

Contrôle de 2ème niveau qui comprend :

- Le contrôle de la conformité réglementaire, assuré par le Pôle Conformité ;
- Le contrôle des Engagements, assuré par la Direction des engagements ;
- La maîtrise et la surveillance des risques bâlois assurée par la Direction des Risques ;
- Le contrôle de la fiabilité et l'exhaustivité des données comptables et financières assuré par la Direction de la Comptabilité ;
- Le contrôle de la sécurité informatique, assuré par le RSSI (Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Informations).

Le 3ème niveau de contrôle incombe à la Direction de l'Audit Interne qui s'assure de la cohérence d'ensemble et de l'efficacité du système de contrôle interne.

Ce dispositif peut être schématisé comme suit :



Source : CIH Bank

VOLET ETHIQUE ET DEONTOLOGIE

L'éthique et la déontologie représentent un fort engagement collectif chez CIH Bank qui a établi, à cet égard, un code de bonne conduite, mettant en exergue les valeurs à respecter par le personnel et qui ont pour noms : l'intégrité, le professionnalisme, la loyauté, la méritocratie et la solidarité. En plus des règles générales visant à préserver un bon climat social, ce code traite des sujets précis tels que le secret professionnel, la protection des données personnelles, la lutte contre les abus de marché, la gestion des conflits d'intérêts, la prévention du blanchiment de capitaux et la préservation du patrimoine de la banque. Il a été diffusé auprès de tous les employés qui ont signé un acte par lequel ils expriment leur adhésion et s'engagent à observer ses dispositions, et surtout à s'imprégner de son esprit dans leur travail quotidien. Des formations sont également organisées sur ce thème au profit des nouvelles recrues pour leur transmettre les principes fondamentaux qui sous-tendent la vie au CIH Bank et leur assurer une bonne intégration.

De même, en tant que société cotée, CIH Bank a mis en place une charte de lutte contre le délit d'initié, laquelle définit les engagements à la charge des personnes en position d'initiés permanents ou occasionnels, tels que définis par les circulaires de l'AMMC. Les personnes concernées ont reçu ce document et s'engagent, par acte signé, à en respecter la tenue.

Enfin, dans une démarche volontariste et en vue promouvoir les valeurs d'intégrité et de transparence, CIH Bank a soumis depuis 2011 les responsables, à partir du grade de Directeur de Pôle, à la procédure de déclaration volontaire de patrimoine, en vertu de laquelle ils communiquent régulièrement à la Cour des Comptes leurs revenus et leurs biens et avoirs, mobiliers et immobiliers, conformément à la législation en vigueur.

Pour s'assurer de la traduction dans les faits de ces valeurs d'éthique et de déontologie, des dispositifs ont été mis en place. Une entité dépendant du Pôle Conformité est chargée d'animer les activités liées à ce volet, par le truchement d'actions périodique de sensibilisation. Et pour faciliter la remontée des dysfonctionnements, tous les documents de référence (codes, chartes, politiques, etc.) confèrent au personnel le devoir d'alerte. Sur le plan du contrôle, les responsables sont tenus, dans le cadre de la Surveillance permanente, de remonter au Pôle Conformité les incidents éventuels détectés au cours de la période dans leurs entités respectives. Les dispositifs de contrôle permanent de 2ème niveau, de traitement des réclamations, de Médiation Interne et d'Inspection Générale concourent aussi à la détection éventuelle des comportements déviants qui sont présentés à une structure dépendant de la Direction Générale de la Banque, le Comité administratif, qui prend des sanctions en cas d'irrégularités avérées. L'objectif étant de consolider en permanence notre capital Confiance tant en interne que vis-à-vis de nos clients, de nos autres partenaires et du public.

LUTTE CONTRE LES CONFLITS D'INTERETS

En vue de raffermir les valeurs de transparence, de probité et d'indépendance, CIH Bank a mis en place une charte de lutte contre les conflits d'intérêts qui a été approuvée par son Conseil d'Administration en Mars 2011. Elle matérialise l'engagement de l'ensemble des acteurs de la banque de respecter les règles à même de leur permettre de mieux gérer les situations de conflits d'intérêts.

En application de cette politique, des dispositifs ont été mis en place pour préserver l'indépendance de jugement des administrateurs, des dirigeants exécutifs, des cadres et des employés de la banque.

Sur le plan de l'organisation, un recueil des missions et attributions des entités est mis en place, la règle de séparation des tâches et des responsabilités incompatibles est observée, la collégialité est érigée en tant que principe de base dans la prise de décision et l'indépendance hiérarchique des entités de contrôle est assurée.

Pour ce qui a trait aux procédures, les dispositions légales régissant les conventions réglementées sont strictement observées, la règle du double regard est établie et l'obligation de soumettre la décision à l'échelon supérieur est instituée à chaque fois qu'un employé traite une demande qui le concerne personnellement ou l'un de ses proches.

En ce qui concerne les activités commerciales, des prescriptions strictes sont établies, dont la primauté des intérêts du client sur ceux de la banque ou de l'employé, le droit à l'information, l'égalité de traitement et le respect des lois et des réglementations, des règles d'éthique et de déontologie, des procédures internes et des pratiques de la profession.

De même, le devoir d'alerte est conféré à l'ensemble des employés par les documents de référence de la banque tels que les codes, les chartes et les politiques. Les missions de revue réalisées par les commissaires aux comptes et les contrôles assurés par des entités indépendantes, notamment l'Audit Interne, la Conformité, les Engagements et la Comptabilité, veillent au respect des principes liés aux conflits d'intérêts qui visent à préserver une relation saine de la banque avec tous ses partenaires et favoriser ainsi la création de richesses de façon loyale et pérenne, au profit de toutes les parties.

Dispositif de Gouvernance de CIH BANK

Depuis Mai 2009, CIH Bank a adopté un nouveau mode de gouvernance qui a consisté dans :

- La transformation juridique de CIH Bank en Société Anonyme à Conseil d'Administration, au lieu et place de la SA à Directoire et Conseil de Surveillance, à partir du 28 mai 2009 par l'Assemblée Générale Mixte du 28 Mai 2009 ;

- La décision du Conseil d'Administration du 07 Octobre 2009 que la direction générale de la société sera assumée, sous sa responsabilité, par un Président Directeur Général.

Dans ce sillage, le Conseil d'Administration du 25 Novembre 2009 a :

- Défini la composition des comités techniques émanant du Conseil d'Administration :

- Comité de Nomination et de Rémunération ;

- Comité Stratégique ;

- Comité d'Audit.

- Approuvé un partage de délégations de pouvoirs de décision entre le Comité Stratégique et le Président

Directeur Général, en matière :

- D'octroi de crédit ;

- D'investissement ;

- De traitement amiable et transactionnel des dossiers des créances en souffrance ;

- De cession des actifs immobiliers.

Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 23 juin 2010, CIH Bank a présenté son dispositif cible de gouvernance d'entreprise, en complément du plan stratégique 2010-2014.

Ce dispositif vise à doter la banque d'un système de gouvernance conforme aux normes légales et réglementaires et aligné sur les meilleures pratiques, dans le but d'en faire un facteur clé de succès pour la réalisation d'une croissance saine et sécurisée de la banque, conformément à ses objectifs stratégiques.

Le dispositif de gouvernance d'entreprise s'articule autour de 4 modules :

- Module 1 :Organisation – Missions et attributions – Fiches de poste

- Module 2 : Système de décision et de délégation des pouvoirs

- Module 3 : Gestion collégiale

- Module 4 : Supervision et pilotage

Par ailleurs, et pour permettre d'assurer un suivi du déploiement de ce dispositif cible de Gouvernance d'entreprise, une « Matrice cible de gouvernance d'entreprise » a été définie.

Cette matrice est mise à jour annuellement pour mesurer l'écart entre les travaux réalisés et le dispositif cible de Gouvernance d'Entreprise.

I. Organisation – Manuel des missions et attributions

1. Organisation

La nouvelle organisation de CIH BANK a été déclinée début 2010. Elle s'est traduite par :

- La création de 3 métiers commerciaux :
 - La Banque des Particuliers et des Professionnels ;
 - La Banque de l'Immobilier ;
 - Et La Banque de l'Entreprise.
- La restructuration de la fonction recouvrement ;
- Le rattachement au Président Directeur Général des fonctions de contrôle, Capital Humain, communication et marketing, qualité et Gouvernance ;
- Le rattachement au Directeur Général Délégué des fonctions risques, finances et support.

2. Manuel des Missions et Attributions

Ce manuel est le complément de l'organisation en vigueur. Il définit le rôle, les attributions et les responsabilités des différentes structures de la banque en vue d'une meilleure complémentarité et d'une plus grande synergie.

Les missions se déclinent en attributions d'ordre général et en attributions spécifiques à chaque entité, compte tenu du rôle qu'elle est amenée à jouer dans le modèle opérationnel de la banque.

Les attributions générales consistent en un certain nombre de principes qui concernent l'ensemble des Responsables, indépendamment de leurs fonctions propres : il s'agit de principes communs, relatifs au management de l'entité d'une façon générale (Réalisations des objectifs, gestion des équipes, respect des saines pratiques de gestion, relations avec les autres entités, qualité de service rendu à la clientèle de façon directe ou indirecte, etc.).

Les attributions spécifiques ont trait à chaque entité en particulier, compte tenu de son périmètre d'intervention et de la particularité du métier concerné.

Le manuel des missions et attributions constitue le cadre dans lequel s'exercent les délégations de pouvoirs conférés dans le système délégataire de la banque (voir module 2 ci après). Il est périodiquement mis à jour en fonction de l'évolution de l'organisation de la banque.

Ce manuel est complété par un manuel des « Fiches de poste » qui décline les attributions au niveau le plus détaillé: le poste de travail.

II. Système de Décision et de Délégation des Pouvoirs

Le Système Délégataire décrit l'ensemble des délégations de pouvoirs conférées aux mandataires de la banque. Il est régi par un certain nombre de principes qui ont présidé à son élaboration et qui en précisent les modalités d'exécution.

Le système de décision a pour objectif de sécuriser le process décisionnel de l'entreprise en veillant à trouver un juste équilibre entre:

- l'impératif de conférer aux mandataires une marge de manœuvre décisionnelle, notamment en matière d'engagements pris à l'égard des tiers, au nom de l'entreprise, pour permettre la réalisation des objectifs commerciaux;
- l'impératif de sécuriser les engagements de l'entreprise en introduisant des jalons appropriés pour le contrôle à priori ou à postérieur des risques induits par ces engagements.
- Le système de décision est un élément du dispositif du contrôle interne de l'entreprise.
- La délégation de pouvoirs émane du Président Directeur Général. Elle est conférée à titre intitue personae au mandataire concerné ;
- Elle fait l'objet d'une formalisation écrite en vue d'en préciser l'étendue et faciliter le contrôle de son exercice ;
- Elle doit être exercée par le mandataire, dans le cadre de ses attributions, en toute responsabilité, diligence et vigilance pour servir au mieux les intérêts de la banque ;
- La délégation est déclinée pour chaque ligne métier de la banque comme suit :
- Les pouvoirs de la Banque des Particuliers et des Professionnels ;
- Les pouvoirs de la Banque de l'Immobilier ;
- Les pouvoirs de la Banque de l'Entreprise ;
- Les pouvoirs en matière de recouvrement ;
- Les pouvoirs en matière d'achats ;
- Les pouvoirs des autres entités du siège ;
- Les délégations de pouvoirs se décomposent en 3 catégories.

Les pouvoirs de décision

- La délégation de pouvoirs de décision est conférée dans le cadre de limites internes, en fonction du domaine d'activité concerné ;
- La délégation des pouvoirs de décision est exercée par le déléguant soit directement, soit dans le cadre de comités prévus à cet effet et ce, conformément aux règles de prise de décision spécifiques à chaque domaine d'activité ;
- En cas d'absence d'un mandataire, ses pouvoirs sont exercés par un intérimaire nommément et formellement désigné, ou à défaut par son supérieur hiérarchique direct.

Les pouvoirs de signature

- Les pouvoirs de signature portent sur la signature d'actes engageant la banque vis-à-vis des tiers ;
- Ces pouvoirs s'exercent dans le strict respect des pouvoirs de décision dont ils constituent la formalisation et auxquels ils ne se substituent pas ;
- Les pouvoirs de signature doivent être exercés dans le respect de la règle de la double signature des mandataires habilités.

Les pouvoirs de représentation

- Les pouvoirs de représentation visent à permettre à des responsables de la banque de la représenter vis-à-vis des tiers ;
- Toute opération de représentation non prévue dans les recueils des pouvoirs doit faire l'objet d'un acte de pouvoir spécial émanant du Président Directeur Général ou d'un Directeur Général Délégué.

III. Gestion collégiale (les comités internes)

- La gestion collégiale se matérialise à travers la création d'un certain nombre de comités internes à la banque.
- Ces Comités sont des instances d'échange d'informations et de prise de décisions, élargies aux responsables métiers concernés par les sujets traités ;
- Ils sont présidés par le Président Directeur Général, ou par tout autre Responsable de la banque désigné par lui ;

COMPTE CONSOLIDÉ AU 31/12/2018

- Les Comités sont régis par des Chartes qui en précisent les domaines de compétence, les attributions, la composition et les règles de fonctionnement ;
 - Chaque comité est animé par une Direction métier qui en assure le secrétariat ;
 - La planification et la coordination entre les différents comités sont assurées par le Secrétariat Général Groupe.
- En fonction de leurs compétences, les Comités internes sont regroupés comme suit :
- Les Comités de Supervision
 - Les Comités de Gestion Opérationnelle
 - Les Comités par Pôles Métiers
 - Les Comités Régionaux
 - Les Comités prévus par le Code du Travail

Gestion collégiale - Comités de supervision

Comités	Mission	Fréquence
Comité de Direction Générale	Cadre d'informations, d'échange et de concertation entre les principaux responsables de la banque, portant sur des thèmes relatifs à la mise en œuvre de la politique générale de la banque	Hebdomadaire
Comité Commercial	En charge de valider les plans d'actions commerciaux de la Banque des particuliers et des Professionnels en fonction de l'évolution des orientations stratégiques et de l'environnement concurrentiel. Assure le suivi des réalisations commerciales.	Hebdomadaire/ Trimestriel
Comité Organisation et Système d'information	Ce Comité se réunit trimestriellement avec la présence des Directeurs Régionaux. Assure le suivi de la mise en œuvre de la stratégie de la banque en matière de Système d'Information ;	Mensuelle
Comité de Management des Risques	En charge du suivi des risques de la banque, notamment les risques de crédit, de marché, risques opérationnels...	Trimestrielle
Comité de Contrôle Interne	Vérifie la correcte couverture du périmètre de CIH BANK et de ses filiales par le dispositif de contrôle interne.	Trimestrielle
Comité de suivi des Affaires Spéciales	Examine l'évolution du recouvrement des clients contentieux historiques de la banque.	Mensuelle
Comité de suivi du recouvrement et du contentieux	Examine l'évolution de l'activité de Recouvrement des créances en situation contentieux ou amiable	Trimestrielle
Comité Qualité	Veille au respect des normes qualités, instituée par la banque.	Trimestrielle

Gestion collégiale - Comités Risques

Comités	Mission	Fréquence
Comité des Engagements	Statue sur les demandes de nouveaux crédits, les renouvellements de lignes d'engagement existantes et le réaménagement des conditions de prêts.	Hebdomadaire
Comité de Recouvrement	Statue sur les propositions de plans d'apurement, de règlements transactionnels, de restructurations, des créances en recouvrement amiable ou judiciaire	Hebdomadaire
Comité de pilotage des risques de crédit	Il valide les principaux indicateurs de mesure des risques de crédit qui lui sont proposés par la Direction des Risques.	Trimestrielle
Comité des grands risques	Examine l'exposition aux grands risques au regard des engagements globaux ;	Trimestrielle
Comité des risques opérationnels/ Conformité	En matière de risques opérationnels, il a pour objet d'identifier les risques opérationnels et valider l'organisation et les moyens à mettre en œuvre pour assurer leur gestion. En matière de conformité, il est en charge de l'élaboration de la politique Conformité de la banque et du suivi du risque de non-conformité.	Mensuelle
Comité de Suivi des risques sensibles	Il examine la situation des clients (ou groupe de clients), non contentieux repris dans la watch-list et qui présentent des critères de dégradation de la qualité des risques.	Trimestrielle
Comité de provisionnement	En charge d'examiner les dotations aux provisions du trimestre et de l'exercice.	Trimestrielle
Comité ALM	En charge de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique de gestion Actif- Passif	Trimestrielle

Gestion collégiale - Comités de gestion

Comités	Mission	Fréquence
Comité Administratif	En charge de la définition, de la mise en place et de l'évaluation de la politique générale de l'institution tant en matière de ressources humaines et de gestion du patrimoine, qu'en matière de moyens généraux nécessaires au développement de l'institution aussi bien sur les plans quantitatif que qualitatif.	Hebdomadaire
Comité Produits	statue sur les nouveaux produits et services à mettre en place dans le cadre du développement des activités de la banque.	Trimestrielle
Comité de Trésorerie	En charge du suivi de la gestion de la trésorerie de la banque.	Trimestrielle
Comité de suivi des opérations d'assainissement	En charge du suivi du plan d'assainissement du passif de certaines activités, notamment dans les domaines suivants : garanties, suspens, comptes en sommeil..	Trimestrielle
Comité de suivi des Activités Non Bancaires	Ce Comité est une instance en charge du suivi des activités non bancaires de la banque.	Trimestriel
Comité Gestion Relation Clientèle	A pour mission de veiller sur l'efficience du processus de traitement des réclamations de la clientèle et l'amélioration des process qui sont à leur origine.	Mensuel
Comité PHE	Il statue, dans le cadre des limites de compétence fixées en matière de cession du patrimoine hors Exploitation relevant de son domaine de compétence.	Trimestrielle
Comité Multi canal	A pour objectif d'assurer le suivi et la coordination des travaux de mise en œuvre de la stratégie « multi-canal » de CIHBANK.	Mensuel

Gestion collégiale - Comités délégataires des Pôles Métiers

Comités	Mission	Fréquence
Comité de Crédit Banque des Particuliers et des Professionnels	Statue sur les demandes de nouveaux crédits, les renouvellements de lignes d'engagement existantes, les modifications de conditions de prêts de la clientèle des Particuliers et professionnels, dans les limites de compétence fixées par le système de délégation de la banque.	Hebdomadaire
Comité de Crédit Banque de l'Immobilier	Statue sur les demandes de nouveaux crédits, les renouvellements de lignes d'engagement existantes, les modifications de conditions de prêts concernant la clientèle des promoteurs immobiliers et ce, dans les limites de compétence fixées par le système de délégation de la banque.	Hebdomadaire
Comité de Crédit Banque de l'Entreprise	Statue sur les demandes de nouveaux crédits, les renouvellements de lignes d'engagement existantes, les modifications de conditions de prêts concernant la clientèle des entreprises et ce, dans et ce, dans les limites de compétence fixées par le système de délégation de la banque.	Hebdomadaire
Comité Central de Recouvrement	Statue dans le cadre des limites de compétences fixées par le système de délégation sur les propositions de plans d'apurements, de règlements transactionnels, de restructurations des créances en recouvrement amiable ou judiciaire	Hebdomadaire
Comité des Prêts au Personnel	Statue, dans le cadre des limites de compétence fixées par le Président Directeur Général et conformément aux règles et normes en vigueur, en matière de prêts accordés au personnel en activité.	Hebdomadaire

Gestion collégiale - Comités Régionaux

Comités	Mission	Fréquence
Comité Régional	Assurer le suivi des réalisations commerciales régionales ; Traiter toute question d'ordre administratif ou logistique relatives à la région ; Surveiller l'évolution des créances relatives aux dossiers de crédits de la région.	Mensuelle
Comité de Coordination Régionale	Développer la synergie et la complémentarité régionale entre les différents métiers commerciaux de la banque (Banque des Particuliers et professionnels/Banque de l'Immobilier/Banque de l'Entreprise).	Hebdomadaire
Comité Régional de Crédit	Traitement des crédits relevant de la compétence du Directeur Régional.	Quotidienne

COMPTE CONSOLIDÉ AU 31/12/2018

IV. Supervision et pilotage

Le dispositif de supervision et de pilotage est composé des organes sociaux de la banque qui sont :

- Le Conseil d'Administration
- Les comités techniques émanant du Conseil d'administration
- La Direction Générale de la banque

En sus des dispositions légales et réglementaires précisant les attributions et les responsabilités de l'organe d'Administration et de l'Organe de Direction, le Conseil d'Administration du 18 Décembre 2013 a adopté les documents suivants :

- La déclaration de Gouvernance d'Entreprise,
- Le Règlement Intérieur du Conseil d'Administration ;
- Les chartes des comités techniques émanant du Conseil d'Administration ;
- La charte de l'Administrateur.

Ces documents ont été actualisés par le Conseil d'Administration du 22 Février 2017.

V. Structure des organes de gouvernance

a. Conseil d'administration

Mission

Le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux Assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Le Conseil peut constituer en son sein, et avec le concours, si il le juge nécessaire, de tiers, actionnaires ou non, des comités techniques chargés d'étudier les questions qu'il leur soumet pour avis. Il est rendu compte aux séances du conseil de l'activité de ces comités et des avis ou recommandations formulés.

Le Conseil fixe la composition et les attributions des comités qui exercent leurs activités sous sa responsabilité.

Composition du Conseil d'Administration au 31 décembre 2018

Fonction	Nom et fonction	Date de nomination	Fin du Mandat
Administrateurs	M. Ahmed RAHHOU Président Directeur Général de CIH Bank	07/10/2009	AGO statuant sur les comptes 2020
	M. Abdellatif ZAGHNOUN Directeur Général de la CDG	11/03/2015	AGO statuant sur les comptes 2020
	M. Yassine HADDAOUI Directeur de Pôle Stratégie et Développement de la CDG	28/05/2009	AGO statuant sur les comptes 2020
	Représentant Permanent de Massira Capital Management		
	Mme Latifa ECHIHABI Secrétaire Général de la CDG	06/09/2017	AGO statuant sur les comptes 2020
Administrateurs	M. Khalid EL HATTAB Directeur Pôle Finances de la CDG	06/09/2017	AGO statuant sur les comptes 2019
	M. Mohamed Hassan BENSALAH Président Directeur Général de HOLMARCOM	28/05/2009	AGO statuant sur les comptes 2020
	M. Mustapha LAHBOUBI Directeur du Pôle Risk Management de la CDG	25/11/2010	AGO statuant sur les comptes 2020
Administrateurs Indépendants	M. Karim CHIOUAR Directeur Général Délégué de HOLMARCOM	17/12/2014	AGO statuant sur les comptes 2019
	M. Khalid CHEDDADI Président Directeur Général de la CIMR	20/05/2011	AGO statuant sur les comptes 2022
	Mme Amina BENKHADRA Directeur Général de l'Office National des Hydrocarbures et des Mines	14/12/2016	AGO statuant sur les comptes 2021

b. Comités émanant du conseil d'administration

Comité de Nomination, de Rémunération et de Gouvernance

Missions

D'une périodicité annuelle, le Comité de Nomination, Rémunération et Gouvernance donne un avis sur le recrutement, la nomination, la révocation et la rémunération du Président du Conseil d'Administration et de ses membres, des dirigeants et salariés de la société.

Composition

Membre*	Fonction
Abdellatif ZAGHNOUN	Président du Comité - Directeur Général de la Caisse de Dépôt et de Gestion
M. Khalid CHEDDADI	Membre du comité - Président Directeur Général de la CIMR

* Au 31 décembre 2018

Ce comité a tenu une réunion au cours de laquelle il a examiné la rémunération des dirigeants de la banque.

Comité stratégique

Missions

Présidé par le Président Directeur Général, ce comité a pour mission de proposer au Conseil d'Administration les éléments de réflexion et d'orientation concernant le positionnement de la banque, les marchés recherchés, les métiers exercés, la vision stratégique et les objectifs stratégiques.

Conformément à sa charte, le Comité Stratégique a les attributions suivantes :

- Statuer sur les dossiers dépassant les pouvoirs du Président Directeur Général en matière de crédit, de recouvrement, d'acquisition et de cession d'actifs.
- Donner un avis sur les questions relevant de la stratégie de l'entreprise : refinancement, développement de nouvelles activités...
- Examiner l'évolution de l'activité de l'entreprise : suivi des indicateurs de réalisation du budget, veille concurrentielle...

Le Comité Stratégique se réunit mensuellement et à chaque fois que nécessaire.

Composition :

Membre*	Fonction
M. Ahmed RAHHOU	Président du Comité - Président Directeur Général de CIH Bank
Mme. Latifa ECHIHABI	Membre du Comité - Secrétaire Général de la Caisse de Dépôt et de Gestion
M. Yassine HADDAOUI	Membre du Comité - Directeur de Pôle Stratégie et Développement de la Caisse de Dépôt et de Gestion
M. Mohammed Hassan BENSALAH	Membre du Comité - Président Directeur Général de HOLMARCOM
M. Khalid CHEDDADI	Membre du comité - Président Directeur Général de la CIMR

* Au 31 décembre 2018

Comité d'audit

Missions

Le Comité d'Audit est chargé d'assurer la surveillance et l'évaluation de la mise en œuvre du dispositif de Contrôle Interne et de la conduite de l'activité de l'Audit. Il veille également à l'intégrité de l'information financière diffusée par l'établissement en s'assurant de la pertinence et de la cohérence des normes comptables appliqués pour l'établissement des comptes individuels et consolidés.

Le Comité d'Audit prend en charge tous travaux relevant de son périmètre d'activité qui lui seraient confiés par le Conseil d'Administration et toute question jugée importante par le Conseil d'Administration.

Le Comité d'Audit est l'intermédiaire privilégié entre les différents intervenants dans le processus de contrôle et de surveillance de l'établissement.

Composition :

Membre*	Fonction
M. Khalid EL HATTAB	Président du Comité - Directeur du Pôle Finances de la Caisse Dépôt et de Gestion
M. Karim CHIOUAR	Membre du Comité - Directeur Général Délégué de la société HOLMARCOM
M. Mustapha LAHBOUBI	Membre du Comité - Directeur du Pôle Risk Management de Caisse de Dépôt et de Gestion

* Au 31 décembre 2018

Comité des Risques

Mission

Le comité des Risques qui se tient au moins quatre fois par an, est chargé de :

- Conseiller le Conseil d'administration concernant la stratégie en matière de risques et le degré d'aversion aux risques ;
- Assurer que le niveau des risques encourus est contenu dans les limites fixées par l'organe de direction conformément au degré d'aversion aux risques défini par l'organe d'administration ;
- Évaluer la qualité du dispositif de gestion des risques ;
- Évaluer le dispositif de maîtrise et de surveillance des risques au niveau de l'établissement et du groupe ;
- Assurer de l'adéquation des systèmes d'information eu égard aux risques encourus ;
- Apprécier les moyens humains et matériels alloués à la fonction de gestion et de contrôle des risques et de veiller à son indépendance ;
- Prendre en charge tout sujet qui lui serait confié par le Conseil d'Administration ayant trait à la gestion des risques
- La surveillance et l'évaluation de la mise en œuvre du dispositif de contrôle interne, de la gestion des risques et de la conduite de l'activité de l'audit ;
- L'intégrité de l'information financière diffusée par l'établissement en s'assurant de la pertinence et de la cohérence des normes comptables appliqués pour l'établissement des comptes individuels et consolidés.

Membre*	Fonction
M. Mustapha LAHBOUBI	Président du Comité - Directeur du Pôle Risk Management de Caisse de Dépôt et de Gestion
M. Khalid EL HATTAB	Membre du Comité - Directeur du Pôle Finances de la Caisse Dépôt et de Gestion
M. Karim CHIOUAR	Membre du Comité - Directeur Général Délégué de la société HOLMARCOM
Mme Amina BENKHADRA	Membre du Comité - Directeur Général de l'Office National des Hydrocarbures et des Mines

* Au 31 décembre 2018

COMPTE CONSOLIDÉ AU 31/12/2018

BILAN CONSOLIDÉ

(en milliers MAD)

ACTIF	31/12/2018	01/01/2018	31/12/2017*	31/12/2017
1.Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1.548.102	1.333.425	1.333.425	1.333.425
2.Actifs financiers à la juste valeur par résultat	5.645.059	1.990.835	1.990.835*	1.525.718
2.1. Actifs financiers détenus à des fins de transactions	5.036.876	1.525.718	1.525.718	1.525.718
2.2. Autres Actifs financiers à la juste valeur par résultat	608.183	465.117	465.117*	-
3.Instruments dérivés de couverture	-	-	-	-
4.Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	1.699.348	505.531	505.530*	-
4.1. Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	1.356.217	96.233	96.232*	-
4.2. Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	343.131	409.298	409.297*	-
4.bis Actifs financiers disponibles à la vente	-	-	-	970.911
5.Titres au cout amorti	875.674	2.487.693	2.487.693	2.487.693
6.Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	2.447.826	2.091.968	2.093.461	2.093.461
7.Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	47.358.257	40.061.692	40.352.316	40.352.316
8.Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux	-	-	-	-
9.Placements des activités d'assurance	-	-	-	-
10.Actifs d'impôt exigible	254.005	312.484	312.484	312.484
11.Actifs d'impôt différé	135.070	193.969	88.481	88.481
12.Comptes de régularisation et autres actifs	1.016.525	870.894	870.894	870.894
13.Actifs non courants destinés à être cédés	-	-	-	-
14.Participations dans des entreprises mises en équivalence	473.723	458.147	507.858	507.858
15.Immeubles de placement	1.138.667	1.082.207	1.082.207	1.082.207
16.Immobilisations corporelles	1.753.627	1.430.818	1.423.539	1.423.539
17.Immobilisations incorporelles	304.569	268.247	268.247	268.247
18.Ecarts d'acquisition	299.428	299.428	299.428	299.428
Total de l'Actif	64.949.880	53.387.336	53.616.662	53.616.662

BILAN CONSOLIDÉ

(en milliers MAD)

PASSIF	31/12/2018	01/01/2018	31/12/2017*	31/12/2017
1.Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	268	268	268
2.Passifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-	-	-
2.1. Passifs financiers détenus à des fins de transactions	-	-	-	-
2.2. Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	-	-	-	-
3.Instruments dérivés de couverture	-	-	-	-
4.Dettes envers les établissements de crédit assimilés	6.798.677	2.259.676	2.259.676	2.259.676
5.Dettes envers la clientèle	37.052.586	31.935.217	31.935.217	31.935.217
6.Titres de créance émis	9.660.857	10.159.482	10.159.482	10.159.482
7.Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux	-	-	-	-
8.Passifs d'impôt exigible	278.671	253.378	253.378	253.378
9.Passifs d'impôt différé	99.350	163.251	163.251	163.251
10.Comptes de régularisation et autres passifs	1.853.274	1.260.483	1.260.483	1.260.483
11.Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	-	-	-	-
12.Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance	-	-	-	-
13.Provisions	437.242	241.732	241.732	241.732
14.Subventions et fonds assimilés	-	-	-	-
15.Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	3.647.263	2.050.200	2.050.200	2.050.200
16.Capitaux propres	5.121.960	5.063.649	5.292.974	5.292.974
17.Capital et réserves liées	2.660.809	2.660.809	2.660.809	2.660.809
18.réserves consolidées	2.093.804	2.402.902	2.206.986	2.201.651
18.1 Part du groupe	1.626.256	2.096.981	1.878.177*	1.872.842
18.2 Part des minoritaires	467.547	305.921	328.809	328.809
19.Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	(41.953)	(61)	(61)*	8.037
19.1 Part du groupe	(41.953)	(61)	(61)*	-
19.2 Part des minoritaires	-	-	-	-
20.résultat de l'exercice	409.301	-	425.241	422.478
20.1 Part du groupe	455.043	-	438.533*	435.770
20.2 Part des minoritaires	(45.742)	-	(13.292)	(13.292)
Total du Passif	64.949.880	53.387.336	53.616.662	53.616.662

(*) Comptes proforma, tenant compte de l'impact du reclassement des instruments financiers suite à l'adoption du nouveau format des annexes publiables selon les dispositions de la norme IFRS 9.

PARTICIPATION DANS LES ENTREPRISES MISES EN ÉQUIVALENCE

(en milliers MAD)

Entreprises associées	Valeur de mise en équivalence	Résultat	Total bilan	Produit des activités ordinaires	Quote part dans le résultat
Maghreb Titrisation	2.100	(844)	15.554	9.081	(205)
Maroc Leasing	472.779	95.484	11.660.392	3.489.126	32.476
Ajarinvest	(1.156)	(3.774)	5.433	4.251	(1.510)
Total	473.723	90.866	11.681.379	3.502.457	30.761

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(en milliers MAD)

Valeur brute	31/12/17	Impact Variation Périème	Acquisitions	Cessions ou retraits	31/12/18
Valeur brute	583.270	-	90.863	-	674.133
Amortissement & dépréciation	315.023	-	54.541	-	369.563
Net	268.247	-	-	-	304.569

VARIATIONS DE VALEUR DES ÉCARTS D'ACQUISITION

(en milliers MAD)

	31/12/2018	31/12/2017
Dépréciation des écarts d'acquisition actifs	-	(96.174)
Ecart d'acquisition négatifs	-	-
Variations de valeur des écarts d'acquisition	-	(96.174)

IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRES

(en milliers MAD)

	31/12/2018	31/12/2017
Impôts courants	254.005	312.484
impôts différés	135.070	88.481
ACTIFS D'IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRES	389.075	400.964
Impôts courants	278.671	253.378
impôts différés	99.350	163.251
PASSIFS D'IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRES	378.021	416.630

TITRES DE CRÉANCES ÉMIS

(en milliers MAD)

Libelle	31/12/17	Augmentation	Diminution	31/12/18
Titres du marché interbancaire	-	-	-	-
Titres de créances négociables	7.993.700	600.000	730.000	7.863.700
Intérêts courus non échus	135.782	131.320	135.782	131.320
Emprunts obligataires	1.106.660	-	73.330	1.033.330
Intérêts courus non échus	33.037	30.542	33.037	30.542
Autres dettes représentées par un titre	858.166	-	279.355	578.811
Intérêts courus non échus	32.137	23.154	32.137	23.154
TOTAL	10.159.482	785.016	1.283.641	9.660.857

IMMEUBLES DE PLACEMENT

(en milliers MAD)

Valeur brute	Valeur brute au 31/12/2017	Acquisitions	Cessions	Reclassements et variation de périmètre	Valeur brute au 31/12/2018	Juste valeur au 31/12/2018
Valeur brute	1.329.270	175.767	113.476	12.844	1.404.406	
Amortissement & Dépréciation	247.063	33.645	14.969	0	265.739	1.298.752
Net	1.082.207	-	-	-	1.138.667	

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ

(en milliers MAD)

	31/12/2018	31/12/2017*	31/12/2017
1. + Intérêts et produits assimilés	2.661.163	2.464.589	2.464.589
2. - Intérêts et charges assimilées	(1.038.082)	(923.790)	(923.790)
3. MARGE D'INTERET	1.623.081	1.540.799	1.540.799
4. + Commissions (produits)	334.640	307.247	307.247
5. - Commissions (charges)	(10.128)	(12.784)	(12.784)
6. MARGE SUR COMMISSIONS	324.513	294.464	294.464
7. +/- Gains ou pertes nets résultant des couvertures de position nette	-	-	-
8. +/- Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par résultat	94.133	48.680	32.695
8.1 Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	82.839	32.695	32.695
8.2 Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	11.294	15.985*	-
9. +/- Gains ou pertes nets des instruments financiers à la Juste valeur par capitaux propres	21.079	12.622	-
9.1 Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en KP recyclables	4.223	583	-
9.2 Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en KP non recyclables (dividendes)	16.856	12.040	-
9. bis +/- Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	-	-	25.844
10. +/- Gains/pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	1.164	-	-
11. +/- Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers	-	-	-
12. +/- Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	-	-	-
13. + Produits nets des activités d'assurance	-	-	-
14. + Produits des autres activités	842.292	693.911	693.911
15. - Charges des autres activités	(657.419)	(551.805)	(551.805)
16. PRODUIT NET BANCAIRE	2.248.842	2.038.670	2.035.907
17. - Charges générales d'exploitation	(1.286.744)	(1.199.488)	(1.199.488)
18. - Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	(139.160)	(117.817)	(117.817)
19. RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	822.937	721.365	718.601
20. Coût du risque	(219.895)	(58.127)	(58.127)
21. RESULTATS D'EXPLOITATION	603.042	663.238	660.474
22. +/- Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	30.761	23.094	23.094
23. +/- Gains ou pertes nets sur autres actifs	100.826	49.402	49.402
24. +/- Variations de valeurs des écarts d'acquisition	-	(96.174)	(96.174)
25. RESULTAT AVANT IMPÔT	734.628	639.559	636.796
26. - Impôt sur les résultats	(325.327)	(214.318)	(214.318)
27. +/- Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	-	-	-
28. RESULTAT NET	409.301	425.241	422.478
29. Intérêts minoritaires (ou participations ne donnant pas le contrôle)	45.742	13.292	13.292
30. RESULTAT NET - PART DU GROUPE (ou des propriétaires de la société mère)	455.044	438.533	435.770
31. Résultat de base par action	17,1	16,5	16,4
32. Résultat dilué par action	17,1	16,5	16,4

(*) Comptes proforma, tenant compte de l'impact du reclassement des instruments financiers suite à l'adoption du nouveau format des annexes publiables selon les dispositions de la norme IFRS 9.

VALEURS EN CAISSE

(en milliers MAD)

	31 Décembre 2018		31 Décembre 2017	
Valeur	Actif	Passif	Actif	Passif
Caisse	800.477	-	551.951	-
Banques centrales, CCP	747.625	-	781.474	268
Total	1.548.102	-	1.333.425	268

DETTES SUBORDONNÉES ET FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE

(en milliers MAD)

Libelle	Total 31/12/2018	Total 31/12/2017
Fonds de garantie à caractère mutuel	-	-
Fonds de soutien	-	-
Autres fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées à durée déterminée	3.081.473	2.000.000
Dettes subordonnées à durée indéterminée	500.000	-
Intérêts courus à payer sur dettes subordonnées	65.790	50.200
TOTAL	3.647.263	2.050.200

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDÉ

(en milliers MAD)

FLUX DE TRESORERIE	31/12/2018	31/12/2017
1. Résultat avant impôts	734.628	636.796
2. +/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	641.647	565.962
3. +/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-	64
4. +/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	105.401	105.817
5. +/- Dotations nettes aux provisions	199.731	30.665
6. +/- Quote-part de résultat lié aux sociétés mises en équivalence	(30.761)	(23.094)
7. +/- Perte nette/gain net des activités d'investissement	(47.401)	(32.070)
8. +/- Produits/charges des activités de financement	(19.382)	(16.391)
9. +/- Autres mouvements	(91.341)	(85.764)
10. = Total (2) à (9) des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôt et des autres ajustements	757.895	545.188
11. +/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédits et assimilés	4.281.355	(1.674.062)
12. +/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	(2.245.607)	(175.364)
13. +/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	(5.040.540)	(614.316)
14. +/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	211.426	157.616
15. - Impôts versés	(310.552)	(224.544)
16. = Diminution/(augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles (Total des éléments 11 à 15)	(3.103.918)	(2.530.671)
17. = FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE OPERATIONNELLE (Total des éléments A, B et C)	(1.611.395)	(1.348.687)
18. +/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	1.661.449	79.543
19. +/- Flux liés aux immeubles de placements	(81.484)	(88.733)
20. +/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	(1.068.585)	(607.103)
21. FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT (Total des éléments 18 à 20)	511.380	(616.294)
22. +/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	36.915	(254.870)
23. +/- Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	1.034.066	2.105.033
24. FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT (Total des éléments 22 et 23)	1.070.981	1.850.163
25. Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	-	-
26. AUGMENTATION/(DIMINUTION) NETTE DE LA TRESORERIE ET DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE (Total des éléments D, E et F)	(29.033)	(114.818)
COMPOSITION DE LA TRESORERIE	31/12/2018	31/12/2017
27. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE A L'OUVERTURE	1.708.797	1.823.615
28. Caisse, banque centrales, CCP(actif & passif)	1.333.158	1.586.187
29. Comptes (actif et passif) et prêts /emprunts à vue auprès des établissements de crédit	375.639	237.427
30. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE A LA CLOTURE	1.679.764	1.708.797
31. Caisse, banque centrales, CCP(actif & passif)	1.548.102	1.333.158
32. Comptes (actif et passif) et prêts /emprunts à vue auprès des établissements de crédit	131.662	375.639
33. VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	(29.033)	(114.818)

CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

(en milliers MAD)

	31/12/2018	31/12/2017
Charges de personnel	657.288	595.470
Impôts et taxes	39.255	32.710
Services extérieurs et autres charges	590.201	571.308
Charges d'exploitation	1.286.744	1.199.488

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Dénomination sociale	Pays	Déc-18 % intérêts	Déc-18 % contrôle	Déc-17 % intérêts	Déc-17 % contrôle	Méthode de consolidation
CIH	Maroc	100%	100%	100%	100%	Consolidante
CIH Courtage	Maroc	100%	100%	100%	100%	Intégration globale
Maghreb Titrisation	Maroc	24%	24%	24%	24%	Mise en équivalence
Maroc Leasing	Maroc	34%	34%	34%	34%	Mise en équivalence
Sofac	Maroc	66%	66%	66%	66%	Intégration globale
Sofassur	Maroc	66%	66%	66%	66%	Intégration globale
Tivoli	Maroc	89%	89%	89%	89%	Intégration globale
Urnia Bank	Maroc	40%	100%	40%	100%	Intégration globale
Ghson Ennahkil	Maroc	80%	80%	100%	100%	Intégration globale
Sangho	Maroc	100%	100%	100%	100%	Intégration globale
Ajarinvest	Maroc	40%	40%	40%	40%	Mise en équivalence
Crédilog 3	Maroc	N/A	N/A	N/A	N/A	Intégration globale
Crédilog 4	Maroc	N/A	N/A	N/A	N/A	Intégration globale

COMPTE CONSOLIDÉ AU 31/12/2018

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS DU 01 JANVIER AU 31 DECEMBRE 2018

(en milliers MAD)

	Capital (1)	Réserve liée au capital (2)	Actions propres (3)	Réserve et résultats consolidés (4)	Gains ou pertes latents ou différés (5)	Capitaux propres part Groupe (6)	Intérêts minoritaires (7)	Total (8)
Capitaux propres au 31 décembre 2017	2.660.809	-	-	2.308.611	8.037	4.977.457	315.517	5.292.974
Impact des changements de méthodes liés à la 1ère application d'IFRS 9	-	-	-	[211.631]	[8.098]	[219.729]	[9.596]	[229.325]
Capitaux propres au 1er janvier 2018	2.660.809	-	-	2.096.981	[61]	4.757.728	305.921	5.063.649
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	180.080	180.080
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	[425.729]	-	[425.729]	[18.085]	[443.814]
Résultat de l'exercice	-	-	-	455.044	-	455.044	[45.742]	409.301
Immobilisations corporelles et incorporelles : réévaluations et cessions (A)	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transfert en résultat (B)	-	-	-	-	[41.891]	[41.891]	-	[41.891]
Ecart de conversion : variations et transferts en Résultat (C)	-	-	-	-	-	-	-	-
Gains ou pertes latents ou différés (A) + (B) + (C)	-	-	-	-	[41.891]	[41.891]	-	[41.891]
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres changements de méthodes comptables et corrections d'erreurs	-	-	-	[307]	-	[307]	[369]	[676]
Autres mouvements	-	-	-	[44.688]	-	[44.688]	-	[44.688]
Capitaux propres au 31 Décembre 2018	2.660.809	-	-	2.081.300	[41.953]	4.700.155	421.805	5.121.960

ACTIFS FINANCIERS

(en milliers MAD)

	31/12/2018	01/01/2018
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	5.645.059	1.990.835
Actifs financiers détenus à des fins de transactions	5.036.876	1.525.718
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés à la juste valeur par résultat	-	-
Prêts et créances sur la clientèle à la juste valeur par résultat	-	-
Autres actifs financiers détenus à la juste valeur par résultat	608.183	465.117
Actifs financiers à la juste par les capitaux propres	1.699.348	505.531
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	1.356.217	96.233
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclés	343.131	409.298
Actifs financiers au coût amorti	50.681.757	44.641.353
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	2.447.826	2.091.968
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	47.358.257	40.061.692
Titres au coût amorti	875.674	2.487.693
Autres actifs financiers détenus au coût amorti	-	-

PRÊTS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS

(en milliers MAD)

	Valeur brute au 31/12/2018	Valeur brute au 31/12/2017
A vue	297.355	1.204.724
Comptes ordinaires	310.446	350.834
Prêts et comptes au jour le jour	-	-
Valeurs reçues en pension au jour le jour	-	505.848
Autres prêts et créances	(13.092)	348.041
A terme	2.151.325	889.036
Prêts et comptes à terme	614.288	884.943
Prêts subordonnés et participants	260.000	-
Valeurs reçues en pension à terme	1.274.390	-
Créances rattachées	2.648	4.094
Autres prêts et créances	-	-
Total Brut	2.448.680	2.093.760
Dépréciation	855	298
Total Net	2.447.825	2.093.461

DETTE ENVERS LA CLIENTÈLE

(en milliers MAD)

DEPOTS	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/18	Total 31/12/2017
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
Comptes à vue créditeurs	-	4	5.156.887	13.732.472	18.889.363	16.959.050
Comptes d'épargne	-	-	-	5.204.318	5.204.318	4.773.462
Dépôts à terme	1.000	1.027.480	1.258.500	7.287.083	9.574.062	7.007.699
Autres comptes créditeurs	465	206.407	151.324	2.310.560	2.668.756	2.334.874
Intérêts courus à payer	1.222	4.904	2.242	124.003	132.371	85.039
Autres dettes envers la clientèle	-	583.474	-	241	583.716	775.092
TOTAL	2.687	1.822.270	6.568.952	28.658.677	37.052.586	31.935.217

PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

(en milliers MAD)

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/18	Total 31/12/17
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
Crédits de trésorerie	-	275.769	4.884.587	173.814	5.334.170	4.659.829
- Comptes à vue débiteurs	-	107.401	1.591.628	53.953	1.752.982	1.709.208
- Créances commerciales sur le Maroc	-	5.586	620.892	-	626.478	478.159
- Crédits à l'exportation	-	-	28.232	21.905	50.137	18.843
- Autres crédits de trésorerie	-	162.782	2.643.835	97.956	2.904.573	2.453.619
Crédits à la consommation	-	-	-	7.119.719	7.119.719	6.063.892
Crédits à l'équipement	701.061	-	3.174.421	268.339	4.143.820	2.446.831
Crédits immobiliers	-	60.843	7.563.978	17.896.083	25.520.904	25.441.283
Autres crédits	-	636.939	914.455	28.205	1.579.599	326.533
Créances acquises par affacturage	1.215.449	-	111.042	-	1.326.491	-
Intérêts courus à recevoir	13.387	-	49.366	31.785	94.538	52.422
Créances en souffrance	-	-	642.076	3.447.638	4.089.714	2.848.709
Dépréciation	-	-	257.630	1.600.755	1.858.385	1.494.951
- Sur base individuelle	-	-	-	-	-	-
- Sur base collective	-	-	-	-	-	-
Valeurs reçues en pension	-	-	-	-	-	-
Créances subordonnées	-	-	-	-	-	-
Créances issues des opérations de location financement	-	-	-	-	-	-
Créances relatives aux opérations de réassurances et les avances faites aux assurés	-	-	-	-	-	-
Autres créances	-	-	-	-	7.686	7.686
TOTAL	1.929.897	973.551	17.082.294	27.372.514	47.358.257	40.352.316

DETTE ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS

(en milliers MAD)

DETTE	Etablissements de crédit et assimilés au Maroc				Total 31/12/18	Total 31/12/17
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établis de crédit et assimilés au Maroc	Etablis de crédit à l'étranger		
Comptes ordinaires créditeurs	-	1.343	22.697	6.476	30.517	119.405
Valeurs données en pension	4.610.334	199.961	-	-	4.810.295	0
- au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- à terme	4.610.334	199.961	-	-	4.810.295	0
Emprunts de trésorerie	-	1.209.030	-	191.310	1.400.340	1.289.638
- au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- à terme	-	1.209.030	-	191.310	1.400.340	1.289.638
Emprunts financiers						

CRÉDIT IMMOBILIER ET HÔTELIER

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 2.660.808.500 DIRHAMS • SIEGE SOCIAL : 187, AVENUE HASSAN II, 20019 - CASABLANCA -

COMPTE CONSOLIDÉ AU 31/12/2018

Allocation des pertes attendues au 31/12/2018

Portefeuille Créances sur les Etablissements de Crédit

	Bucket 1 ECL 12 mois	Bucket 2 ECL Lifetime	Bucket 3 ECL Lifetime	Total
Encours Bilan au 01/01/2018	2.093.760	-	-	2.093.760
Encours Hors Bilan au 01/01/2018	-	-	-	-
Provisions Bilan sous IFRS 9 au 01/01/2018	1.791	-	-	1.791
Provisions Hors Bilan sous IFRS 9 au 01/01/2018	-	-	-	-
Encours Bilan au 31/12/2018	2.448.401	-	23	2.448.424
Encours Hors Bilan au 31/12/2018	-	-	-	-
Provisions Bilan sous IFRS 9 au 31/12/2018	578	-	20	598
Provisions Hors Bilan sous IFRS 9 au 31/12/2018	-	-	-	-

Portefeuille Créances sur la Clientèle

	Bucket 1 ECL 12 mois	Bucket 2 ECL Lifetime	Bucket 3 ECL Lifetime	Total
Encours Bilan au 01/01/2018	34.497.143	3.776.883	3.610.443	41.884.469
Encours Hors Bilan au 01/01/2018	11.649.717	61.909	199.281	11.910.907
Provisions Bilan sous IFRS 9 au 01/01/2018	138.155	152.124	1.504.759	1.795.038
Provisions Hors Bilan sous IFRS 9 au 01/01/2018	27.376	363	-	27.739
Encours Bilan au 31/12/2018	40.618.221	4.508.707	4.089.713	49.216.641
Encours Hors Bilan au 31/12/2018	13.821.552	32.940	213.878	14.068.369
Provisions Bilan sous IFRS 9 au 31/12/2018	150.779	116.516	1.562.969	1.828.126
Provisions Hors Bilan sous IFRS 9 au 31/12/2018	27.892	227	2	30.259

Portefeuille Titres au Coût Amorti

	Bucket 1 ECL 12 mois	Bucket 2 ECL Lifetime	Bucket 3 ECL Lifetime	Total
Encours Bilan au 01/01/2018	2.487.693	-	-	2.487.693
Encours Hors Bilan au 01/01/2018	-	-	-	-
Provisions Bilan sous IFRS 9 au 01/01/2018	-	-	-	-
Provisions Hors Bilan sous IFRS 9 au 01/01/2018	-	-	-	-
Encours Bilan au 31/12/2018	875.674	-	-	875.674
Encours Hors Bilan au 31/12/2018	-	-	-	-
Provisions Bilan sous IFRS 9 au 31/12/2018	-	-	-	-
Provisions Hors Bilan sous IFRS 9 au 31/12/2018	-	-	-	-

Portefeuille Titres en Juste Valeur OCI

	Bucket 1 ECL 12 mois	Bucket 2 ECL Lifetime	Bucket 3 ECL Lifetime	Total
Encours Bilan au 01/01/2018	505.794	-	-	505.794
Encours Hors Bilan au 01/01/2018	-	-	-	-
Provisions Bilan sous IFRS 9 au 01/01/2018	263	-	-	263
Provisions Hors Bilan sous IFRS 9 au 01/01/2018	-	-	-	-
Encours Bilan au 31/12/2018	1.699.474	-	-	1.699.474
Encours Hors Bilan au 31/12/2018	-	-	-	-
Provisions Bilan sous IFRS 9 au 31/12/2018	126	-	-	126
Provisions Hors Bilan sous IFRS 9 au 31/12/2018	-	-	-	-

TITRES AU COUT AMORTI

	Valeur brute	Valeur 31/12/2018	Valeur 31/12/2017
Obligations, Bons du Trésor et valeurs assimilées	875.674	2.487.693	
Titres Cotés			
Titres Non cotés	875.674	2.487.693	
Autres Titres de créance	-	-	
Titres Cotés			
Titres Non cotés			
Juste Valeur au Bilan	875.674	2.487.693	

IMPÔTS DIFFÉRÉS

	31/12/2018	31/12/2017
Actifs d'impôt différé	135.070	88.481
Passifs d'impôt différé	99.350	163.251
Position nette	35.720	(74.770)

IMMobilisations Corporelles

	31/12/2018		31/12/2017			
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable
Terrains et Constructions	1.730.202	559.272	1.170.930	1.512.642	562.836	949.806
Equipement, Mobilier, Installations	578.885	431.480	147.406	653.794	521.091	132.703
Biens mobiliers donnés en location	0	0	0	3.243	136	3.107
Autres immobilisations	663.246	227.955	435.291	656.766	318.843	337.924
Total	2.972.333	1.218.706	1.753.627	2.826.445	1.402.906	1.423.539

**RECLASSIFICATION DES ANCIENNES CATÉGORIES SANS
CHANGEMENT DE MÉTHODE D'ÉVALUATION**

Le tableau ci-dessous représente les impacts de Juste valeur liés aux instruments financiers qui ont été reclassés au coût amorti et à la JV par capitaux propres suite à l'application de la norme IFRS 9.

	Reclassifications au Coût amorti	31/12/18
Depuis "actif disponible à la vente" (Classification IAS 39)		-
Juste valeur au 31 Décembre 2018		-
Gains/pertes liés aux variations de Juste Valeur qui auraient dû être comptabilisés durant l'année si l'actif financier n'avait pas été reclassé		-
Depuis "actif désigné à la juste valeur par résultat" (Classification IAS 39)		-
Juste valeur au 31 Décembre 2018		-
Gains et pertes sur Juste Valeur qui auraient dû être comptabilisés durant l'année si l'actif financier n'avait pas été reclassé		-
	Reclassifications vers la Juste valeur par les capitaux propres	31/12/18
Depuis "actif désigné à la juste valeur par résultat" vers "Juste valeur par les capitaux propres"		-
Juste valeur au 31 Décembre 2018		-
Gains et pertes sur Juste Valeur qui auraient dû être comptabilisés au P&L durant l'année si l'actif financier n'avait pas été reclassé		-

CRÉDIT IMMOBILIER ET HÔTELIER

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 2.660.808.500 DIRHAMS • SIEGE SOCIAL : 187, AVENUE HASSAN II, 20019 - CASABLANCA -

COMPTE CONSOLIDÉ AU 31/12/2018

ETAT DU RÉSULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES
COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES (en milliers MAD)

	31/12/18	31/12/2017*	31/12/17
Résultat net	409.301	425.241	422.478
Variations d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres	(43.376)	(7.534)	564
Ecart de conversion	-	-	-
Variations de valeur des actifs financiers, comptabilisés directement en capitaux propres	(41.891)	(8.465)	(366)
Réévaluation des immobilisations	-	-	-
Variations de valeur différées des instruments dérivés de couverture	-	-	-
Impact IAS 19/OCI	(1.485)	930	930
Eléments relatifs aux sociétés mises en équivalence	-	-	-
Total cumulé	365.925	417.707	423.042
Part du groupe	411.667	430.999	436.334
Part des minoritaires	(45.742)	(13.292)	(13.292)

(*): Comptes proforma, tenant compte de l'impact du reclassement des instruments financiers suite à l'adoption du nouveau format des annexes publiables selon les dispositions de la norme IFRS 9.

INFORMATION SECTORIELLE

(en milliers MAD)

BILAN	Activité bancaire	Activité de financement spécialisé (*)	Autres (**)	Eliminations	Total au 31/12/2018
TOTAL BILAN	58.794.582	7.226.336	1.586.361	(2.657.399)	64.949.880
Dont					
ELEMENTS D'ACTIF					
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service	1.543.437	4.215	44.753	(44.303)	1.548.102
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	3.015.879	4.281	3.533	(575.867)	2.447.826
Prêts et créances sur la clientèle	40.825.182	5.958.916	715.824	(141.665)	47.358.257
Immobilisations corporelles	1.320.175	101.313	332.140	-	1.753.627
Immobilisations incorporelles	274.814	29.668	87	-	304.569
ELEMENTS DU PASSIF					
Dettes envers les établissements de crédit assimilés	5.735.585	1.543.874	99.180	(579.961)	6.798.677
Dettes envers la clientèle	34.829.374	1.742.093	583.716	(102.597)	37.052.586
Titres de créance émis	7.650.633	2.010.224	-	-	9.660.857
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	3.565.790	130.000	-	(48.527)	3.647.263
CAPITAUX PROPRES	4.473.489	410.782	83.615	154.074	5.121.960
COMPTE DE RESULTAT	Activité bancaire	Activité de financement spécialisé	Autres	Eliminations	Total au 31/12/2018
Marge d'intérêt	1.309.639	278.866	2.996	31.580	1.623.081
Marge sur commission	288.359	87.845	(6.265)	(45.427)	324.513
Produit net bancaire	1.848.099	416.523	104.618	(120.399)	2.248.842
Résultat d'exploitation	472.572	170.372	52.118	(92.021)	603.042
Résultat net	326.007	140.344	33.602	(90.652)	409.301
Résultat net part du Groupe	326.007	140.344	33.602	(44.910)	455.043

(*) : crédit à la consommation et leasing

(**) : Courtage en assurance, hôtellerie, ingénierie financière,...etc.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

(en milliers MAD)

Libelle	31/12/17	Impact variation périphérie	Augmentation	Diminution	31/12/18
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	673	-	1.428	67	2.034
Provisions pour affaires sociales	14.024	-	4.510	1.292	17.242
Provisions pour autres risques et charges	64.928	-	236.137	60.518	240.547
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	162.107	-	22.456	7.144	177.419
TOTAL	241.733	-	264.531	69.022	437.242

Ventilation des provisions

	31/12/2017	31/12/2018
Court terme	-	-
Long terme	241.733	437.242

MARGE D'INTÉRÊT

(en milliers MAD)

	31/12/2018	31/12/2017
Sur opérations avec les établissements de crédits	50.141	34.922
Sur opérations avec la clientèle	2.525.030	2.330.525
Intérêts courus et échus sur titres de créance	22.188	1.548
Intérêts courus et échus sur titres au coût amorti	62.544	96.248
Intérêts courus et échus sur instruments de couverture	0	-
Sur opérations de crédit bail	1.260	1.346
Autres intérêts et produits assimilés	0	-
Produits d'intérêts	2.661.163	2.464.589
Sur opérations avec les établissements de crédits	86.352	68.417
Sur opérations avec la clientèle	468.957	396.695
Titres de créance	62.779	48.965
Titres au coût amorti	7.806	11.413
Sur dettes représentées par titres	302.304	310.343
Sur dettes subordonnées	102.879	80.240
Intérêts courus et échus sur instruments de couverture	-	-
Sur opérations de crédit bail	7.007	7.716
Autres intérêts et charges assimilés	-	-
Charges d'intérêts	1.038.082	923.790

COMMISSIONS NETTES

(en milliers MAD)

	31/12/2018		31/12/2017			
	Produits	charges	Net	Produits	charges	Net
Sur opérations avec les établissements de crédits	11.507	3.587	7.920	2.033	5.049	-3.017
Sur opérations avec la clientèle	92.009	-	92.009	73.323	-	73.323
Sur opérations sur titres	400	-	400	209	-	209
Sur opération de change	9.106	-	9.106	7.561	-	7.561
Sur opérations sur instruments financiers à terme et autres opérations de hors bilan	-	-	-	-	-	-
Prestations de services bancaires et financiers	221.619	6.540	215.078	224.121	7.734	216.387
- Produits nets de gestions d'OPCVM	8.096	-	8.096	9.945	-	9.945
- Produits nets sur moyens de paiement	104.106	-	104.106	85.122	-	85.122
- Autres	109.417	6.540	102.877	129.055	7.734	121.320
Produits nets des commissions	334.640	10.128	324.513	307.247	12.784	294.464

Détail des charges

Détail des charges	31/12/2018	31/12/2017
Salaires	320.957	280.798
Indemnités diverses	31.781	190.185
Cotisations sociales	122.046	109.557
Autres charges de personnel	193.332	14.929
Total	668.116	595.470

Effectif fin de période

Effectif fin de période	31/12/2018	31/12/2017
Employés	1.118	876
Cadres	1.601	1.482
Total	2.719	2.358

Avantages au personnel

Montant (Provisions) au 1er janvier 2017	(163.436)
Dotations de l'exercice / Charges de l'exercice (y compris les reprises de provision)	(6.509)
Reprises pour utilisation / Prestations payées	6.361
OCI	1.477
Variation de périmètre	-
Business combination (seulement si significatif)	-
Ecart de conversion	-
Montant (Provisions) au 31 Décembre 2017	(162.107)
Montant (Provisions) au 1er janvier 2018	(162.107)
Dotations de l'exercice / Charges de l'exercice (y compris les reprises de provision)	(20.099)
Reprises pour utilisation / Prestations payées	7.144
OCI	(2.357)
Variation de périmètre	-
Business combination (seulement si significatif)	-
Ecart de conversion	-
Montant (Provisions) au 31 Décembre 2018	(177.419)

Sensibilité de l'engagement par rapport au taux d'actualisation

	Indemnités de départ à la retraite		Autres avantages sociaux accordés postérieurement à l'emploi	
	31/12/2018	31/12/		

COMPTE CONSOLIDÉ AU 31/12/2018

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

(en milliers MAD)

ENGAGEMENTS	31/12/2018	31/12/2017
Engagements de financements et de garantie donnés	14.829.953	11.910.907
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	352.108	102.317
- Crédits documentaires import	-	-
- Acceptations ou engagements de payer	-	-
- Ouvertures de crédit confirmés	50.000	102.317
- Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
- Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
- Autres engagements de financement donnés	62.108	-
Engagements révocables sur produits participatifs	240.000	-
Engagements de financement en faveur de la clientèle	8.045.487	5.587.791
- Crédits documentaires import	946.719	409.216
- Acceptations ou engagements de payer	-	199.365
- Ouvertures de crédit confirmés	5.650.885	4.301.103
- Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
- Engagements irrévocables de crédit-bail	100.193	39.547
- Autres engagements de financement donnés	1.347.690	638.559
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	5.405.569	5.417.274
- Crédits documentaires export confirmés	847	866
- Acceptations ou engagements de payer	-	-
- Garanties de crédits données	-	-
- Autres cautions, avals et garanties données	5.404.721	5.416.409
- Engagements en souffrance	-	-
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	1.026.790	803.524
- Garanties de crédits données	1.018.036	794.725
- Cautions et garanties en faveur de l'administration publique	-	-
- Autres cautions et garanties données	-	-
- Engagements en souffrance	8.754	8.799
Engagements de financements et de garantie reçus	6.999.494	6.090.214
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	240.000	-
- Ouvertures de crédit confirmés	-	-
- Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
- Autres engagements de financement reçus	240.000	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	520	-
- Garanties de crédits	-	-
- Autres garanties reçues	520	-
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	6.758.974	6.090.214
- Garanties de crédits	6.758.974	6.090.214
- Autres garanties reçues	-	-

COÛT DU RISQUE

(en milliers MAD)

	31/12/2018	31/12/2017
Dotations aux provisions	526.176	345.043
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	331.907	328.345
Provisions pour dépréciation des titres	0	120
Provisions pour risques et charges	194.270	16.579
Reprise de provisions	310.777	282.167
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	266.556	273.026
Provisions pour dépréciation des titres	137	0
Provisions pour risques et charges	44.084	9.141
Variation des provisions	215.399	62.876
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	33.869	64.900
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	-	-
Récupérations sur prêts et créances amorties	[29.373]	[69.649]
Autres pertes	-	-
Coût du risque	219.895	58.127

GAINS OU PERTES NETS DES INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR

(en milliers MAD)

Compte de résultat	31/12/2018	31/12/2017
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la JV	115.212	61.302
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la JV par résultat	94.133	48.680
- Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	82.839	32.695
- Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	11.294	15.985
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la JV par capitaux propres	21.079	12.622
- Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	4.223	583
Gains ou pertes nets sur instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividends)	16.856	12.040

PRODUITS ET CHARGES NETS DES AUTRES ACTIVITÉS

(en milliers MAD)

	31/12/2018	31/12/2017
produits de la promotion immobilière	-	-
produits de l'activité hôtelière	62.744	48.593
Produits sur opération de location simple	-	-
charges de l'activité hôtelière	(20.850)	(21.455)
variations de juste valeur des immeubles de placement	-	-
Participation aux résultats des assurés bénéficiaires de contrat d'assurance	-	-
Dotations & Reprises sur immeubles de placement	(32.272)	(14.636)
variation des provisions techniques des contrats d'assurances	-	-
Autres produits	785.712	644.411
Autres charges	(610.462)	(514.806)
Produits et Charges des autres activités	184.873	142.106

DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

(en milliers MAD)

	31/12/2018	31/12/2017
Dotations nettes des reprises aux amortissements des Immobilisations corporelles et incorporelles	(139.160)	(117.817)
Dotations nettes des reprises aux dépréciations des Immobilisations corporelles et incorporelles	-	-
Total	(139.160)	(117.817)

GAINS OU PERTES NETS SUR AUTRES ACTIFS

(en milliers MAD)

	31/12/2018	31/12/2017
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	(704)	21.817
Plus-values de cession	7.463	22.117
Moins-values de cession	(8.167)	(300)
Titres de capitaux propres consolidés	(539)	-
Plus-values de cession	-	-
Moins-values de cession	(539)	-
Gains ou pertes sur autres actifs	102.069	27.585
Gains ou pertes nets sur autres actifs	100.826	49.402

IMPÔT SUR LES RÉSULTATS

(en milliers MAD)

	31/12/2018	31/12/2017
Charge d'impôts exigibles	278.730	261.512
Charge d'impôts différés	46.597	(47.194)
Charge d'impôts de la période	325.327	214.318
Résultat avant impôts, dépréciations sur écarts d'acquisition et résultats des sociétés MEE	703.868	613.701
Taux d'impôt théorique	37%	37%
Impôt théorique	260.431	227.070
Ecart taux mère/filiales	(2.811)	(1.059)
Effet différences permanentes	39.905	(11.692)
Retraitements de la plus value de cession des titres consolidés	-	-
Effet des autres éléments	27.802	-
Charge effective d'impôts	325.327	214.318

RÉSULTAT PAR ACTION DE BASE ET DILUÉ

(en milliers MAD)

	31/12/18	31/12/2017*	31/12/2017
Résultat net part du Groupe	455.044	438.533	435.770
Nombre d'actions ordinaires émises	26.608.085	26.608.085	26.608.085
Résultat par action de base et dilué en DH	17,1	16,5	16,4

(*) Comptes proforma, tenant compte de l'impact du reclassement des instruments financiers suite à l'adoption du nouveau format des annexes publiables selon les dispositions de la norme IFRS 9.

PARTIES LIÉES

(en milliers MAD)

Relations entre les sociétés consolidées du Groupe	Entreprises consolidées par intégration globale
ACTIF	
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	(58.067)
Prêts et créances	(717.533)
Comptes de régularisations et autres actifs	(120.561)
PASSIF	
Dépôts	(682.558)
Comptes de régularisations et autres passifs	(204.702)
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	(48.527)

COMPTE CONSOLIDÉ AU 31/12/2018

CLASSIFICATION ET ÉVALUATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS AU 1^{ER} JANVIER 2018

[en milliers MAD]

Actifs financiers	Traitement comptable	Total	IAS 39 31/12/2017		IFRS 9 01/01/2018	
			Traitement comptable	Total	Traitement comptable	Total
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	Coût amorti	1.333.425	Coût amorti	1.333.425	Coût amorti	1.333.425
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	JVPL	1.525.718	JVPL	1.525.718	JVOCI	-
Instruments dérivés de couverture	JVPL	-	JVPL	-	Coût amorti	-
Actifs financiers disponibles à la vente	JVOCI	970.911	JVPL	465.117	JVOCI	505.794
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	Coût amorti	2.093.461	Coût amorti	2.093.461	JVPL	-
Prêts et créances sur la clientèle	Coût amorti	40.352.316	JVPL	-	JVOCI	-
Placements détenus jusqu'à leur échéance	Coût amorti	2.487.693	Coût amorti	2.487.693	JVOCI	-
Passifs financiers	Traitement comptable	Total	Traitement comptable	Total	Traitement comptable	Total
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	Coût amorti	268	Coût amorti	268	Coût amorti	268
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	JVPL	-	JVPL [Détenus à des fins de transaction]	-	JVPL [sur option]	-
Instruments dérivés de couverture	JVPL	-	JVPL [requis]	-	Coût amorti	2.259.676
Dettes envers les établissements de crédit assimilés	Coût amorti	2.259.676	JVPL	-	Coût amorti	2.259.676
Dettes envers la clientèle	Coût amorti	31.935.217	Coût amorti	31.935.217	JVPL	-
Titres de créance émis	Coût amorti	10.159.482	Coût amorti	10.159.482	JVPL	-

RÉCONCILIATION DE L'ALLOCATION DE PROVISIONS DE IAS 39 À IFRS 9

Le tableau ci-dessous réconcilie les données de l'exercice précédent (31/12/2017) concernant les montants des provisions pour risque de crédit mesurées selon IAS 39 et les montants calculés selon les nouveaux critères imposés par l'application d'IFRS 9 :

* Reclassifications :

Cette catégorie représente les impacts chiffrés touchant les provisions liées aux reclassements des instruments financiers selon les critères de classification d'IFRS 9 (Business Model + SPPI). Les montants chiffrés correspondent aux montants des actifs comme comptabilisés sous IAS 39.

* Réévaluations :

CATÉGORIE D'ÉVALUATION	Provisions sous IAS 39	Reclassifications	Réévaluations	Provisions sous IFRS 9	[en milliers MAD]
Prêts et créances (IAS 39) / Actifs financiers au Coût amorti (IFRS9)	1.532.450	7.279	284.839	1.824.568	
Caisse et banques centrales	-	-	-	-	
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	298	-	1.493	1.791	
Prêts et créances sur la clientèle	1 532 152 ^(*)	7.279	283.346	1.822.777	
Détenus à maturité (IAS 39) / Actifs financiers au Coût amorti (IFRS9)	-	-	-	-	
Tires d'investissement	-	-	-	-	
Instruments financiers disponibles à la vente (IAS 39) / Actifs financiers à la JVOCI (IFRS9)	201.566	(201.566)	143	263	
Titres de participation	201.194	(201.194)	143	263	
FPCT	-	-	-	-	
Titres de placement	372	(372)	-	-	

(*) Tenant compte du reclassement de provision pour créances en souffrance

GOODWILL

[en milliers MAD]

	31/12/17	Augmentation	Diminution	Impact Variation Périmètre	Perte de valeur de la période	Reclassement	31/12/18
Valeur brute	303.628	-	-	-	-	-	303.628
Jbilet	2.000	-	-	-	-	-	2.000
Belle-vue	2.200	-	-	-	-	-	2.200
Sofac	174.884	-	-	-	-	-	174.884
SANGHO	124.543	-	-	-	-	-	124.543
Cumul des pertes de valeur	4.200	-	-	-	-	-	4.200
Jbilet	2.000	-	-	-	-	-	2.000
Belle-vue	2.200	-	-	-	-	-	2.200
Valeur nette au bilan	299.428	-	-	-	-	-	299.428

COMPTES DE REGULARISATION, ACTIFS ET PASSIFS DIVERS

[en milliers MAD]

	31/12/2018	31/12/2017
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués	9.124	1.154
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	12.673	19
Comptes d'encaissement	-	-
Part des réassureurs dans les provisions techniques	-	-
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance	147.559	183.076
Autres débiteurs et actifs divers	847.169	686.646
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS	1.016.525	870.894
Dépôts de garantie reçus	-	-
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	9.921	2.925
Comptes d'encaissement	-	807
Charges à payer et produits constatés d'avance	603.418	331.658
Autres créiteurs et passifs divers	1.239.934	925.093
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS	1.853.274	1.260.483

COMPTE CONSOLIDÉ AU 31/12/2018

Réconciliation des soldes des balances de IAS 39 à IFRS 9

Le tableau ci-dessous réconcilie les montants nets comptables des instruments financiers suite à l'application de la norme IFRS 9.

* Reclassifications :

Cette catégorie représente les impacts chiffrés liés aux reclassements des instruments financiers selon les critères de classification d'IFRS 9 (Business Model + SPPI).

Les montants chiffrés correspondent aux montants des actifs comme comptabilisés sous IAS 39.

* Réévaluations :

Les données représentent les impacts liés aux réévaluations nécessaires suite aux :

- Changement de méthode d'évaluation liés aux nouveaux critères de classification.

- Changement de méthode concernant la méthodologie de calcul des provisions pour risques de crédit.

(en milliers MAD)

	Total (IAS 39) 31 décembre 2017	Reclass.	Rééval.	Total (IFRS 9) 1 janvier 2018
Coût amorti				
Caisse et banques centrales				
Balance d'ouverture sous IAS 39 et balance de clôture sous IFRS 9	1.333.425	-	-	1.333.425
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	-	-	-	-
Balance d'ouverture sous IAS 39	2.093.461	-	-	-
Réévaluation: Allocation des pertes de crédit attendues	-	-	(1.493)	-
Balance de clôture sous IFRS 9	-	-	-	2.091.968
Prêts et créances à la clientèle	-	-	-	-
Balance d'ouverture sous IAS 39	40.352.316	(7.279)	-	-
Diminution : migration vers "JVPL" (IFRS 9)	-	-	-	-
Réévaluation: Allocation des pertes de crédit attendues	-	-	(283.346)	-
Balance de clôture sous IFRS 9	-	-	-	40.061.692
Titres d'investissement - Coût amorti	-	-	-	-
Balance d'ouverture sous IAS 39	2.487.693	-	-	-
Diminution : migration vers "JVPL" (IFRS 9)	-	-	-	-
Réévaluation: Allocation des pertes de crédit attendues	-	-	-	-
Augmentation : migration depuis actifs "désignés à la JVPL" (IAS 39)	-	-	-	-
Réévaluation: De JV à Coût amorti	-	-	-	-
Balance de clôture sous IFRS 9	-	-	-	2.487.693
Actifs d'impôts différés	-	-	-	-
Balance d'ouverture sous IAS 39	88.481	-	-	-
Réévaluation: Allocation des pertes de crédit attendues	-	-	105.488	-
Balance de clôture sous IFRS 9	-	-	-	193.969
Total instruments financiers mesurés au Coût amorti	46.355.376	(7.279)	(179.351)	46.168.746
Juste valeur par Résultat (JVPL)				
Actifs du portefeuille de transaction	-	-	-	-
Balance d'ouverture sous IAS 39 et balance de clôture sous IFRS 9	1.525.718	-	-	1.525.718
Prêts et créances sur la clientèle	-	-	-	-
Balance d'ouverture sous IAS 39	-	-	-	-
Addition : migration depuis actifs au "Coût amorti" (IAS 39)	-	-	-	-
Réévaluation: De Coût amorti à JV	-	-	-	-
Balance de clôture sous IFRS 9	-	-	-	-
Instruments de capitaux	-	-	-	-
Balance d'ouverture sous IAS 39	-	-	-	-
Addition : migration depuis actifs "disponibles à la vente" (IAS 39)	-	428.025	-	-
Balance de clôture sous IFRS 9	-	-	-	428.025
Instruments de dettes	-	-	-	-
Balance d'ouverture sous IAS 39	-	-	-	-
Addition : migration depuis actifs "disponibles à la vente" (IAS 39)	-	37.092	-	-
Balance de clôture sous IFRS 9	-	-	-	37.092
Dérivés de couverture	-	-	-	-
Balance d'ouverture sous IAS 39 et balance de clôture sous IFRS 9	-	-	-	-
Total actifs financiers mesurés à la JVPL	1.525.718	465.117	-	1.990.835
Juste valeur par les capitaux propres (JVOCI)				
Titres JVOCI (instruments de dettes)	-	-	-	-
Balance d'ouverture sous IAS 39	-	-	-	-
Addition : Migration depuis actifs "disponibles à la vente" (IAS 39)	-	96.496	(263)	-
Balance de clôture sous IFRS 9	-	-	-	96.233
Titres JVOCI (instruments de capitaux)	-	-	-	-
Balance d'ouverture sous IAS 39	-	-	-	-
Addition : Migration depuis actifs "disponibles à la vente" (IAS 39)	-	409.298	-	-
Balance de clôture sous IFRS 9	-	-	-	409.298
Actifs financiers disponibles à la vente	-	-	-	-
Balance d'ouverture sous IAS 39	970.911	-	-	-
Diminution : Migration vers actifs à la "JVPL" (IFRS 9)	-	(465.117)	-	-
Diminution : Migration vers actifs au "Coût amorti" (IFRS 9)	-	-	-	-
Diminution : Migration vers actifs à la "JVOCI - Instruments de capitaux"	-	(409.298)	-	-
Diminution : Migration vers actifs à la "JVOCI - Instruments de dettes"	-	(96.496)	-	-
Balance de clôture sous IFRS 9	-	-	-	-
Total instruments financiers mesurés à la JVOCI	970.911	(465.117)	(263)	505.531

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2018



Fidaroc
Grant Thornton
L'instinct de la croissance

47, rue Allal Ben Abdellah
20 000 Casablanca
Maroc

COOPERS AUDIT

83, Avenue Hassan II
20 100 Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires du
CREDIT IMMOBILIER ET HOTELIER (CIH)
187, avenue Hassan II - Casablanca

RESUME DU RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2018

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Crédit Immobilier et Hôtelier et ses filiales (Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier), comprenant le bilan au 31 décembre 2018, ainsi que le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 5 121 960 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 409 301.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession au Maroc.

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2018, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes et principes comptables décrits dans l'état des informations complémentaires consolidé.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note présentant les effets de la première application de la nouvelle norme IFRS 9 relative aux instruments financiers.

Casablanca, le 21 février 2019

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON
FIDAROC GRANT THORNTON
Membre du réseau Grant Thornton
International
47, Rue El Attia 187 • Casablanca
Tél: 0522 64 46 60 • Fax: 05 22 23 66 79
Faïçal MEKOUIAR
Associé

COOPERS AUDIT MAROC
COOPERS AUDIT MAROC
Siège: 83 Avenue Hassan II
CASABLANCA
Bureau: 50 - 52, Bd Abdellatif Benkaddour
Abdelaziz AL MEGHATTI
Tel 0522 42 11 90 - Fax 0522 11 47 34
Associé

INFORMATIONS SUR LE DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES

I. RISQUE DE CRÉDIT

On entend par risque de crédit, le risque qu'une contrepartie ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements à l'égard de la banque.

Dans le cadre de la mise en place des méthodes avancées de calcul des risques de crédit, le CIH a élaboré :

- Un modèle de notation pour la promotion immobilière ;
- Un modèle de notation pour les entreprises ;
- Un modèle de sélection des bons payeurs pour la clientèle des professionnels ;
- Des modèles de scoring à l'octroi et des modèles de notation pour la clientèle Retail.

a. Principes de base régissant l'activité de crédit

L'activité de crédit au CIH Bank s'appuie sur les principes de base suivants, en particulier :

- Respect de la réglementation et de la déontologie régissant l'activité de crédit ;
- Respect des normes internes et politiques de risques régissant l'octroi des crédits à la clientèle (quantum de financement, pourcentage d'endettement, taux de couverture par les garanties requises, etc.) ;
- Double regard en matière d'analyse des demandes de crédits grands comptes opérée par des structures indépendantes ;
- Recours aux systèmes de notation en tant qu'outils d'aide à la prise de décisions d'octroi et de tarification ;
- Collégialité dans la prise de décision d'octroi des crédits ;
- Double signature de tous les actes liés à la mise en place des crédits autorisés ;
- Contrôle, en central, des garanties reçues avant toute utilisation des nouveaux concours accordés.

b. Surveillance et pilotage du risque de crédit

Dispositif de suivi du risque de crédit

Le suivi du risque de crédit relève aussi bien des structures commerciales que de celles en charge de la gestion du risque.

En plus du suivi assuré au quotidien par les structures commerciales, un suivi en central est assuré par la Direction des Engagements d'une part et la Direction des Risques, d'autre part.

Des reportings sont régulièrement adressés au comité d'audit, au comité de management des risques et au comité de pilotage des risques de crédit.

II. RISQUE OPÉRATIONNEL

a. Définition du risque opérationnel

Il s'agit des risques de pertes résultant de carences ou de défauts attribuables à des procédures, personnels et systèmes internes ou à des événements extérieurs. Cette définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation.

b. Processus de gestion des risques opérationnels

Afin de cerner l'ensemble du périmètre relatif à la gestion des risques opérationnels, la banque a mis en place un progiciel. Ce progiciel permet une gestion des déclarations d'incidents, la formalisation des résultats des exercices d'autoévaluation et le suivi des plans d'actions correctives.

Un reporting est adressé régulièrement au Comité Pilotage des Risques Opérationnels et au Comité Management des Risques ce qui permet une prise de décision sur les actions à mener pour la réduction des risques.

c. Le plan de Continuité des Activités

Le plan de continuité de l'activité est un plan d'action documenté, qui expose les procédures et les systèmes nécessaires pour poursuivre ou rétablir les opérations de l'établissement de façon planifiée en cas de perturbations opérationnelles.

Depuis sa conception initiale, le plan de continuité d'activité couvre aujourd'hui les processus vitaux de la banque. Il fait l'objet d'une mise à jour continue au regard des évolutions que connaissent les activités critiques de la Banque.

III. RISQUE DE MARCHÉ

a. Définition du risque de marché

On entend par risque de marché, les risques de pertes liées aux variations des prix du marché. Ils recouvrent :

- Les risques de taux et de position sur titres de propriété relatifs aux instruments inclus dans le portefeuille de négociation ;
- Le risque de change et le risque sur produits de base encourus sur l'ensemble des éléments du bilan et du hors bilan, autres que ceux inclus dans le portefeuille de négociation.

b. Organisation de la gestion du risque de marché

Rôle de la Salle Des Marchés

La Direction Marchés des Capitaux est en charge de la mise en œuvre de la politique de refinancement de la banque à travers le marché, de la gestion de la trésorerie et des portefeuilles titres de la banque et de la gestion de la couverture de la position de change. Cette entité participe à l'élaboration de la stratégie de refinancement de la banque et elle est chargée de veiller au respect des limites et des ratios réglementaires relatifs à l'activité de la Salle des marchés.

Rôle de la Direction des Risques

La Direction des Risques est en charge de l'évaluation des Risques de Marché. A ce titre, elle décline la stratégie risque en politiques et limites sur les risques de marché et met en place les indicateurs de surveillance et de suivi.

IV. GESTION ACTIF – PASSIF

Evaluation des risques de taux d'intérêt et de liquidité

Evaluation du risque global de taux

La méthode d'évaluation du risque de taux d'intérêt utilisée par CIH Bank se base sur le calcul des gaps de taux fixe (tombées ressources à taux fixe moins tombées emplois à taux fixe) sur chaque maturité (1 mois, 2 mois, 3 mois, 6 mois, 1 an, 2 ans...15 ans et plus de 15 ans). Ces gaps sont ensuite actualisés.

La différence entre cette VAN calculée avec les taux actuels et la VAN calculée avec ces taux +100 pb permet de déduire la sensibilité du bilan aux variations des taux.

Une distinction est faite également entre la sensibilité CT (maturités inférieures à 1 an), la sensibilité MT (maturités entre 1 et 7 ans) et la sensibilité LT (maturités supérieures à 7 ans). Il se dégage de l'application de cette méthode au 31/12/2018, une sensibilité du bilan de la banque, à une variation de +1% de la courbe des taux, de -302 millions DH soit -4,73% des fonds propres réglementaires.

Evaluation du risque de liquidité

Le suivi du risque de liquidité est assuré via l'évaluation de la trésorerie immédiate et de la trésorerie prévisionnelle.

La gestion de la trésorerie immédiate (court terme) est assurée par la salle des marchés. Un tableau de bord quotidien est établi par le trésorier de la banque. Il permet de calculer le gap quotidien de la trésorerie en fonction de la réserve monétaire exigée, de notre solde chez BAM, des flux entrants et sortants des agences et de nos emprunts/prêts sur le marché monétaire.

La gestion de la liquidité (MLT) est assurée par l'entité ALM. Elle s'articule autour des axes suivants :

- Calcul des gaps de liquidité (encours des ressources moins encours des emplois) sur chaque maturité (1 mois, 2 mois, 3 mois, 6 mois, 1 an, 2 ans...15 ans et plus de 15 ans) ;
- Présentation, au comité ALM, du tableau de bord ALM incluant les gaps de liquidité ;
- Ce dernier est obtenu en utilisant les tableaux d'amortissement des contrats pour les postes contractuels, et les règles d'écoulement de la liquidité pour les postes non contractuels.

Couverture des gaps de taux et de liquidité.

Le Comité ALM décide, en cas de besoin, des mesures à prendre afin d'atténuer les gaps de taux fixe et les gaps de liquidité et de respecter les limites ALM. Ces principales mesures sont les suivantes :

- Le lancement d'opérations d'emprunts obligataires subordonnés ou classiques ;
- Le lancement d'opérations de titrisation de prêts hypothécaires ;
- L'émission de certificats de dépôts
- L'utilisation du portefeuille des bons du trésor comme moyen de couverture (cession ou acquisition en fonction du besoin) ;
- Le changement de la structure du portefeuille des prêts et emprunts en matière de nature de taux et de durée des prêts ;
- Le recours à des lignes de financement auprès d'intermédiaires financiers ;
- La mise en place, le cas échéant, d'engagements de refinancement auprès des actionnaires de référence.

Suivi des risques de taux et de liquidité

Le suivi des risques de taux et de liquidité est assuré par le Comité ALM, à travers un reporting trimestriel.

En outre, un suivi régulier de ces risques est assuré par la Direction des Risques. Ce suivi est renforcé par des limites d'exposition à ces risques et un système de reporting régulier.

Les données risques sont agrégées périodiquement afin que la Direction Générale et le Conseil d'Administration puissent disposer d'une vue globale de l'ensemble des risques de taux d'intérêt et de liquidité de CIH Bank. Ces données sont présentées au Comité ALM, au Comité Management des Risques et au Comité d'Audit.

COMPTE SOCIAUX AU 31/12/2018

Etat des principales méthodes d'évaluation appliquées

Les comptes sociaux du CIH arrêté au 31 décembre 2018 ont été établis conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC).

PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

PRINCIPES GÉNÉRAUX :

Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit.

La présentation des états de synthèse du Crédit Immobilier et Hôtelier est conforme aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

CRÉANCES ET ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE :

Présentation générale :

Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale et leur objet économique :

Créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit ;

Créances de trésorerie, crédits à l'équipement, crédit à la consommation crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.

Les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondant à des engagements de financement et à des engagements de garantie qui n'ont pas donné lieu à des mouvements de fonds. Les valeurs et suretés reçues en couverture des opérations de crédit réalisées avec la clientèle sont comptabilisées, au même titre que les garanties reçues des fonds et institutions marocains de garantie des crédits en hors bilan.

Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Créances en souffrance :

Les créances en souffrance sont comptabilisées conformément à la réglementation en vigueur.

Le poste « autres crédits » englobe les créances en souffrance déduction faite des provisions et des agios réservés.

Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :

Les créances en souffrance sont, selon les degrés de risque prévus à la circulaire de Bank Al Maghreb, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises.

Les créances en souffrance sont, après déduction des agios réservés et des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de :

20% pour les créances pré-douteuses,

50% pour les créances douteuses ;

100% pour les créances compromises.

Les estimations des garanties sont effectuées pour l'essentiel en interne par les services de la Banque compte tenu de son expertise en la matière. La banque recourt de plus en plus aux rapports des expertises judiciaires et de manière ponctuelle à des experts indépendants pour l'évaluation de certains gages importants en valeur. Il est à noter que le CIH retient la valeur la plus faible lorsqu'il dispose de plusieurs estimations (estimations internes/externes/Judiciaires).

Les créances en souffrance sont réinscrites en encours sain quand les règlements reprennent de façon régulière pour les montants correspondant aux échéances contractuelles d'origine.

Dès leur déclassement, les créances en souffrance donnent lieu à la constatation d'agios réservés.

Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées à l'occasion d'accords transactionnels pour solde de tout compte ou à l'issue de procédures judiciaires.

Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque les créances en souffrance enregistrent une évolution favorable (remboursement total ou partiel, restructuration, apurement...) leur permettant de redevenir saines.

Les dotations et reprises des provisions pour dépréciation des créances, de même que les charges couvertes par ces provisions figurent au compte de résultat parmi les éléments relatifs au coût du risque.

BILAN

ACTIF	31/12/18	31/12/17
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1.436.730	1.245.905
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	2.701.323	2.347.659
- À vue	480.333	1.039.965
- À terme	2.220.990	1.307.695
Créances sur la clientèle	38.425.153	33.917.834
- Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	6.654.277	5.736.203
- Crédits et financements participatifs à l'équipement	4.203.798	2.576.615
- Crédits et financements participatifs immobiliers	24.674.640	24.212.135
- Autres crédits et financements participatifs	2.892.437	1.392.881
Créances acquises par affacturage	1.333.818	-
Titres de transaction et de placement	6.770.566	2.135.222
- Bons du Trésor et valeurs assimilées	5.350.159	1.522.535
- Autres titres de créance	738.483	121.548
- Certificats de Sukuk	-	-
Titres de propriété	681.924	491.139
Autres actifs	908.306	960.223
Titres d'investissement	875.674	2.487.693
- Bons du Trésor et valeurs assimilées	875.674	2.487.693
- Autres titres de créance	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	2.029.187	1.722.463
- Participations dans les entreprises liées	1.593.449	1.286.725*
- Autres titres de participation et emplois assimilés	435.739	435.738*
- Titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Créances subordonnées	260.000	130.019
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Immobilisations incorporelles	201.290	155.787
Immobilisations corporelles	2.116.265	1.917.769
Immobilisations données en Ijara	-	-
Total de l'Actif	57.058.313	47.020.574

(*) Tenant compte du reclassement d'un montant de 642.777 KDH en tant que participations dans des entreprises liées non pris en compte en 2017

Les provisions constituées au titre des créances ayant fait l'objet de restructuration, ne sont reprises qu'à l'expiration du délai d'observation de six mois après la date d'échéance du premier règlement convenu.

PORTEFEUILLE DE TITRES :

Les opérations sur titres sont comptabilisées conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

Les titres sont classés d'une part en fonction de leur nature et en fonction de l'intention et la durée de détention (titre de transaction, de placement, d'investissement ou de participation).

Les titres de transaction sont comptabilisés à leur prix d'acquisition, frais de transaction exclus et, le cas échéant, coupon couru inclus. Les frais de transaction sont directement constatés en résultat

A leur date d'achat, les titres de placement et d'investissement sont inscrits au bilan à leur prix d'acquisition, frais et coupon inclus.

Les primes et décotes sur titres de placement et d'investissement correspondent à la différence éventuelle entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement des titres à revenu fixe. Elles font l'objet d'un étalement sur la durée de vie résiduelle des titres. L'étalement est pratiqué selon la méthode actuarielle pour les bons du Trésor.

Les titres sont évalués au prix de marché du jour le plus récent. Le solde global des différences, résultant des variations de prix de marché, est porté au compte de produits et charges.

Les titres de placements sont évalués par référence au prix du marché du jour le plus récent, Les moins-values latentes sont constatées par voie de provision, tandis que les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

A leur date d'achat, les titres de participation sont comptabilisés au bilan à leur prix d'acquisition.

Les plus et moins-values de cessions sur titres de participation sont enregistrées pour le montant net de l'opération de cession en « plus values ou moins values de cession sur actifs immobilisés » et en aval du résultat brut d'exploitation.

IMMobilisations INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations d'exploitation sont inscrites à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties selon la méthode linéaire. Par ailleurs, les immobilisations hors exploitation ne sont pas amortis mais font l'objet du cas échéant de provisionnement en fonction des conclusions des rapports d'expertise externe réalisés chaque année pour un certain nombre de gages et des informations disponibles à la date de l'arrêté comptable.

DETTE A VUE ET A TERME

Les dettes envers les établissements de crédit et assimilés ainsi que sur la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

Dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit ;

Comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

LES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Ce poste abrite les provisions qui permettent de constater l'existence de pertes et charges dont la réalisation est probable mais l'évaluation incertaine, ou qui ne font pas face à la dépréciation d'un actif identifié.

Ces provisions comprennent au 31/12/2018 une provision pour risques généraux d'un montant de 165 millions de Dirhams constituée en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, actuellement non avérés.

PRISE EN COMPTE DES INTÉRETS ET COMMISSIONS DANS LE COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

Intérêts

Sont considérés comme intérêts les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachés les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.

Commissions

Les produits et charges qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

	PASSIF	31/12/18	31/12/17
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	5.326.029	774.776	
- A vue	271.621	554.075	
- A terme	5.054.408	220.701	
Dépôts de la clientèle	34.411.338	29.778.539	
- Comptes à vue créditeurs	18.592.685	17.116.616	
- Comptes d'épargne	5.204.318	4.773.462	
- Dépôts à terme	9.898.813	7.125.595	
- Autres comptes créditeurs	715.522	762.866	
Titres de créance émis	7.650.633	8.494.375	
- Titres de créance négociables	5.984.796	6.464.375	
- Emprunts obligataires	1.063.872	1.139.697	
- Autres titres de créance émis	601.965	890.303	
Autres passifs	1.153.852	1.129.823	
Provisions pour risques et charges	377.018	247.370	
Provisions réglementées	-	-	
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-	
Dettes subordonnées	3.565.790	2.043.329	
Ecart de réévaluation	-	-	
Réserves et primes liées au capital	995.550	973.273	
Capital	2.660.809	2.660.809	
- Actionnaires. Capital non versé (-)	-	-	
Report à nouveau (+/-)	470.273	472.740	
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-	
Résultat net de l'exercice (+/-)	447.021	445.539	
Total du Passif	57.058.313	47.020.574	

CRÉDIT IMMOBILIER ET HÔTELIER

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 2.660.808.500 DIRHAMS • SIEGE SOCIAL : 187, AVENUE HASSAN II, 20019 - CASABLANCA -

COMPTE SOCIAUX AU 31/12/2018

HORS BILAN

Libellé	DEC-18	DEC-17
ENGAGEMENTS DONNÉS	14.202.050	11.871.359
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	352.108	102.317
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	7.417.584	5.548.244
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	5.405.569	5.417.274
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	1.026.790	803.524
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	-	-
ENGAGEMENTS REÇUS	6.758.974	6.090.214
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	6.758.974	6.090.214
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	-	-

ETAT DES SOLDES DE GESTION

Libellé	DEC-18	DEC-17
+ Intérêts et produits assimilés	2.180.543	1.988.376
- Intérêts et charges assimilées	862.352	743.498
MARGE D'INTERET	1.318.191	1.244.878
+ Produits sur financements participatifs	-	-
- Charges sur financements participatifs	-	-
MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	-	-
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL ET DE LOCATION	-	-
+ Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
- Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Résultat des opérations d'Ijara	-	-
+ Commissions perçues	256.513	231.503
- Commissions servies	29.546	15.011
Marge sur commissions	226.967	216.492
+ Résultat des opérations sur titres de transaction	83.883	33.235
+ Résultat des opérations sur titres de placement	13.570	5.205
+ Résultat des opérations de change	58.995	35.751
+ Résultat des opérations sur produits dérivés	-	-
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ	156.448	74.192
+ Résultat des opérations sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
+ Divers autres produits bancaires	175.371	176.083
- Diverses autres charges bancaires	70.341	58.733
PRODUIT NET BANCAIRE	1.806.637	1.652.911
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières	5.493	77
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	34.431	48.065
- Autres charges d'exploitation non bancaire	-	300
- Charges générales d'exploitation	1.040.571	956.203
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	805.989	744.551
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	(135.323)	(86.816)
+ Autres dotations nettes de reprises aux provisions	(88.717)	36.745
RÉSULTAT COURANT	581.950	694.480
RÉSULTAT NON COURANT	64.010	(49.111)
- Impôts sur les résultats	198.939	199.829
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	447.021	445.539

Libellé	DEC-18	DEC-17
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	447.021	445.539
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	110.101	100.599
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	221	-
+ Dotations aux provisions pour risques généraux	67.805	1.845
+ Dotations aux provisions réglementées	-	-
+ Dotations non courantes	-	-
- Reprises de provisions	91.525	44.076
- Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	7.336	21.865
+ Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	-	300
- Plus-values de cession sur immobilisations financières	5.832	-
+ Moins-values de cession sur immobilisations financières	539	-
- Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
+ CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	520.995	482.343
- Bénéfices distribués	425.729	372.513
AUTOFINANCEMENT	95.265	109.830

ÉVOLUTION DES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE

2ème SEMESTRE 2018	1er SEMESTRE 2018	2ème SEMESTRE 2017
2.801.115	1.423.799	1.223.988

COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES

Libellé	DEC-18	DEC-17
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	2.801.836	2.484.946
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	68.132	48.850
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	2.032.652	1.846.253
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	79.758	93.273
Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuk	125.753	131.340
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
Commissions sur prestations de service	247.407	223.942
Autres produits bancaires	248.133	141.288
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus	-	-
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	995.199	832.035
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	83.572	49.579
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	476.476	383.576
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	302.304	310.343
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Autres charges bancaires	132.847	88.537
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	1.806.637	1.652.911
Produits d'exploitation non bancaire	40.263	48.065
Charges d'exploitation non bancaire	539	300
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	1.040.571	956.203
Charges de personnel	510.113	477.936
Impôts et taxes	26.848	24.114
Charges externes	379.858	331.815
Autres charges générales d'exploitation	13.651	21.738
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	110.101	100.599
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	545.658	317.629
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	357.477	296.933
Perdes sur créances irrécouvrables	6.510	5.648
Autres dotations aux provisions	181.671	15.049
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	321.818	267.636
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	207.269	154.735
Récupérations sur créances amorties	21.395	61.030
Autres reprises de provisions	93.154	51.871
RÉSULTAT COURANT	581.950	694.480
Produits non courants	93.169	26.855
Charges non courantes	29.159	75.966
RÉSULTAT AVANT IMPOTS	645.960	645.369
Impôts sur les résultats	198.939	199.829
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	447.021	445.539

ETAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I- Changements affectant les méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
II- Changements affectant les règles de présentation	NEANT	NEANT

ETATS NEANTS

Code Etat	APPELATION
B08	.IMMobilisations données en Crédit-Bail, en Location avec Option d'achat et en Location Simple
B15	.Subventions, Fonds Publics affectés et Fonds Spéciaux de Garantie
B19	.Engagements sur Titres
	.Passif Eventuel
	.Dépôts d'Investissements Places
	.Dépôts d'Investissements Non Restreints Recus
	.Dettes Envers la Clientèle sur Produits Participatifs
	.Tableau des Marges constatées d'avance sur Mourabaha
	.Immobilisations données en Ijara
	.Tableau de Variation des Biens Acquis dans le cadre de Financements Participatifs
	.Actifs et Passifs de la Fenêtre Participative
	.Comptes de Produits et Charges de la Fenêtre Participative

CRÉDIT IMMOBILIER ET HÔTELIER

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 2.660.808.500 DIRHAMS • SIEGE SOCIAL : 187, AVENUE HASSAN II, 20019 - CASABLANCA -

COMPTE SOCIAUX AU 31/12/2018

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

	(en milliers MAD)	
	31/12/18	31/12/17
Produits d'exploitation bancaire perçus	2.710.422	2.395.427
Récupérations sur créances amorties	21.395	61.030
Produits d'exploitation non bancaire perçus	120.265	53.055
Charges d'exploitation bancaire versées	(1.001.235)	(837.563)
Charges d'exploitation non bancaire versées	(29.159)	(75.966)
Charges générales d'exploitation versées	(930.470)	(855.603)
Impôts sur les résultats versés	(198.939)	(199.829)
Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	692.279	540.550
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	(353.662)	(1.130.232)
Créances sur la clientèle	(5.991.483)	(3.377.881)
Titres de transaction et de placement	(4.635.527)	(608.263)
Autres actifs	52.140	(19.061)
Titres Moudaraba et Moucharaka	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	4.551.253	[59.188]
Dépôts de la clientèle	4.632.799	3.260.773
Titres de créance émis	(843.742)	1.381.152
Autres passifs	24.029	163.606
Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	(2.564.192)	(389.093)
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	(1.871.914)	151.457
Produit des cessions d'immobilisations financières	1.747.851	-
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	54.538	259.755
Acquisition d'immobilisations financières	(466.092)	(85.250)
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	(461.629)	(376.729)
Intérêts perçus	-	-
Dividendes perçus	91.341	85.765
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	966.008	(116.459)
Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	-	-
Emission de dettes subordonnées	1.522.461	-
Emission d'actions	-	-
Remboursement des capitaux propres et assimilés	-	-
Intérêts versés	-	-
Dividendes versés	(425.729)	(372.513)
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	1.096.731	(372.513)
VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE	190.825	(337.516)
TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	1.245.905	1.583.420
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	1.436.730	1.245.905

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION
ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT

TITRES	Etablissements de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Emetteurs privés		Total 31/12/18	Total 31/12/17
			financiers	non financiers		
TITRES COTES	-	-	-	52	52	79.265
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	-	-	-	-	-	-
OBLIGATIONS	-	-	-	-	-	74.983
AUTRES TITRES DE CREANCE	-	-	-	-	-	-
CERTIFICATS DE SUKUK	-	-	-	-	-	-
TITRES DE PROPRIETE	-	-	-	52	52	4.283
TITRES NON COTES	103.450	6.827.157	672.219	-	7.602.825	4.478.858
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	-	6.192.537	-	-	6.192.537	3.959.007
OBLIGATIONS	103.450	-	-	-	103.450	44.898
AUTRES TITRES DE CREANCE	-	634.620	-	-	634.620	-
CERTIFICATS DE SUKUK	-	-	-	-	-	-
TITRES DE PROPRIETE	-	-	672.219	-	672.219	474.953
ICNE	414	33.296	9.653	-	43.363	64.792
TOTAL	103.864	6.860.452	681.872	52	7.646.240	4.622.915

RESEAU

	(en nombre)	
	31/12/18	31/12/17
Guichets permanents	283	267
Guichets périodiques	0	0
Distributeurs automatiques de banque et guichets automatiques de banque	378	362
Succursales et agences à l'étranger	0	0
Bureaux de représentation à l'étranger	0	0

RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

	2018	2017	2016
CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILÉS	4.573.653	4.552.362	4.479.335
OPÉRATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE			
1- Produit net bancaire	1.806.637	1.652.911	1.517.146
2- Résultat avant impôts	645.960	645.369	668.804
3- Impôts sur les résultats	198.939	199.829	216.839
4- Bénéfices distribués	425.729	372.513	372.513
5- Résultats non distribués (mis en réserve ou en instance d'affectation)	-	472.740	415.887
RESULTAT PAR TITRE (en dirhams)			
Résultat net par action ou part sociale	17	17	17
Bénéfice distribué par action ou part sociale	16	14	14
PERSONNEL			
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	510.113	477.936	471.959
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	-	-	-

CREANCES SUR LA CLIENTELE

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/18	Total 31/12/17
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CREDITS ET FINANCIEMENTS PARTICIPATIFS DE TRESORERIE	-	275.769	4.969.970	184.031	5.429.770	4.729.934
- Comptes à vue débiteurs	-	107.401	1.601.039	62.383	1.770.823	1.718.339
- Crédances commerciales sur le Maroc	-	5.586	620.892	-	626.478	478.159
- Crédits à l'exportation	-	-	28.232	21.905	50.137	18.843
- Autres crédits de trésorerie	-	162.782	2.719.807	99.743	2.982.332	2.514.593
- Autres financements participatifs de trésorerie	-	-	-	-	-	-
CREDITS ET FINANCIEMENTS PARTICIPATIFS A LA CONSOMMATION	-	-	-	-	1.202.628	1.202.628
- Crédits à la consommation	-	-	-	-	1.202.628	1.202.628
- Mourabaha à la consommation	-	-	-	-	-	-
- Mourabaha pour donneur d'ordre à la consommation	-	-	-	-	-	-
- Autres financements participatifs à la consommation	-	-	-	-	-	-
CREDITS ET FINANCIEMENTS PARTICIPATIFS A L'EQUIPEMENT	701.061	-	3.196.718	269.137	4.166.916	2.554.733
- Crédits à l'équipement	701.061	-	3.196.718	269.137	4.166.916	2.554.733
- Mourabaha à l'équipement	-	-	-	-	-	-
- Mourabaha pour donneur d'ordre à l'équipement	-	-	-	-	-	-
- Autres financements participatifs à l'équipement	-	-	-	-	-	-
CREDITS ET FINANCIEMENTS PARTICIPATIFS IMMOBILIERS	-	60.843	7.639.504	16.961.852	24.662.199	24.202.916
- Crédits immobiliers	-	60.843	7.639.504	16.961.852	24.662.199	24.202.916
- Mourabaha immobilière	-	-	-	-	-	-
- Mourabaha pour donneur d'ordre immobilière	-	-	-	-	-	-
- Autres financements participatifs immobiliers	-	-	-	-	-	-
AUTRES CREDITS ET FINANCIEMENTS PARTICIPATIFS	-	636.939	914.455	1.212	1.552.606	302.351
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	1.215.449	-	111.042	-	1.326.491	-
INTERETS COURUS A RECEVOIR	13.387	-	49.801	15.876	79.064	39.455
CREANCES EN SOUFFRANCE	-	-	239.233	1.100.063	1.339.296	1.090.461
- Crédances pré-douteuses	-	-	1.893	301.022	302.915	300.851
- Crédances douteuses	-	-	17.230	170.281	187.511	154.807
- Crédances compromises	-	-	220.110	628.760	848.870	634.803
TOTAL	1.929.897	973.551	17.120.723	19.734.799	39.758.970	33.917.835

ETAT DES CREANCES EN SOUFFRANCE ET DES PROVISIONS

Rubrique	31/12/18		31/12/17	
	Créance en souffrance	Provisions	Créance en souffrance	Provisions
Créances pré-douteuses	322.006	19.091	322.467	21.616
Créances douteuses	231.687	44.176	186.369	31.562
Créances compromises	2.246.588	1.397.718	1.892.263	1.257.460
TOTAL	2.800.281	1.460.985	2.401.099	1.310.638

CRÉDIT IMMOBILIER ET HÔTELIER

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 2.660.808.500 DIRHAMS • SIEGE SOCIAL : 187, AVENUE HASSAN II, 20019 - CASABLANCA -

COMPTE SOCIAUX AU 31/12/2018

IMMobilisations INCORPORELLES ET CORPORELLES

(en milliers MAD)

Immobilisations	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut au début de l'exercice	Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul	Montant net à la fin de l'exercice
IMMobilisations INCORPORELLES									
- Droit au bail	75.843	0	0	75.843	100	0	0	100	75.743
- Immobilisations en recherche et développement	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	265.099	68.752	0	333.852	185.056	23.249	0	208.305	125.547
- Immobilisations incorporelles hors exploitation	4.200	0	0	4.200	4.200	0	0	4.200	0
IMMobilisations CORPORELLES									
- IMMEUBLES D'EXPLOITATION	1.673.397	356.307	230.871	1.798.833	993.706	77.448	226.276	844.878	953.955
, Terrain d'exploitation	676.417	202.654	4.452	874.620	302.678	23.304	[88]	326.071	548.549
, Immeubles d'exploitation, Bureaux	21.272	45.644	0	66.916	0	0	0	0	66.916
, Immeubles d'exploitation, Logements de fonction	654.330	157.011	4.452	806.889	301.863	23.304	[88]	325.256	481.633
- MOBILIER ET MATERIEL D'EXPLOITATION	815	0	0	815	815	0	0	815	0
, Mobilier de bureau d'exploitation	380.581	27.320	105.690	302.211	314.042	21.474	105.443	230.072	72.139
, Matériel de bureau d'exploitation	66.534	5.048	16.096	55.486	48.518	3.306	15.853	35.971	19.515
, Matériel Informatique	46.573	2.317	13.617	35.272	35.421	2.371	13.617	24.174	11.098
, Matériel roulant rattaché à l'exploitation	249.759	17.090	73.308	193.541	217.010	13.633	73.304	157.339	36.202
, Autres matériels d'exploitation	5.507	1.202	0	6.710	4.300	473	0	4.773	1.937
- AUTRES IMMobilisations CORPORELLES D'EXPLOITATION	12.208	1.662	2.669	11.202	8.792	1.692	2.669	7.815	3.387
- IMMobilisations CORPORELLES HORS EXPLOITATION	616.399	126.333	120.729	622.002	376.986	32.670	120.921	288.735	333.267
, Terrains hors exploitation	530.965	3.696	6.551	528.110	11.300	0	0	11.300	516.810
, Immeubles hors exploitation	707.608	24.793	61.193	671.208	122.709	6.010	7.720	121.000	550.208
, Mobilier et matériel hors exploitation	22.366	8.108	3.290	27.184	17.250	1.633	3.274	15.610	11.574
, Autres immobilisations corporelles hors exploitation	137.494	1.457	45.685	93.266	12.090	1.761	1.309	12.542	80.724
- ECART DE FUSION ACTIF	2.994	0	0	2.994	0	0	0	0	2.994
T O T A L	3.419.967	463.112	347.590	3.535.489	1.346.411	110.101	238.579	1.217.934	2.317.555

DEPOTS DE LA CLIENTELE

(en milliers MAD)

DEPOTS	Secteur public	Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	Total 31/12/18	Total 31/12/17
COMPTES A VUE CREDITEURS	-	4	5.259.484	13.333.197	18.592.685	17.074.689
COMPTE D'EPARGNE	-	-	-	5.204.318	5.204.318	4.773.462
DEPOTS A TERMES	1.000	1.027.480	1.258.500	7.287.083	9.574.062	7.007.699
AUTRES COMPTES CREDITEURS (y compris hamish al jiddiya)	465	206.407	151.324	549.706	907.902	837.650
INTERETS COURUS A PAYER	1.222	4.904	2.242	124.003	132.371	85.038
TOTAL	2.687	1.238.795	6.671.549	26.498.306	34.411.338	29.778.538

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPOTS

(en milliers MAD)

I. DETERMINATION DU RESULTAT		MONTANT
Résultat courant d'après le compte de produits et charges		581.950
Réintégations fiscales sur opérations courantes	[+]	28.213
Déductions fiscales sur opérations courantes	[-]	134.786
Résultat courant théoriquement imposable	[=]	475.377
Impôt théorique sur résultat courant	[-]	175.889
Résultat courant après impôts	[=]	406.061
II. INDICATIONS DU REGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYÉS PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LEGALES SPÉCIFIQUES		
Néant		

TABLEAU DES PLUS ET MOINS VALUES / CESSIONS DES IMMobilisations

(en milliers MAD)

Immobilisation	valeur comptable brute	Cumul des amortissements et/ou des provisions pour dépréciation	Valeur comptable nette	Prouduit de la cession	Plus-value de cession	Moins-value de cession
Immobilisation corporelles hors exploitation	244.991	230.354	14.636	21.972	7.336	-
Immobilisation incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-
Immobilisation corporelles d'exploitation	-	-	-	-	-	-
Immobilisation incorporelles d'exploitation	-	-	-	-	-	-
TOTAL	244.991	230.354	14.636	21.972	7.336	-

EFFECTIFS

EFFECTIFS (En Nombre)	31/12/18	31/12/17
Effectifs rémunérés		
Effectifs utilisés		
Effectifs équivalent plein temps	1927	1751
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)	573	537
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)	1354	1214
Cadres (équivalent plein temps)	1400	1300
Employés (équivalent plein temps)	527	451

VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT

(en milliers MAD)

TITRES	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
TITRES DE TRANSACTION						
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	4.202.243	4.202.243	-	-	-	-
OBLIGATIONS	-	-	-	-	-	-
AUTRES TITRES DE CREANCE	634.620	634.620	-	-	-	-
TITRES DE PROPRIETE	52	52	-	-	-	-
TITRES DE PLACEMENT						
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	1.134.542	1.120.112	1.120.000	81	350	350
OBLIGATIONS	103.730	103.624	102.100	-	281	281
AUTRES TITRES DE CREANCE	-	-	-	-	-	-
TITRES DE PROPRIETE	672.261	680.819	-	-	42	42
TITRES D'INVESTISSEMENT						
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	856.102	882.776	846.800	-	-	-
OBLIGATIONS	-	-	-	-	-	-
AUTRES TITRES DE CREANCE	-	-	-	-	-	-

CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

(en milliers MAD)

CREANCES	Bank Al Maghrib, Trésor public et Services des chèques postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/18	Total 31/12/17
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	659.361	-	87.892	369.615	1.116.868	1.231.013
VALEURS RECUES EN PENSION	-	944.358	330.032	-	1.274.390	505.848
- au jour le jour	-	-	-	-	-	505.848
- à terme	-	944.358	330.032	-	1.274.390	-
PRETS DE TRESORERIE	-	-	450.000	164.287	614.288	884.943
- à terme	-	-	450.000	164.287	614.288	884.943
- au jour le jour	-	-	-	-	-	-
PRETS FINANCIERS	-	-	330.776	-	330.776	421.276
CREANCES SUR FINANCEMENT PARTICIP						

CRÉDIT IMMOBILIER ET HÔTELIER

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 2.660.808.500 DIRHAMS • SIEGE SOCIAL : 187, AVENUE HASSAN II, 20019 - CASABLANCA -

COMPTE SOCIAUX AU 31/12/2018

DETAIL DES AUTRES ACTIFS

RUBRIQUE	MONTANT	(en milliers MAD)
Instruments optionnels	12.673	
Opérations diverses sur titres(débiteur)	-	
Sommes réglées à récupérer auprès des émetteurs	-	
Autres comptes de règlement relatif aux opérations sur titres	12.673	
Débiteurs divers	518.392	
- Sommes dues par l'Etat	498.420	
- Sommes dues par les organismes de prévoyance	-	
- Sommes diverses dues par le personnel	891	
- Comptes clients de prestations non bancaire	-	
- Divers autres débiteurs	19.081	
Valeurs et emplois divers	1.707	
- Valeurs et emplois divers	1.707	
Comptes d'ajustement de hors bilan (débiteur)	8	
Comptes d'écart sur devises et titres (débiteur)	-	
Pertes potentielles sur opérations de couverture non dénouées	-	
Pertes à étaler sur opérations de couvertures dénouées	-	
Charges à répartir sur plusieurs exercices	52.046	
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc (débiteur)	-	
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	201.928	
- Produits à recevoir	181.097	
- Charges constatées d'avance	20.831	
Comptes transitoires ou d'attente débiteurs	120.750	
Créances en souffrance sur opérations diverses	83.913	
Provisions pour créances en souffrance sur opérations diverses	83.112	
TOTAL	908.306	

DETAIL DES AUTRES PASSIFS

RUBRIQUE	MONTANT	(en milliers MAD)
Instruments optionnels vendus	-	
Comptes de règlement d'Opérations sur titres	9.921	
Dettes sur titres	-	
Versement à effectuer sur titres non libérés	-	
Provisions pour service financier aux émetteurs	-	
Sommes réglées par la clientèle à reverser aux émetteurs	-	
Créditeurs divers	544.923	
- Sommes dues à l'Etat	453.693	
- Sommes dues aux organismes de prévoyance	20.782	
- Sommes diverses dues aux actionnaires et associés.	239	
- Sommes dues au personnel	14.782	
- Fournisseurs de biens et service	3.688	
- Divers autres Créditeurs	51.739	
Comptes d'ajustement de hors bilan	5.362	
Comptes d'écart sur devises et titres	-	
Gains potentiels sur opérations de couverture non dénouées	-	
Gains à étaler sur opérations de couvertures dénouées	-	
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc (créditeur)	2.431	
Charges à payer et produits constatés d'avance	218.760	
- Charges à payer	206.061	
- Produits constatés d'avance	12.699	
Comptes transitoires ou d'attente créditeurs	372.454	
TOTAL	1.153.852	

VALEURS ET SURETÉS RECUES ET DONNEES EN GARANTIE

Valeurs et sûretés recues en garantie	Valeur comptable nette	Rubrique de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnée	Montants des créances et des engagements par signature donnée couverts	(en milliers MAD)
Bons du trésor et valeurs assimilées	-	-	-	
Autres titres	6.107.587	-	-	
Hypothèques	50.755.859	-	-	
Autres valeurs et sûretés réelles	30.314.114	-	-	
TOTAL	87.177.560	-	-	

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubrique de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnée	Montants des créances et des engagements par signature donnée couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées	4.612.334	-	-
Autres titres	-	-	-
Hypothèques	-	-	-
Autres valeurs et sûretés réelles	-	-	-
TOTAL	4.612.334	-	-

CAPITAUX PROPRES

CAPITAUX PROPRES	Encours 31/12/17	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 31/12/18	(en milliers MAD)
Ecart de réévaluation	-	-	-	-	
Réserves et primes liées au capital	973.273	22.277	-	995.550	
Réserve légale	189.082	22.277	-	211.359	
Autres réserves (*)	-	-	-	-	
Primes d'émission, de fusion et d'apport	784.192	-	-	784.192	
Capital	2.660.809	-	-	2.660.809	
Capital appelé	2.660.809	-	-	2.660.809	
Capital non appelé	-	-	-	-	
Certificats d'investissement	-	-	-	-	
Fonds de dotations	-	-	-	-	
Actionnaires. Capital non versé	-	-	-	-	
Report à nouveau (+/-)	472.740	(472.740)	470.273	470.273	
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-	-	-	
Résultat net de l'exercice (+/-)	445.539	(445.539)	447.021	447.021	
TOTAL GENERAL	4.552.361	(896.002)	917.294	4.573.653	

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL						(en milliers MAD)
Capital Social:	Nombre d'actions ou de parts sociales :	Valeur nominale de l'action ou de la part sociale: 100,00 DH				
Nom et prénom ou dénomination sociale	Adresse personnelle ou du siège social	Activité	Nbre d'actions ou de parts sociales détenues	Pourcentage du capital détenu	Pourcentage des droits de vote détenu	
A - ACTIONNAIRES MAROCAINS						
MCM	Place My Hassan B.P 408 Rabat	HOLDING	17.530.419	65,88%	65,88%	
SANAD	181 Bd d'anfa, Casablanca, 20000	ASSURANCES	1.559.001	5,86%	5,86%	
ATLANTA	181 Bd d'anfa, Casablanca, 20000	ASSURANCES	1.528.291	5,74%	5,74%	
HOLMARCOM	20, rue Mostafa El Maâni, CP : 20080, Casablanca	HOLDING	33.373	0,13%	0,13%	
RCAR	Ryad Business Center Avenue Annakhil Hay Riad - B.P 2038 - Rabat	CAISSE DE RETRAITE	1.246.608	4,69%	4,69%	
DIVERS / Flottant en bourse	-	-	4.710.393	17,70%	17,70%	
Total	-	-	26.608.085	100%	100%	

ETAT D'AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE 2018

ORIGINE	MONTANT	AFFECTATION	MONTANT	(en milliers MAD)
A. ORIGINE DES RESULTATS A AFFETER	-	B. AFFECTATION DES RESULTATS	-	
. Report à nouveau	472.740	. Réserve légale	22.277	
. Résultats nets en instance d'affectation	-	. Autres réserves (FACULTATIVE)	-	
. Résultats net de l'exercice	445.539	. Tantième	-	
. Prélèvements sur les réserves	-	. Dividendes	425.729	
. Autres Prélèvements	-	. Autres affectations	-	
		. Report à nouveau	470.273	
TOTAL A	918.280	TOTAL B	918.280	

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIETE

RUBRIQUE	MONTANT	(en milliers MAD)
Produits sur titres de placement (de propriété)	32.455	
- Dividendes sur titres OPCVM	-	
- Dividendes sur autres titres de propriété	258	
- Autres produits sur titres de propriété	32.197	
Produits sur titres de participation et emplois assimilés	93.298	
- Dividendes sur titres de participation	91.145	
- Dividendes sur participations liées	-	
- Autres produits sur titres de propriété	2.154	

ETAT DES DEROGATIONS

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I- Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NEANT	NEANT
II- Dérogations aux méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NEANT	NEANT

COMPTE SOCIAUX AU 31/12/2018

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

ENGAGEMENTS	31/12/18	31/12/17
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNES	14.202.050	11.871.359
Engagements de financement en faveur d'établissement de crédit et assimilés	352.108	102.317
Crédits documentaires import	-	-
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Ouvertures de crédit confirmés	50.000	102.317
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Engagements révocables sur produits participatifs	240.000	-
Autres engagements de financement donnés	62.108	-
Engagements de financement en faveur de la clientèle	7.417.584	5.548.244
Crédits documentaires import	946.719	409.216
Acceptations ou engagements de payer	-	199.365
Ouvertures de crédit confirmés	5.650.885	4.301.103
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Engagements révocables sur produits participatifs	-	-
Autres engagements de financement donnés	819.980	638.559
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	5.405.569	5.417.274
Crédits documentaires export confirmés	847	866
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Garanties de crédits données	-	-
Autres cautions, avals et garanties données	5.404.721	5.416.409
Engagements en souffrance	-	-
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	1.026.790	803.524
Garanties de crédits données	1.018.036	794.725
Cautions et garanties en faveur de l'administration publique	-	-
Autres cautions et garanties données	-	-
Engagements en souffrance	8.754	8.799
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE RECUS	6.758.974	6.090.214
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Ouvertures de crédit confirmés	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Autres engagements de financement reçus	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Garanties de crédits	-	-
Autres garanties reçues	-	-
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	6.758.974	6.090.214
Garanties de crédits	6.758.974	6.090.214
Autres garanties reçues	-	-

COMMISSIONS RECUES ET VERSEES

RUBRIQUE	COMMISSIONS	
	E. CREDIT	CLIENTELE
COMMISSIONS RECUS	27.345	220.062
Commissions sur fonctionnement de compte	-	47.441
Commissions sur moyens de paiement	-	104.106
Commissions sur opérations de titres	-	400
Commissions sur titres en gestion/en dépôt	-	8.096
Commissions sur prestations de service sur crédit	-	46.030
Produits sur activités de conseil et d'assistance	27.345	-
Autres produits sur prestations de service	-	13.990
Commissions de placement sur le marché primaire	-	-
Commissions de garantie sur le marché primaire	-	-
Commissions sur produits dérivés	-	-
Commissions sur opérations de change virement	-	-
Commissions sur opérations de change billet	-	-
COMMISSIONS VERSEES	-	27.247
Charges sur moyens de paiement	-	27.247
Commissions sur achat et vente de titres	-	-
Commissions sur droits de garde de titres	-	-
Commissions et courtages sur opérations de marché	-	-
Commissions sur engagements sur titres	-	-
Commissions sur produits dérivés	-	-
Commissions sur opérations de change virement	-	-
Commissions sur opérations de change billets	-	-

VENTILATION DE L'ACTIF, PASSIF ET HORS BILAN

DESIGNATION	(en milliers MAD)
ACTIF :	
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	51.521
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	798.826
Créances sur la clientèle	939.065
Autres actifs	40.311
Titres de participation et emplois assimilées	-
Créances subordonnées	-
TOTAL ACTIF	1.829.723
PASSIF :	
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	444.368
Dépôts de la clientèle	163.828
Autres passifs	90
TOTAL PASSIF	608.286
HORS-BILAN :	
ENGAGEMENTS DONNES	10.461
ENGAGEMENTS RECUS	-

MARGE D'INTERET

Libellé	31/12/18	31/12/17
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	2.032.652	1.846.253
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	68.132	48.850
Intérêts et produits assimilés sur titres de créances	79.758	93.273
Total intérêts et produits assimilés	2.180.543	1.988.376
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	476.476	383.576
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	83.572	49.579
Intérêts et charges assimilés sur titres de créances	302.304	310.343
Total intérêts et charges assimilés	862.352	743.498
Marge d'intérêts	1.318.191	1.244.878

RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHE

RUBRIQUE	(en milliers MAD)
MONTANT	
Gains sur titres de transaction	98.301
Perte sur titres de transaction	14.418
Résultat sur titres de transaction	83.883
Plus-values de cession sur titres de placement	14.674
Moins-values de cession sur titres de placement	922
Résultat sur titres de placement	13.752
Produits sur engagement sur titres	-
Charges sur engagement sur titres	-
Résultat sur engagements sur titres	-
Produits sur engagement sur produits dérivés	-
Charges sur engagement sur produits dérivés	-
Résultat sur engagements sur produits dérivés	-
Produits sur opérations de change	85.129
Charges sur opérations de change	17.029
Résultat sur opérations de change	68.101

VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES

	D ≤ 1 mois	1 mois < D ≤ 3 mois	3 mois < D ≤ 1 an	1 an < D ≤ 5 ans	5 ans < D ≤ 10 ans	D > 10 ans	TOTAL
ACTIF							
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	1.442.632	90.958	445.250	94.030	146.583	2.219.454	
Créances sur la clientèle	3.908.914	3.860.936	4.544.208	10.361.252	13.512.467	36.187.778	
Titres de créance	399.957	-	235.795	1.216.337	227.093	2.079.182	
Créances subordonnées	-	-	-	260.000	-	260.000	
Crédit-bail et assimilé	-	-	-	-	-	-	
TOTAL	5.751.503	3.951.894	5.225.254	11.931.619	13.886.144	40.746.414	
PASSIF							
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	4.927.170	-	29.870	29.870	63.708	5.050.619	
Dettes envers la clientèle	2.214.528	1.992.350	5.304.304	255.260	-	9.766.442	
Titres de créance émis	135.011	30.140	2.850.106	4.485.584	-	7.500.841	
Emprunts subordonnées	-	-	-	-	3.500.000	3.500.000	
TOTAL	7.276.708	2.022.490	8.184.280	4.770.715	3.563.708	25.817.902	

CRÉDIT IMMOBILIER ET HÔTELIER

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 2.660.808.500 DIRHAMS • SIEGE SOCIAL : 187, AVENUE HASSAN II, 20019 - CASABLANCA -

COMPTE SOCIAUX AU 31/12/2018

CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

(en milliers MAD)

RUBRIQUE	MONTANT
Charges de personnel	510.113
Salaires et appoîtements	211.025
Primes et Gratifications	32.943
Autres rémunérations du personnel	340
Charges d'assurances sociales	57.720
Charges de retraite	30.746
Charges de formation	11.191
Autres charges de personnel	166.148
Impôts et taxes	26.848
Taxe urbaine et taxe d'édilité	4.759
Patente	14.505
Taxes locales	-
Droits d'enregistrement	-
Timbres fiscaux et formules timbrées	-
Taxes sur les véhicules	36
Autres impôts et taxes, droits assimilés	7.547
Charges extérieures	176.178
Loyers de crédit-bail	59.565
Loyers de location simple	-
Frais d'entretien et de réparation	65.251
Rémunération du personnel intérimaire	-
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	31.268
Primes d'assurance	5.590
Frais d'actes et de contentieux	633
Frais électricité, eau, chauffage et combustible	13.871
Transport et déplacement	203.680
Transport et déplacement	23.535
Mission et réception	1.416
Publicité, publication et relations publiques	66.385
Frais postaux & de télécommunication	37.141
Frais de recherche et de documentation	4.309
Frais de conseil et d'assemblée	-
Dons et cotisations	7.274
Fournitures de bureau et imprimés	5.136
Autres charges externes	58.485
Autres charges d'exploitation	13.651
Frais préliminaires	6.019
Frais d'acquisition d'immobilisation	3.120
Autres charges à répartir sur plusieurs exercices	2.851
Pénalités et délits	-
Rappels d'impôts autres qu'impôts sur les résultats	-
Dons libéralités et lots	-
Subventions d'investissement et d'exploitation accordées	-
Charges générales d'exploitation des exercices antérieurs	2
Diverses autres charges générales d'exploitation	1.660
Dotations aux amortissement et aux provisions des immobilisations corporelles et incorporelles	110.101
Immobilisations incorporelles d'exploitation	23.249
Immobilisations incorporelles hors exploitation	-
Immobilisations corporelles d'exploitation	86.852
Immobilisations corporelles hors exploitation	-
Prov.p/immobilisations incorporelles d'exploitation	-
Prov.p/immobilisations incorporelles hors exploitation	-
Prov.p/dépréciation immobilisations incorporelles d'exploitation	-
Prov.p/dépréciation immobilisations incorporelles hors exploitation	-

OPERATIONS DE CHANGE A TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DERIVES

(en milliers MAD)

Libellé	Opérations de couverture	Autres opérations
Opérations de change à terme	1.725.279	-
Devises à recevoir	59.839	-
Dirhams à livrer	26.952	-
Devises à livrer	837.592	-
Dirhams à recevoir	800.896	-
Dont swaps financiers de devises	-	-
Engagements sur produits dérivés	-	-
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt	-	-
Engagements sur marchés réglementés de cours de change	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change	-	-
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments	-	-

AUTRES PRODUITS ET CHARGES

(en milliers MAD)

RUBRIQUE	MONTANT			
Autres produits bancaires	50.029			
Divers autres produits bancaires	49.618			
Quote-part sur opérations bancaires faite en commun	-			
Produits des exercices antérieurs	-			
Divers autres produits bancaires	49.618			
Reprise de provisions pour dépréciation des titres de placement	411			
Autres charges bancaires	73.232			
Divers charges sur titres de propriété	-			
Frais d'émission des emprunts	-			
Autres charges sur opérations sur titres	-			
Autres sur prestations de services	2.298			
Divers autres charges bancaires	70.341			
Quote-part sur opérations d'exploitation bancaires	-			
Cotisation au fonds de garantie des déposants	52.252			
Produits rétrocédés	-			
Charges des exercices antérieurs	-			
Divers autres charges bancaires	18.088			
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement	593			
Produits d'exploitation non bancaires	40.263			
Produits sur valeurs et emplois assimilés	-			
Plus-values de cession sur immobilisations financières	5.832			
Plus-values de cession sur immobilisations corporelles et incorporelles	7.336			
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle même	-			
Produits accessoires	4.827			
Subventions reçues	-			
Autres produits d'exploitation non bancaires	22.269			
Charges d'exploitation non bancaires	539			
Charges sur valeurs et emplois assimilés	-			
Moins-values de cession sur immobilisations financières	539			
Moins-values de cession sur immobilisations corporelles et incorporelles	-			
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	357.477			
Dotations aux provisions pour créances en souffrance sur établissements de crédit et assimilés	-			
Dotations aux provisions pour créances en souffrance sur clientèle	356.048			
Dotations aux provisions pour créances en souffrance sur titres de placement	-			
Dotations aux provisions pour créances en souffrance sur valeurs immobilisées	-			
Dotations aux provisions pour autres créances en souffrance	-			
Dotations aux provisions pour risques d'exécution d'engagement par signature	1.428			
Perdes sur créances irrécouvrables	6.510			
Perdes sur créances irrécouvrables couvertes par des provisions	937			
Perdes sur créances irrécouvrables non couvertes par des provisions	5.573			
Autres dotations aux provisions	181.671			
Dotations aux provisions pour dépréciations des immobilisations financières	221			
Dotations aux provisions pour dépréciations des autres risques et charges	181.449			
Dotations aux provisions réglementées	-			
Dotations aux autres provisions	-			
Reprises de provisions pour créances en souffrance	207.271			
Reprises de provisions pour créances en souffrance sur les établissements crédit et assimilés	2			
Reprises de provisions pour créances en souffrance sur la clientèle	207.202			
Reprises de provisions pour créances en souffrance sur les titres de placement	-			
Reprises de provisions pour créances en souffrance sur valeurs immobilisées	-			
Reprises de provisions pour autres créances en souffrance	-			
Reprises de provisions pour risques d'exécution d'engagement par signature	67			
Récupération sur créances amorties	21.395			
Autres reprises de provisions	93.154			
Reprises de provisions pour dépréciation des immobilisations financières	421			
Reprises de provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles	7.720			
Reprises de provisions pour autres risques et charges	85.013			
Reprises de provisions réglementées	-			
Reprises de provisions	-			
Produits non courants	93.169			
Reprises non courantes des amortissements	-			
Reprises non courantes des provisions	-			
Autres produits non courants	93.169			
Charges non courantes	29.159			
Dotations non courantes aux amortissements	-			
Dotations non courantes aux provisions	-			
Autres charges non courantes	29.159			
TITRES ET AUTRES ACTIFS GERES OU EN DEPOTS				
TITRES	Nombre de comptes	Montants en milliers de DH		
	31/12/18	31/12/17	31/12/18	31/12/17
Titres dont l'établissement est dépositaire	-	-	-	-
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-
Titres d'OPCVM dont l'établissement est dépositaire	32	23	6.155.001	5.511.707
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-
Autres actifs dont l'établissement est dépositaire	-	-	-	-
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-

CRÉDIT IMMOBILIER ET HÔTELIER

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 2.660.808.500 DIRHAMS • SIEGE SOCIAL : 187, AVENUE HASSAN II, 20019 - CASABLANCA -

COMPTE SOCIAUX AU 31/12/2018

TITRES DE CRÉANCES EMIS (y compris les dettes subordonnées)

(en milliers MAD)

NATURE DES TITRES	DATE EMISSION	TX %	DURÉE (ANS)	MODE REMBOURSEMENT	TVA O/N	Dernière échéance	Jours	ECH FINALE	MONTANT EMIS	MONTANT NON AMORTI	ICNE	MT NON AMORTI + ICNE
Obligations ordinaires garanties	11/06/04	5,32	15	Amortissement constant	N	11/06/18		11/06/19	500	33.330,00	991	34.321
Obligations ordinaires non garanties	12/05/08	4,50	10	InFine	O	08/05/18		08/05/22	385.000	385.000,00	8.298	393.298
Obligations ordinaires non garanties	08/05/12	5,30	10	InFine	O	08/05/18		08/05/22	615.000	615.000,00	21.254	636.254
Obligations subordonnées	09/01/15	3,70	10	InFine	O	09/01/18		09/01/25	320.200	320.200,00	10.383	330.583
Obligations subordonnées	09/01/15	4,75	10	InFine	O	09/01/18		09/01/25	679.800	679.800,00	31.583	711.383
Obligations subordonnées	15/12/16	2,97	10	InFine	O	15/12/18		15/12/26	960.600	960.600,00	1.429	962.029
Obligations subordonnées	15/12/16	3,82	10	InFine	O	15/12/18		15/12/26	39.400	39.400,00	70	39.470
Obligations subordonnées	18/05/18	2,99	10	InFine	O	-		18/05/28	500.000	500.000,00	9.468	509.468
Obligations subordonnées	18/05/18	4,02	10	InFine	O	-		18/05/28	500.000	500.000,00	12.556	512.556
Obligations subordonnées	28/12/18	5,10	10	InFine	O	-		28/12/28	350.000	350.000,00	198	350.198
Obligations subordonnées	28/12/18	6,23	10	InFine	O	-		28/12/28	150.000	150.000,00	102	150.102
SOUS TOTAL EMPRUNTS OBLIGATOIRES									4.500.500	4.533.330	96.332	4.629.662
BHBM	02/05/01	6,95	18	Annuité constante	N	02/05/18		02/05/19	129.270	11.973	556	12.529
BHBM	05/05/01	6,95	18	Annuité constante	N	05/05/18		05/05/19	29.100	2.695	124	2.819
BHBM	06/05/01	6,95	18	Annuité constante	N	06/05/18		06/05/19	63.240	5.857	268	6.125
BHBM	07/05/01	6,95	18	Annuité constante	N	07/05/18		07/05/19	7.770	720	33	752
BHBM	13/05/01	6,95	18	Annuité constante	N	13/05/18		13/05/19	22.200	2.056	91	2.147
BHBM	21/07/01	6,89	18	Annuité constante	N	21/07/18		21/07/19	116.400	10.740	332	11.072
BHBM	23/10/01	7,04	18	Annuité constante	N	23/10/18		23/10/19	100.000	9.314	126	9.440
BHBM	24/10/01	7,04	18	Annuité constante	N	24/10/18		24/10/19	150.000	13.971	186	14.157
BHBM	20/11/01	6,89	18	Annuité constante	N	20/11/18		20/11/19	400	37	0	37
BHBM	26/11/01	6,89	18	Annuité constante	N	26/11/18		26/11/19	295.800	27.293	185	27.478
BHBM	31/12/01	7,15	18	Annuité constante	N	31/12/18		31/12/19	210.000	14.068	3	14.071
BHBM	11/02/02	7,16	18	Annuité constante	N	11/02/18		11/02/20	210.000	27.213	1.730	28.942
BHBM	27/04/02	7,13	18	Annuité constante	N	27/04/18		27/04/20	320	58	3	61
BHBM	30/04/02	7,13	18	Annuité constante	N	30/04/18		30/04/20	178.240	32.280	1.551	33.831
BHBM	28/05/02	7,10	18	Annuité constante	N	28/05/18		28/05/20	58.400	10.558	448	11.006
BHBM	02/09/02	6,94	18	Annuité constante	N	02/09/18		02/09/20	130.770	23.422	539	23.961
BHBM	17/01/04	5,89	18	Annuité constante	N	17/01/18		17/01/22	160.000	31.819	1.792	33.611
BHBM	20/01/04	5,83	18	Annuité constante	N	20/01/18		20/01/22	381.400	120.983	6.686	127.669
BHBM	10/04/04	5,83	18	Annuité constante	N	10/04/18		10/04/22	250.000	47.578	2.021	49.599
BHBM	13/03/05	5,49	18	Annuité constante	N	13/03/18		13/03/23	370.000	94.882	4.196	99.077
BHBM	13/07/05	5,31	18	Annuité constante	N	13/07/18		13/07/23	242.700	91.295	2.284	93.580
SOUS TOTAL BONS HBM A LONG TERME									3.106.010	578.811	23.154	601.965
CDN	29/05/12	4,19	7	InFine	O	29/05/18		29/05/19	5.000	5.000	93	5.093
CDN	23/01/14	5,53	5	InFine	O	23/01/18		23/01/19	100.000	100.000	5.197	105.197
CDN	22/05/14	4,42	5	InFine	O	22/05/18		22/05/19	707.000	707.000	19.178	726.178
CDN	03/11/14	3,91	5	InFine	O	03/11/18		03/11/19	300.000	300.000	1.896	301.896
CDN	19/02/15	3,48	5	InFine	O	19/02/18		19/02/20	118.000	118.000	3.555	121.555
CDN	22/05/15	3,80	5	InFine	O	22/05/18		22/05/20	400.000	400.000	9.328	409.328
CDN	20/01/17	3,15	4	InFine	O	20/01/18		20/01/21	30.000	30.000	896	30.896
CDN	20/01/17	3,30	5	InFine	O	20/01/18		20/01/22	30.000	30.000	938	30.938
CDN	23/01/17	3,00	3	InFine	O	23/01/18		23/01/20	15.000	15.000	423	15.423
CDN	25/04/17	3,30	5	InFine	O	25/04/18		25/04/22	600.000	600.000	13.616	613.616
CDN	05/05/17	3,33	5	InFine	O	05/05/18		05/05/22	300.000	300.000	6.596	306.596
CDN	25/05/17	3,10	4	InFine	O	25/05/18		25/05/21	300.000	300.000	5.631	305.631
CDN	30/06/17	3,15	4	InFine	O	30/06/18		30/06/21	420.000	420.000	6.706	426.706
CDN	31/07/17	2,85	2	InFine	O	31/07/18		31/07/19	1.152.900	1.152.900	13.863	1.166.763
CDN	28/09/17	3,30	5	InFine	O	28/09/18		28/09/22	605.000	605.000	5.196	610.196
CDN	13/11/17	2,70	2	InFine	O	13/11/18		13/11/19	493.800	493.800	1.790	495.590
CDN	13/11/17	2,85	3	InFine	O	13/11/18		13/11/20	312.000	312.000	1.194	313.194
CDN	31/07/17	2,85	2	IN FINE	O	-		31/07/19	1.152.900	1.152.900	13.863	1.166.763
CDN	28/09/17	3,30	5	IN FINE	O	-		28/09/22	605.000	605.000	5.196	610.196
CDN	13/11/17	2,70	2	IN FINE	O	-		13/11/19	493.800	493.800	1.790	495.590
CDN	13/11/17	2,85	3	IN FINE	O	-		13/11/20	312.000	312.000	1.194	313.194
SOUS TOTAL CERTIFICATS DE DÉPOT									5.888.700	5.888.700	96.096	5.984.796
TOTAL GENERAL									13.495.210	11.000.841	215.582	11.216.423

COMPTE DE LA CLIENTELE

(en nombre)

	31/12/18	31/12/17
Comptes courants	38.794	34.174
Comptes chèques des marocains résidant à l'étranger	27.098	21.726
Autres comptes chèques	911.656	638.305
Comptes d'affacturage	-	-
Comptes d'épargne	288.525	261.720
Comptes à terme	2.021	1.836
Bons de caisse	667	526
Autres comptes de dépôts	1.526	1.655

DETAL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE

(en milliers MAD)

<table border="1

COMPTE SOCIAUX AU 31/12/2018

SITUATION DES PARTICIPATIONS

Titre	Capital Social	VN	Actions détenues en nombre	Actions détenues en %	Situation au 31 décembre 2018			Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
					Montant	Provisions	Montant Net des provisions	Date de clôture de l'exercice	Situation Nette	Résultat Net	
PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES LIES											
MAROCLEASING	277.676.800	100	944.417	34,01%	519.341	-	519.341	31/12/2017	441.663	65.374	15.111
SOFAC	193.200.000	100	1.281.010	66,30%	454.861	-	454.861	31/12/2017	325.754	81.328	35.586
Umnia BANK	600.000.000	100	2.400.000	40,00%	240.000	-	240.000	31/12/2017	219.076	(74.304)	-
MAGHREB TITRISATION	5.000.000	100	12.167	24,33%	1.217	-	1.217	31/12/2017	11.082	3.216	730
PALM-BAY	100.000.000	1.000	85.000	85,00%	10.000	10.000	-	-	-	-	-
SANGHO	494.000	100	4.940	100,00%	253.831	-	253.831	31/12/2017	[249.330]	[19.012]	-
LE TIVOLI	44.462.000	100	397.303	89,36%	107.586	40.000	67.586	31/12/2017	19.415	[6.205]	-
CIH COURTAGE	100.000.000	100	1.000.000	100,00%	1.000	-	1.000	31/12/2017	20.349	19.347	19.300
HMST (Ex SCI NATHALIE)	3.000.000	100	30.000	100,00%	5.194	5.194	-	31/12/2017	(15.815)	[380]	-
RHOSN ENNAKHL	400.000	100	3.200	80,00%	320	-	320	31/12/2017	234	[66]	-
RHOSN ENNAKHL DOTATIONS DIVERSES	-	-	-	-	55.291	-	55.291	-	-	-	-
AUTRES TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS											20.418
AJARINVEST	7.000.000	100	28.000	40,00%	2.800	-	2.800	31/12/2017	3.588	[3.195]	-
CMI	98.200.000	100	70.000	7,13%	7.000	-	7.000	31/12/2016	182.731	83.632	3.500
L'IMMOBILIERE INTERBANCAIRE	19.000.000	100	12.670	6,67%	1.267	-	1.267	31/12/2014	21.519	216	-
INTERBANK	11.500.000	100	6.899	6,00%	690	-	690	31/12/2014	12.489	140	-
SGFG	1.000.000	100	588	5,88%	59	-	59	31/12/2017	2.423	852	-
SBVC casablanca	387.517.900	100	116.256	3,00%	11.765	-	11.765	31/12/2017	452.574	28.253	-
MAROCLEAR	100.000.000	5.000	275	1,38%	275	-	275	31/12/2017	116.876	8.438	-
DAR AD-DAMANE	75.000.000	250	2.000	0,67%	500	-	500	-	-	-	-
FONDS DE GARANTIE DE DAR ADDAMANE	-	-	-	0,00%	750	750	-	-	-	-	-
Visa/MC	-	-	-	0,00%	-	-	-	-	-	-	62
ATLANTA	601.904.360	10	6.019.844	10,00%	409.372	-	409.372	31/12/2017	914.522	193.036	16.856
SIDI IFNI	100.000	100	200	20,00%	20	20	-	-	-	-	-
SIDETSA	6.100.000	100	9.150	15,00%	915	915	-	-	-	-	-
SUD LUXE	300.000	100	450	15,00%	45	45	-	-	-	-	-
IMEG C/C	2.100.000	100	3.000	14,29%	300	300	-	-	-	-	-
SICOPAR	37.000.000	500	7.423	10,03%	3.737	3.737	-	-	-	-	-
IDMAJ SAKANE	20.000.000	100	20.000	10,00%	2.000	-	2.000	31/12/2014	48.314	3.014	-
SED FES	10.000.000	100	5.000	5,00%	375	375	-	-	-	-	-
SMIT	100.000.000	100	219	0,02%	10	-	10	31/12/2014	216.548	[4.961]	-
ADER-FES	35.000.000	100	1	0,00%	0	0	-	-	-	-	-
NEW SALAM	215.000.000	100	-	65,12%	140.000	140.000	-	-	-	-	-
SCI NATHALIE DOTATION DIVERSES	-	-	-	-	111	111	-	-	-	-	-
TITRES DE MOCHARAKA											-
Moucharaka fixe	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Moucharaka dégressive	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TITRES DE MOUDARABA											-
Moudaraba restreinte	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Moudaraba non restreinte	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	12.460.012	-	2.230.634	201.447	2.029.187	-	-	-	91.145

CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MÊME BÉNÉFICIAIRE (Risques > 10% FP)

Nombre de bénéficiaires	Montant brut global des risques	Dont crédits par décaissement	crédits par signature (de financement et de garantie données)	Montant des titres détenus dans le capital du bénéficiaire	Risque net après application des techniques ARC et déductions
8	7.318	3.749	3.159	410	7.315

DETTE ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS

DETTES	Etablissements de crédit et assimilés au Maroc			
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger
	Total 31/12/18	Total 31/12/17		
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS	-	84.128	6.476	90.604
VALEURS DONNEES EN PENSION	4.610.334	-	-	4.610.334
- au jour le jour	-	-	-	-
- à terme	4.610.334	-	-	4.610.334
EMPRUNTS DE TRESORERIE	95.655	-	191.310	286.965
- au jour le jour	-	-	-	-
- à terme	95.655	-	191.310	286.965
EMPRUNTS FINANCIERS	3.967	149.352	-	153.320
DETTE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	-	-	-	217.566
- Mourabaha	-	-	-	-
- Salam	-	-	-	-
- Autres financements participatifs	-	-	-	-
AUTRES DETTES (y compris Hamish Al Jiddiyah)	-	181.017	-	181.017
INTERETS COURUS A PAYER	1.441	8	2.192	149
TOTAL	4.615.742	95.663	416.690	197.935
				5.326.029
				774.776

DETTE SUBORDONNÉES

Rubriques	Montant global	Non apparentés	Ets. de crédi. & Assim.	Apparentes		
				Ets. financières	Ets. non financières	Autres apparentés
Dettes subordonnées	3.565.790	3.565.790	-	-	-	-
Dettes subordonnées à durée déterminée	3.000.000	3.000.000	-	-	-	-
Titres subordonnées à durée déterminée	-	-	-	-	-	-
Emprunts subordonnées à durée déterminée auprès des établissements de crédit	3.000.000	3.000.000	-	-	-	-
Emprunts subordonnées à durée déterminée auprès de la clientèle	-	-	-	-	-	-
Dettes subordonnées à durée indéterminée	500.000	500.000	-	-	-	-
Titres subordonnées à durée indéterminée	-	-	-	-	-	-
Emprunts subordonnées à durée déterminée auprès des établissements de crédit	-	400.000	-	-	-	-
Emprunts subordonnées à durée déterminée auprès de la clientèle	-	100.000	-	-	-	-
Intérêts courus à payer	65.790	65.790	-	-	-	-

CRÉDIT IMMOBILIER ET HÔTELIER

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 2.660.808.500 DIRHAMS • SIEGE SOCIAL : 187, AVENUE HASSAN II, 20019 - CASABLANCA -

COMPTE SOCIAUX AU 31/12/2018

VENTILATION DES RESULTATS PAR METIER OU PAR POLE D'ACTIVITE ET PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

(en milliers MAD)

POLE D'ACTIVITE	PRODUIT NET BANCAIRE	RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	RESULTAT AVANT IMPOT
1. VENTILATION PAR POLE D'ACTIVITE			
- Activité bancaire	1.806.637	805.989	645.960
- Autres activités		-	-
TOTAL	1.806.637	805.989	645.960
2. VENTILATION PAR ZONE GEOGRAPHIQUE			
- MAROC	1.806.637	805.989	645.960
- Autres zones		-	-
TOTAL	1.806.637	805.989	645.960

CREANCES SUBORDONNEES

(en milliers MAD)

Rubriques	Montant global	Ets. De cred. & Assim.	Apparentes			Exercice 2018	Exercice 2017
			Eses financiere	Eses non financiere	Autres apparentes		
Créances subordonnées	-	-	-	-	-	-	130.000
Titres subordonnés des établissements de crédit et assimilés	260.000	260.000	-	-	-	260.000	130.000
Titres subordonnés de la clientèle	-	-	-	-	-	-	-
Prêts subordonnés aux établissement de crédits et assimilés	-	-	-	-	-	-	-
Prêts subordonnés à la clientèle	-	-	-	-	-	-	-
Créances subordonnées en souffrance	-	-	-	-	-	-	-
Agios réservés sur créances subordonnées	-	-	-	-	-	-	-
(-) Provisions pour créances subordonnées en souffrance	-	-	-	-	-	-	-
ICNE	-	-	-	-	-	-	19

DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS Ex 2018

I. DATATION

- . Date de clôture [1] 31 Décembre 2018
- . Date d'établissement des états de synthèse [2] Janvier 2019
- [1] Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice
- [2] Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.

II. EVENEMENTS NÉS POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET

EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE

Dates	Indications des événements
Favorables Néant	
Défavorables Néant	

TABLEAU DE PASSAGE RC AU RF (31 Decembre 2018)

(en milliers MAD)

Résultat Brut Avant Impôt	645.960
Réintégitations	A +B 28.213
Pénalités et majorations fiscales	407
Autres	2
A Total réintégitations 1	409
Dotation aux provisions pour risques généraux	27.805
B Total réintégitations 2 provisions autres que CES	27.805
Déductions	C+D 136.500
Produits des participations	91.145
Autres revenus titres de propriétés activité portefeuille	258
C Total déductions 1	91.403
Reprises provisions sur CES	1.714
Reprises des provisions pour risques généraux	43.384
D Total déductions 2	45.097
Résultat Brut Fiscal	I+II-III 537.673
Reports Déficitaires antérieurs	
Amortissements fiscalement différés	
Déficit exploitation reportable	
Résultat Net Fiscal	IV-V 537.673
IS Brut avant imputation de la cotisation minimale	VI*%IS
Cotisation minimale	
IS de l'exercice	VII-VIII 198.939
Résultat Net	I-IX 447.021

PROVISIONS

(en milliers MAD)

PROVISIONS	Stock au 31/12/17	Dotations	Reprises	Autres variations	Stock au 31/12/18
PROVISIONS, DEDUITES DE L'ACTIF, SUR:	1.667.117	358.138	215.754	-	1.809.502
Créances sur les établissements de crédit et assimilés (y compris FP)	22	-	2	-	20
Créances sur la clientèle (y compris FP)	1.310.637	356.048	205.702	-	1.460.983
Titres de placement et d'investissement (y compris certificats de Sukuk)	491	593	411	-	673
Titres de participation et emplois assimilés	201.647	221	421	-	201.447
Dépôts d'investissements placés	-	-	-	-	-
Immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-	-	-
Immobilisations en Ijara	-	-	-	-	-
Autres actifs	154.321	1.276	9.218	-	146.378
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	247.371	181.602	85.080	33.125	377.018
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	673	1.428	67	-	2.035
Provisions pour risques de change	-	-	-	-	-
Provisions pour risques généraux	180.593	67.805	83.384	-	165.014
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	-	-	-	-	-
Provisions pour autres risques et charges (y compris provisions pour risques sur Moudaraba)	66.105	112.369	1.629	33.125	209.970
Provisions réglementées	-	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	1.914.489	539.741	300.833	33.125	2.186.521

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2018

Grant Thornton
L'instinct de la croissance

47, rue Allal Ben Abdellah
20 000 Casablanca
Maroc

COOPERS AUDIT

83, Avenue Hassan II
20 100 Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires du
CREDIT IMMOBILIER ET HOTELIER (CIH)
187, avenue Hassan II - Casablanca

RESUME DU RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2018

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints, du Crédit Immobilier et Hôtelier (CIH), comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018. Ces états de synthèse font ressortir un montant des capitaux propres et assimilés de KMAD 8 139 443 dont un bénéfice net de KMAD 447 021.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Crédit Immobilier et Hôtelier (CIH) au 31 décembre 2018 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la banque.

Casablanca, le 21 février 2019

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON
FIDAROC GRANT THORNTON
Maison du Commerce de l'Investissement
47, Rue Ben Abdellah - Casablanca
Tél 0522 54 46 00 - Fax 05 22 25 66 70
Faïcal MEKOUIAR
Associé

COOPERS AUDIT MAROC
SIEGE: 83 AVENUE HASSAN II
CASABLANCA
BUREAU: 50 - 52, Bd Abdellatif Benkaddour
Abdelaziz Al Mechattif
Tél 05 22 21 10 - Fax 05 22 21 10 44
Associé